

Mouvement Français pour le Planning Familial Association Départementale de l'Isère

36, rue Lesdiguières - 38000 GRENOBLE
Tél : 04.76.87.89.24 - Fax : 04.76.87.72.70
secretariat@leplanningfamilial38.org
www.38.planning-familial.org

30 boulevard Gambetta - 38000 GRENOBLE
Tél : 04.76.87.94.61 Fax : 04.76.87.72.70

ASSEMBLEE GENERALE 21 mai 2014 Rapport moral et rapport d'activité 2013

Les CPEF du Planning Familial de l'Isère

CPEF de BOURGOIN-JALLIEU

14 Place A. Schweitzer
38307 Bourgoin-Jallieu
Tél : 04.74.28.30.22

cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org

CPEF d'EYBENS

29 rue Victor Hugo
38320 Eybens
Tél : 04.76.59.37.69

cpef.eybens@leplanningfamilial38.org

CPEF de GRENOBLE GAMBETTA

30 boulevard Gambetta
38000 Grenoble
Tél : 04.76.87.94.61

cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org

CPEF de VILLEFONTAINE

Centre Simone Signoret
Place Léon Blum BP 3
38091 Villefontaine Cedex
Tél/Fax : 04.74.96.78.99

cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org

CPEF du MOYEN GRESIVAUDAN

Espace Belle Etoile
43 rue Henri Fabre
38920 Crolles

Tel : 04 76 13 39 51

cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org

Antenne d'information de Lancey

2 rue Chamechaude, 38190 Villard-Bonnot
Tel : 06 30 45 11 91

CPEF de GRENOBLE INTERQUARTIER

Grenoble : 04.76.87.94.61

CPEF de St-EGREVE

2, rue du 19 mars 1962
Immeuble « le Fié »

38120 St-Egrève

Tél : 04.76.75.33.04

cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org



SOMMAIRE

I. Rapport moral	3
-------------------------	----------

II. Rapport d'activité

Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère

1/ Objectifs et missions	5
2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère	6
2.1. Les adhésions	6
2.2. Zoom sur quelques actions de la Fédération Régionale Rhône-Alpes	7

Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère

1/ Les actions thématiques – Centre de Planification	
1.1. La contraception : médiatisation et évolution	9
1.2. L'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)	10
1.3. Les Infections sexuellement transmissibles dont le VIH	11
1.4. Les actions collectives : diversité, adaptation et créativité	12
1.5. La lutte contre les violences faites aux femmes	14
1.6. Le partenariat	16
1.7. L'évolution des droits individuels, évolutions sociétales, question d'actualité	17
2/ Les activités de l'association départementale	
2.1. Valorisation et développement du centre de ressources	20
2.2. Vers une diversification des moyens de communication	24
2.3. La formation	28
2.4. La coopération internationale	30

ANNEXES

<i>Annexe 1 – Liste des personnes ayant travaillé au MFPF en 2013</i>	<i>34</i>
<i>Annexe 2 - Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu</i>	<i>36</i>
<i>Annexe 3 - Rapport d'activité du CPEF d'Eybens</i>	<i>44</i>
<i>Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève</i>	<i>52</i>
<i>Annexe 5 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta</i>	<i>58</i>
<i>Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan</i>	<i>66</i>
<i>Annexe 7 - Rapport d'activité Grenoble Interquartier</i>	<i>72</i>
<i>Annexe 8 - Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine</i>	<i>79</i>

I - RAPPORT MORAL

Les craintes exprimées dans le rapport moral de l'an dernier à propos de nos financements et de ceux du monde associatif en général, se sont confirmées en 2013, année qui a été difficile pour le Planning Familial de l'Isère. Notre association a en effet été touchée par une baisse de 6,4% de la subvention du Conseil Général qui a concerné quatre de nos CPEF, soit une diminution de 97000 euros pour notre budget global. L'argument de la « sous-activité » de ces centres avancé par nos interlocuteurs du Conseil Général n'était recevable que pour celui d'Eybens, pénalisé par une mauvaise localisation. Dès le mois de janvier, le Planning Familial de l'Isère s'est mobilisé pour alerter la population en intervenant dans les médias locaux et lors d'actions de rue à Grenoble et à Eybens. Une pétition de soutien a recueilli 2762 signatures d'habitants de l'agglomération et du département, signe de leur attachement au Planning Familial dont on sait le rôle dans des luttes pour les droits des femmes.

Cette situation a entraîné une réorganisation des équipes concernées par ces baisses de subventions (CPEF de Grenoble-Gambetta, Eybens, Crolles et Saint-Egrève) avec des réductions d'horaires qui ont entraîné un licenciement économique au centre d'Eybens. La recherche d'une nouvelle implantation pour ce centre nous a conduits à une démarche auprès de la municipalité d'Echirolles qui a dit son souhait d'accueillir sur son territoire un CPEF pouvant offrir des services importants à la population. Le principe d'un déménagement du CPEF d'Eybens à Echirolles a fait l'objet d'un accord entre le Conseil Général, les deux communes et le Planning Familial. Cette relocalisation pourrait se faire fin 2014-début 2015.

L'année 2013 a vu l'arrivée, au 1^{er} janvier, d'un nouveau CPEF en « gestion directe », celui de Saint-Egrève, dont l'équipe était déjà salariée du MFPF. L'association gestionnaire de ce CPEF étant en difficultés, elle a demandé au Planning Familial de prendre le relais. La procédure de « fusion-absorption » a entraîné la dissolution de cette association et le passage en « gestion directe » du CPEF par le Planning Familial de l'Isère.

Une équipe renouvelée a été élue au CA de juin 2013. Le bureau, plus restreint, a accueilli une nouvelle trésorière et un nouveau secrétaire. Le souhait d'alléger les ordres du jour trop chargés des CA a conduit à renforcer la délégation de tâches relevant de la gestion des affaires courantes, du CA au bureau, un processus initié en 2012. Les réunions du bureau se sont faites dans une étroite collaboration avec les salariées élues du CA, la coordinatrice départementale et la gestionnaire, et de manière plus ponctuelle, avec les salariées du pôle communication et la documentaliste.

La présence, depuis la fin de l'année 2012, d'une coordinatrice départementale, a permis d'améliorer le fonctionnement de l'association au quotidien et d'engager, de manière plus méthodique, une réflexion collective sur les questions du salariat, la gestion du personnel, les procédures à formaliser. Ces questions ont été abordées le 28 juin 2013 lors d'une journée de travail à Moirans qui a associé salarié-e-s et administratrices du CA. Des questions très concrètes ont été discutées qui ont débouché sur des préconisations concernant par exemple les congés payés, les récupérations et les RTT, la mise en place de plannings prévisionnels. Des commissions de travail associant bénévoles et salarié-e-s ont été mises en place avec une feuille de route. L'une d'elles a élaboré un manuel de procédures qui sera validé prochainement et qui devrait contribuer à un meilleur entendement commun et à une plus grande transparence pour l'ensemble des salarié-e-s quant à la gestion du personnel.

Le pôle « Communication » mis en place en 2012 a été très actif en 2013. Il a organisé un grand nombre de soirées « Rencontres et controverses » sur des thématiques fortes dans l'actualité comme le « mariage pour tous », objet d'un débat très animé au printemps 2013 auquel le Planning Familial était associé au plan national. Parmi les divers sujets abordés dans ces rencontres, on peut citer l'assistance sexuelle pour les personnes en situation de handicap, qui a fait l'objet d'échanges particulièrement intéressants.

La réflexion sur nos missions et sur le devenir de nos CPEF s'est poursuivie en interne ainsi qu'avec nos partenaires institutionnels : Conseil Général de l'Isère, CCAS de la ville de Grenoble, Communauté de communes du Grésivaudan, villes de Bourgoin et d'Eybens, Communauté d'agglomération des portes de l'Isère (CAPI), SIVOM du Néron.

Les rencontres ont été nombreuses en 2013 avec le CCAS de Grenoble qui, avec le Conseil Général, a plaidé pour un renforcement de l'activité des cinq antennes du Centre Inter-quartiers sur un territoire dont la population est très concernée par les problèmes de précarité.

Ces réunions ont permis d'échanger informations et points de vue avec des acteurs de ces territoires : directeurs de « Maison des habitants » travailleurs sociaux, médecins de l'AGECSA avec qui nous partageons la volonté de travailler dans une complémentarité permettant de répondre au mieux aux besoins des habitants. L'annonce, en septembre 2013, d'un transfert de 40 000 euros du Centre Gambetta vers le Centre Inter-quartiers en 2014, est dans la logique d'une présence renforcée du Planning Familial dans l'Inter-quartiers. Mais ce transfert qui n'a pas fait l'objet d'une discussion avec le Planning Familial a, de fait, un impact sur le centre Gambetta qui va devoir réduire ses activités.

La collaboration avec la Communauté de communes du Grésivaudan s'est poursuivie avec l'équipe du CPEF de Crolles qui a assuré des permanences d'information et de conseil conjugal à Lancey et renforcé ses interventions sur la rive gauche de l'Isère. Il lui a été proposé aussi d'intervenir auprès des saisonniers des stations de ski du massif de Belledonne. La perspective d'une « antenne » du Planning Familial à Villard-Bonnot dans un nouveau bâtiment se précise.

Nos partenariats avec d'autres associations ou collectifs sont nombreux. Certains sont de longue date avec la participation à la Plateforme Droits des femmes qui pratique une veille vigilante sur la question de l'IVG revenue dans l'actualité fin 2013 avec les menaces sur ce droit dans plusieurs pays d'Europe, dont l'Espagne. On peut aussi repérer des difficultés pour l'accès à l'IVG en France et même dans notre département. Le Planning Familial travaille avec L'Amicale du Nid, Point d'Eau, Roms Action, le réseau de lutte contre les mariages forcés et, à l'international, avec le Comité de lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF) de la région de Tambacounda au Sénégal, dans le cadre de la coopération décentralisée du Conseil Général.

Parmi les chantiers à poursuivre en 2014, il y a l'approfondissement du travail déjà bien entamé sur l'amélioration de l'organisation interne du Planning Familial 38. Cela concerne le fonctionnement des équipes des CPEF et leurs relations avec l'équipe départementale, mais aussi le fonctionnement de l'association avec la nécessité de repenser le statut et la place des militant-e-s bénévoles qui peuvent apporter des compétences et un soutien dont l'association a grandement besoin. Il sera aussi nécessaire de renforcer notre collaboration avec la Fédération régionale Rhône-Alpes du Planning Familial et avec la Confédération du Planning Familial, à l'échelle nationale.

L'année 2014 sera-t-elle celle de « l'Engagement associatif comme grande cause nationale » comme annoncé officiellement en février 2014 ? L'annonce des baisses de subventions pour 2014 concernant quatre de nos CPEF (les mêmes qu'en 2013) génère du découragement au moment où beaucoup d'initiatives intéressantes sont prises comme celle de former des conseillères conjugales du Planning Familial au programme PRODAS qui propose un travail sur la gestion des émotions qui pourrait être développé dans des écoles primaires de quartiers sensibles.

Nous formulons donc pour 2014 le vœu que du côté de nos interlocuteurs institutionnels, nous soyons considérés non comme simples prestataires de services, mais comme des partenaires qui ont certes des engagements à respecter mais aussi une marge d'initiative et d'autonomie dans leur manière de travailler, éléments indispensables pour la bonne santé du monde associatif dont on sait l'importance dans notre société !

La Présidente, Mathilde DUBESSET

II - RAPPORT D'ACTIVITE

Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère

1/ Objectifs et missions

Le Planning Familial de l'Isère, association départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), est un mouvement d'éducation populaire qui, depuis les années 1960, travaille à favoriser les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences et de la liberté des personnes. Il défend le droit à la contraception et à l'IVG, et contribue à la prévention des risques sexuels. Fortement engagé dans la lutte pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, il agit contre les formes spécifiques d'oppressions liées au genre et pour un changement des mentalités en encourageant les comportements responsables. Il participe ainsi aux combats contre les inégalités sociales et les discriminations.

En ouvrant au public, en 1961, la première permanence où l'on pouvait se procurer des contraceptifs à l'époque non autorisés par la loi en France, le Planning Familial 38 a enclenché un mouvement à l'échelle nationale avec la création d'associations qui ont à leur tour ouvert des permanences dans d'autres départements. D'abord mobilisé pour l'accès à la contraception et à l'éducation sexuelle, le MFPF a ensuite défendu le droit à l'IVG, au nom de la liberté des femmes à disposer de leur corps.

C'est en Isère qu'a été signée la première convention entre l'Etat et le MFPF pour le financement d'Etablissements d'Information de Consultation et d'Education Familiale (EICCF), et pour les premiers Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF). Dès 1977, des militant-e-s du Planning Familial 38 ont travaillé avec les élu-e-s de plusieurs communes, à la création d'un CPEF sur leur territoire. Ce partenariat politique a abouti à des conventions entre le MFPF38 et les différents acteurs concernés, selon les situations locales : Conseil Général, communes, Communautés de communes, CCAS. Début 2009, la tentative de supprimer, à l'échelle nationale, les financements des EICCF s'est heurtée à une forte mobilisation et les autorités ont dû revenir sur cette décision.

Il y a encore des progrès à faire pour que la population bénéficie d'une contraception adaptée aux besoins de chacune et de chacun, et pour que les femmes qui le souhaitent puissent accéder, dans de bonnes conditions, à l'IVG. Pour beaucoup de jeunes, l'éducation à la sexualité et l'information en matière de contraception demeurent insuffisantes, même si un effort est fait par la région Rhône-Alpes avec le Pass contraception. Si le remboursement de la contraception s'améliore, la prise en compte des spécificités du VIH-SIDA pour les femmes n'est toujours pas assurée par les politiques de santé et l'accès à l'IVG demeure inégal selon la situation sociale des personnes. L'IVG médicamenteuse (IVGM) pratiquée hors de l'hôpital concerne de plus en plus de femmes. Plusieurs de nos CPEF ont intégré cette pratique qui constitue une évolution favorable pour les femmes dont il faut rappeler qu'elles doivent avoir le choix de la méthode d'IVG qui leur convient.

En tant qu'organisation féministe, le Planning Familial de l'Isère intervient aussi sur le terrain de la lutte contre les formes de discriminations et de violence de genre présentes dans notre société, même si certaines sont peu visibles. Notre implication au sein du réseau d'acteurs isérois « Mariages forcés 38 » favorise la mise en place de réponses adaptées et permet aussi à nos équipes d'être au fait de ces questions. Cette question des violences est abordée aussi bien lors des animations de groupes, que ce soit avec un public scolaire à propos des relations garçons/filles, un public de jeunes adultes ou des groupes de paroles de femmes, dans les centres sociaux par exemple.

Aujourd'hui, le Planning Familial de l'Isère est constitué de 8 équipes dont 7 correspondent aux 7 CPEF implantés sur différents territoires du département. Ces CPEF ont leurs spécificités liées à des contextes socio-économiques variés et aux partenariats locaux, tant associatifs que politiques. Certaines équipes sont amenées à travailler avec des publics en grande précarité (Villefontaine, l'Inter-quartiers à Grenoble), ou dans des zones rurales (Bourgoin), ou plutôt avec des jeunes (Grenoble-Gambetta, dont le public vient de l'ensemble de l'agglomération grenobloise). Le partenariat avec les interlocuteurs institutionnels peut être actif (Crolles-Grésivaudan) mais ce n'est pas toujours le cas. La huitième équipe est celle qui, à Grenoble, fait vivre l'association avec, parmi ses tâches, la gestion financière et administrative, la coordination de 60 salarié-es, la communication et le centre de documentation.

L'activité du MFPF 38 répond aux objectifs déterminés avec ses partenaires : la mission de planification en lien avec le Conseil Général, et l'éducation à la sexualité en lien avec l'Etat. Dans le contexte socio-économique actuel, notre association a bien conscience de la nécessité de faire porter les efforts en direction des publics en situation de vulnérabilité et de précarité. En tant que mouvement féministe d'éducation populaire, l'association a aussi une mission de témoignage et de veille vigilante en ce qui concerne les droits et libertés des femmes. Elle participe, avec d'autres associations, aux réflexions et aux débats qui traversent la société ainsi qu'aux actions et initiatives qui contribuent à faire évoluer la situation des femmes et les relations entre les femmes et les hommes, en France et ailleurs dans le monde.

2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial 38

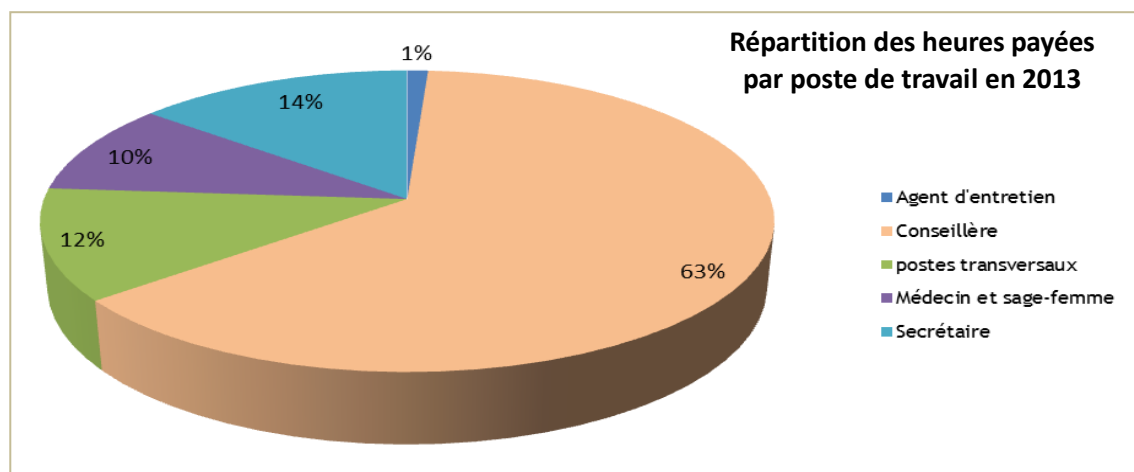
En 2013, 83 salariés ont travaillé pour l'association départementale de l'Isère du Planning Familial dont 2 hommes et 81 femmes.

40 conseillères conjugales et familiales, 27 médecins et sages-femmes, et 16 personnels administratifs et d'entretien sont répartis sur 8 équipes.

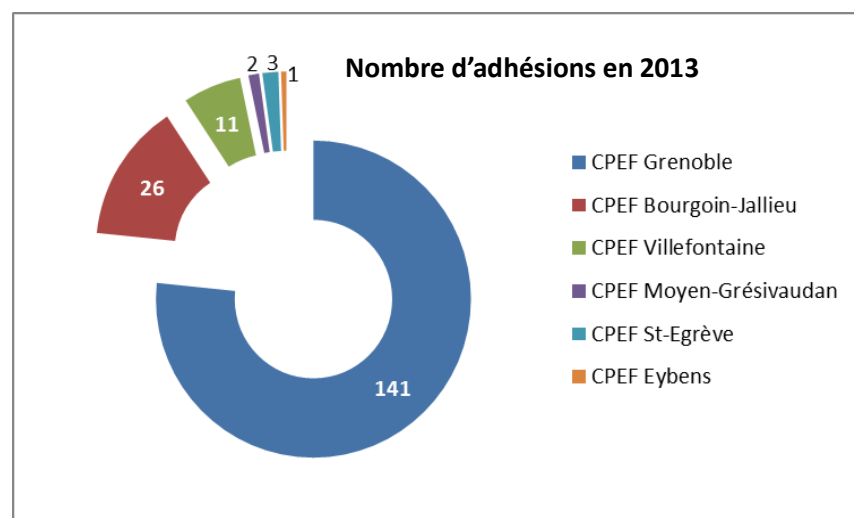
Cela représente 64.026 heures payées, soit 35 Equivalents Temps Pleins, chiffre pratiquement identique à celui de 2012. Cependant, le nombre d'heures travaillées a diminué car les salariés en maladie bénéficient de la subrogation et sont payés. Il y a eu cette année 3.151 heures de maladie, soit presque 2 temps pleins ! L'association a eu recours à 19 personnes en Contrat à Durée Déterminée, pour le remplacement des personnes absentes (en longue maladie ou en congés maternité) ou pour surcroît temporaire de l'activité, dont 5 sont toujours présentes au 31 décembre.

Sur les 64 Contrats à Durée Indéterminée, il y a eu 5 départs définitifs et 2 recrutements en contrat à durée indéterminée en 2013.

Au 31 décembre 2013, le Planning Familial salarie 62 personnes.



2.1. Les adhésions



Le nombre d'adhésions est resté parfaitement stable en 2013 pour atteindre 184 adhérents (185 en 2012). La majorité des adhésions est réalisée au centre de planification de Grenoble Gambetta (76%).

60% des adhésions sont celles de consultant-e-s renouvelant leur adhésion.

La plupart des adhérents sont des femmes, de plus de 35 ans, insérées dans la vie active.

54% des adhésions ont été prises dans les 2 mois suivant le courrier d'invitation à l'Assemblée Générale.

Une réflexion s'amorce en interne sur la volonté d'impliquer plus largement des bénévoles et militant-e-s sur nos missions de défense des droits des femmes et de lutte contre les discriminations de tous types. Nous pouvons donc espérer que cette ouverture nous permette dans un avenir proche de mobiliser petit à petit un plus grand nombre d'adhérent-e-s. Le mixte bénévolat/militantisme/salariat devrait contribuer au renouveau et à la redynamisation de l'association entreprise depuis ces 3 dernières années.

2.2. Zoom sur quelques actions de la Fédération Régionale Rhône-Alpes

Notre association participe toujours activement au fonctionnement de notre Fédération régionale du Planning Familial. Cette année, 3 personnes sont membres du CA dont 2 aux postes de Présidente et Secrétaire. La Fédération regroupe 5 départements actifs (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône) et initie différentes actions sur le territoire, financées par les services du Conseil Régional. L'activité de notre fédération, en constante augmentation a permis cette année une augmentation du temps de travail de la coordinatrice.



Le PASS Contraception

Fortement impliquée dans la diffusion du PASS contraception prévention, notre association a poursuivi cette année ses actions dans les MFR (Maisons familiales rurales) et auprès des publics précaires, en multipliant les permanences d'information dans ces établissements (souvent excentrés et ne bénéficiant pas de service de santé scolaire), en proposant des sensibilisations auprès des équipes éducatives, et en initiant un maillage entre professionnels de santé (pharmacies, laboratoires, médecins).

Une journée thématique proposée aux militant-e-s

Dans la continuité du congrès national du Planning Familial d'octobre 2012 et des journées « objectifs et fonctionnement » organisées par la Fédération, celle-ci a proposé une journée de réflexion autour du féminisme qui s'est tenue à Bourgoin en décembre 2013.

La formation

Notre association a participé cette année à l'organisation d'une session *Féminin-Masculin-Sexualité* co-animée par les Associations Départementales (AD) 38 et 07.

Communication

La Fédération a travaillé sur les nouvelles affiches de la permanence AZUR gérée par les écoutantes du Planning Familial qui seront disponibles début 2014. Une nouvelle présentation, l'inclusion de nouveaux moyens de communication (chat...) adaptés à l'utilisation des jeunes, vont permettre d'améliorer l'accès aux informations. Le site internet de la Fédération régionale a également été revisité, amélioré, et rendu accessible fin 2013.

Partenariat avec l'Education Nationale

Cette année 2013 a vu la signature d'une convention entre l'Etat et le Planning Familial sur l'éducation à la sexualité. La Fédération régionale va donc entamer des rencontres avec les deux rectorats de notre région afin de travailler ensemble sur les thèmes liés que sont l'éducation à la sexualité et l'égalité femmes /hommes.

Travail sur la délégation de tâches

A l'initiative de l'AD 38, un groupe de travail s'est mis en place cette année pour réfléchir sur nos pratiques en matière de prise en charge de la contraception et de l'IVG. Les objectifs sont de mutualiser nos expériences et de produire à terme un argumentaire et un protocole en faveur de la délégation de tâches, impliquant des personnels non soignants mais formés. Nous souhaitons aussi participer à la mise en œuvre et au suivi des « bonnes pratiques » dans ce type de prises en charge.

Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère

	nombre de personnes reçues au CPEF *	16-21 ans	+ de 21 ans	nombre de consultations	nombre d'entretiens
CPEF Gambetta	3011	1624	1387	2541	3441
CPEF InterQuartier	549	73	476	969	310
CPEF Eybens	252	132	120	92	333
CPEF St-Egrève	537	292	245	614	775
CPEF Bourgoin	1313	649	664	1218	1824
CPEF Villefontaine	1085	590	495	734	1755
CPEF Crolles	328	219	109	409	485
Total	7075	3579	3496	6577	8923

* personnes comptées une seule fois même si elles viennent plusieurs fois dans l'année

	IVG médicamenteuse		Entretiens IVG		IVG Délais dépassés	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
CPEF Bourgoin	65	64	97	110	6	6
CPEF Eybens	0	0	15	15	0	0
CPEF St-Egrève	0	5	19	39	0	0
CPEF Gambetta	52	84	418	519	12	16
CPEF Crolles	0	0	17	23	0	0
CPEF InterQuartiers	0	0	9	8	0	0
CPEF Villefontaine	20	18	132	303	3	1
Total	137	171	707	1017	21	23

	nombre d'animations (scolaires et non scolaires)	nombre de personnes ayant bénéficié d'une animation collective
CPEF Gambetta	349	3930
CPEF InterQuartier	<i>chiffres non dispos</i>	2444
CPEF Eybens	216	2142
CPEF St-Egrève	147	2954
CPEF Bourgoin	333	4060
CPEF Villefontaine	225	3982
CPEF Crolles	123	1306
Total	1393	20818

Total personnes renseignées par téléphone - 2013	10971
---	-------

1/ Les actions thématiques – Centre de Planification

1.1. La contraception : médiatisation et évolution

Une polémique médiatisée...

Initiée fin 2012 par la plainte d'une patiente, la polémique concernant les pilules de 3^{ème} et 4^{ème} génération a été largement relayée et commentée dans les médias. Le Planning Familial a dû gérer les conséquences multiples de cette médiatisation. Reprenant de manière incomplète et raccourcie les informations entendues, beaucoup de femmes de tous âges et de toutes catégories sociales se sont inquiétées à propos de leur contraception. Nous avons eu à répondre à de nombreux appels téléphoniques de femmes souhaitant savoir si leur pilule appartenait à la « liste noire », s'il fallait l'arrêter, si leur santé était ou non en danger.

Certaines femmes nous ont fait part de leur angoisse au sujet de la contraception hormonale, et nous avons dû rappeler que les médias n'avançaient rien de nouveau, que les risques accrus de troubles thromboemboliques avec les pilules de 3^{ème} et 4^{ème} génération étaient connus, nécessitant une prescription justifiée par d'autres motifs que les lobbys pharmaceutiques, mais que prises dans de bonnes conditions elles pouvaient être tout à fait indiquées chez certaines femmes.

Nous avons également rappelé aux femmes qu'une grossesse peut s'avérer beaucoup plus dangereuse en terme de risques thromboemboliques que la prise d'une contraception hormonale, mais que ce point était rarement mis en avant dans les médias, probablement parce qu'il paraît encore inconcevable dans notre société d'entacher l'image idyllique et épanouissante de la maternité, état considéré comme « normal » chez toute femme en âge de procréer.

Ce qui nous amène à nous questionner une fois de plus sur le caractère soit disant acquis de certaines avancées sociales, en particulier en matière de sexualité. La contraception et l'IVG semblent plutôt tolérées que revendiquées. Au moindre soupçon, à la moindre alerte, fondée ou non, les polémiques flambent. Dans une société où l'objectif affiché est de tendre vers le risque 0, il est toujours nécessaire de rappeler que la maîtrise totale du risque est une utopie.

Augmentation des poses de D.I.U (Dispositif Intra Utérin)

Ces phénomènes ont probablement participé à la forte augmentation des poses de DIU et implants effectués cette année, et ce même chez les jeunes femmes. 17% des DIU posés cette année concernent des femmes de moins de 21 ans contre 8.5% l'année dernière. Même constat pour les implants avec 41% dans la même tranche d'âge, contre 23% en 2012. Aux critères d'efficacité, de fiabilité et de discrétion, s'ajoute la volonté de plus en plus marquée d'opter pour une contraception moins contraignante, et ce quel que soit l'âge des femmes.

Gratuité de la contraception pour les mineures

Depuis mars 2013, la contraception est gratuite pour les mineures âgées d'au moins 15 ans. Celles-ci doivent consulter un médecin ou une sage-femme qui leur prescrira un contraceptif adapté ; elles pourront ainsi se rendre dans une pharmacie où il leur sera délivré une contraception en toute confidentialité. Même si cette mesure va dans le sens d'une contraception gratuite et accessible à toutes, nous notons que la plupart des mineures que nous rencontrons dans nos centres ignorent cette mesure, et restent réticentes quant au fait de devoir consulter le médecin, généralement le médecin de famille. On peut également s'interroger sur cette limite de 15 ans, qui balise l'accès à la sexualité et semble ignorer les jeunes filles de moins de 15 ans déjà dans une sexualité active.

Démédicaliser la contraception dans un contexte de plus en plus médicalisé ...

La démedicalisation de la contraception est une revendication de notre association. En France contrairement à d'autres pays, la prescription et la surveillance de la contraception se sont construites dans un cadre très médicalisé. La contraception est-elle uniquement une affaire médicale ? La demande, l'accès à la contraception ne peuvent pas se résumer à une indication ou contre-indication à une molécule ou à un dispositif. Pour être efficace, elle doit non seulement répondre à cet impératif, mais aussi prendre en compte les dimensions affective, relationnelle et sociale, de la sexualité. Ces 2 dimensions indispensables à l'accompagnement d'un choix éclairé de contraception, nécessitent compétences et formation dans ces deux domaines. Sans remettre en cause l'importance d'une surveillance médicale de la contraception hormonale, le Planning Familial dispose d'un personnel médical et non médical formé à la contraception, travaillant conjointement dans l'échange de connaissances et de compétences, disposant du temps nécessaire à une information complète, sans à priori, et en capacité d'adapter sa pratique à chaque demande, dans l'intérêt des femmes.

La place de la contraception masculine

Aujourd'hui, le Planning Familial s'intéresse de plus près à l'évolution des méthodes contraceptives masculines qui peuvent ouvrir de nouvelles perspectives. Cependant, la contraception masculine ne se résume pas à un problème technique, mais révèle un certain nombre de freins sociaux sur lesquels notre association et ses partenaires (association ARDECOM, urologues, andrologues) réfléchissent activement.

La contraception masculine a pris toute sa place dans notre discours depuis très longtemps, incitant les garçons à se préoccuper de cette question, qu'il s'agisse de la contraception masculine ou féminine.

Conclusion

La contraception est un domaine en évolution. Les progrès techniques, les polémiques, la diffusion des informations, la persistance des angoisses et des idées reçues, le discours sexué de la contraception et la culture de la maîtrise totale du risque sont autant de paramètres qui nous amènent à réfléchir, évoluer et transmettre des informations adaptées dans le respect du choix de chaque personne, y compris celui de la non contraception.

1.2. L'IVG

L'avortement, un droit légal mais toujours à légitimer

Le rapport du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes rendu public le 7 novembre 2013 souligne les insuffisances en termes d'accès à l'avortement, encore trop souvent synonyme de « parcours de la combattante ». En Isère, les équipes du Planning Familial sont parfois témoins de certains dysfonctionnements qui ne se limitent pas à la prise en charge des femmes (délais de prises en charge variables, différences de traitement selon les publics, ...). Ces problématiques concernent aussi les cabinets d'échographies, avec une tendance à culpabiliser les femmes engagées dans une démarche d'IVG. Au regard de cette situation, le Planning Familial défend aujourd'hui la légitimation du droit à l'avortement. Trop souvent, ce dernier est considéré comme une dérogation plutôt qu'un droit, un acte tout juste toléré, ce qui non seulement culpabilise les femmes mais en dévalorise la pratique.

La prise en charge à 100% de l'IVG

Voté en octobre 2012, le remboursement à 100% de l'IVG est en vigueur depuis avril 2013. L'article 50 de la loi de finances pour la Sécurité sociale et le décret du 25 mars 2013 modifient le taux de remboursement des frais et actes liés à l'IVG et passent ainsi le remboursement à 100% sur le risque maladie. C'était une promesse de campagne de François Hollande afin de lever tout frein financier au recours à l'avortement, en parallèle à la demande de remboursement à 100% des contraceptifs pour les mineures de 15 à 18 ans. Cette nouvelle disposition législative est un réel progrès pour l'accès des femmes à l'IVG. Pour autant, le forfait n'inclut pas tous les actes afférents à la bonne réalisation de l'IVG. Ainsi l'échographie de datation de la grossesse, exigée aujourd'hui pour toute IVG, n'a pas été incluse dans le forfait réévalué, et n'est donc pas prise en charge à 100% alors qu'elle en est une des étapes incontournables. Pour que l'IVG soit véritablement accessible aujourd'hui en France, il ne suffit pas de rembourser l'IVG à 100%, encore faut-il qu'elle soit accessible sur tous les territoires dans des délais rapides et dans la proximité.

Actuellement, un avortement coûte entre 200 et 450 euros selon la méthode (médicale ou chirurgicale) et selon le lieu (établissement de soin public ou privé ou cabinet médical). Jusque-là seules étaient prises en charge à 100%, les IVG pour les mineures et entre 70% (en médecine de ville) et 80% (en établissement de santé) des frais pour les femmes majeures.

Remboursement selon les actes :

IVG médicale en ville :

le remboursement à 100% sur la base d'un tarif forfaitaire fixé à 191.74 euros, comprend la 2^{ème} Consultation médicale(Cs) médicale préalable, les 2 Cs de prise médicamenteuse, les médicaments et la Cs médicale de contrôle, mais il ne comprend pas la 1^{ère} Cs préalable, les analyses biologiques et l'échographie, prises en charge dans les conditions habituelles.

IVG médicale en établissement de santé :

sur la base d'un tarif forfaitaire de 257.91 euros qui comprend les analyses de labo préalables à l'IVG, les 2 Cs de prise médicamenteuses, les médicaments et la Cs de contrôle, mais qui ne comprend pas les 2 Cs préalables.

IVG chirurgicales :

sur des bases de tarif forfaitaire de 437.03 à 644.71 euros, fonction de l'établissement, du type d'anesthésie et de la durée d'hospitalisation qui comprennent l'analyse préalable à l'IVG, l'AL ou AG, l'acte d'IVG, sa surveillance, l'accueil et l'hébergement, mais ne comprennent pas les 2 Cs médicales préalables et la Cs de contrôle.

Cas particuliers : le remboursement est à 100% avec dispense totale d'avance de frais pour les mineures non émancipées sans consentement parentale et pour les femmes bénéficiaires de la CMU complémentaire et des femmes bénéficiant de l'aide médicale d'état (AME).

Les centres de planification, lieux ressource pour l'IVG

Après 3 ans de recul et d'expérience, notre pratique et notre réflexion collective sur l'accueil des femmes se sont affinées. Nous sommes repérées sur le territoire par les usagers et les partenaires comme lieu ressource pour l'accueil, l'information et la pratique des IVGM. Du côté des femmes, leurs retours sont très positifs, tant sur la prise en charge médicale que sur l'accompagnement dans leur démarche, le temps que nous pouvons leur consacrer, la disponibilité et la compétence du personnel. Un étroit travail de partenariat entre médecins et CCF s'est mis en place permettant une prise en charge globale de la personne sur le plan médical et psychosocial.

Le nombre d'IVG médicamenteuses pratiquées dans nos centres a augmenté de 25% en 2013, de même que le nombre d'entretiens IVG qui est passé de 707 à 1017 (soit 43% de plus). Cette augmentation est plus significative dans certains centres, comme Villefontaine et Gambetta par exemple. Notons que de nouveaux médecins se sont formés à la pratique de l'IVGM en 2013, notamment à Gambetta et Saint Egrève.

Ceci étant, des situations complexes peuvent survenir notamment pour les jeunes majeures vivant avec leurs parents, sans ressources financières, et qui se trouvent dans un contexte familial qui ne leur permet pas d'en parler à leurs parents. Il y a aussi les cas de prises charge de jeunes filles mineures demandeuses d'IVG.

Les nouvelles mesures du gouvernement

- 7 mars 2013 : création du site www.ivglesadresses.org, qui répertorie les structures publiques et privées et les médecins de ville.
- 13 septembre 2013 : remise à la Ministre des Droits des femmes par le HCEfh du rapport concernant l'information sur l'IVG sur internet.
- 17 septembre 2013 : le Sénat adopte un amendement visant à étendre le délit d'entrave à l'IVG (entrave à l'accès aux lieux informant sur l'IVG). 28 septembre 2013 : lancement du site www.ivg.gouv.fr pour lutter contre la désinformation des sites antichoix. Ce site est destiné à améliorer l'information, rappelant que ce droit est garanti par la loi. L'accès à une information précise, claire et non suggestive est l'une des conditions essentielles d'un choix éclairé, en toute autonomie, dans le plein respect de l'exercice des droits propres pour chaque personne.



- Le téléphone : le Ministère des Droits des femmes a annoncé vouloir installer une plate-forme téléphonique à numéro unique national qui réorientera les appelants-es selon leur départements vers les plate-formes existantes.

Fin de « la notion de détresse »

La [loi Veil de 1975](#) autorise l'IVG pour la « femme enceinte que son état place dans une situation de détresse [et qui] peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse ».

La référence à la « situation de détresse », qui conditionnait l'accès à l'IVG dans cette loi, était une disposition devenue « obsolète ». Depuis le 20 janvier 2014, l'Assemblée Nationale a supprimé la notion de détresse pour les femmes demandant l'IVG. La Ministre des Droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem a notamment souligné que « l'IVG est un droit à part entière et pas une simple tolérance assortie de conditions ».

1.3. Les Infections sexuellement Transmissibles (IST) dont le VIH : faut-il introduire les TROD dans nos pratiques de dépistage

Les derniers chiffres sur le sida en France publiés en mars 2014 par l'Institut de veille sanitaire (INVS), incitent le Planning Familial 38 à s'interroger sur d'éventuels moyens de dépistage supplémentaires à mettre en place, afin d'élargir sa mission de prévention.

En effet, plus de 6.000 nouvelles contaminations surviennent tous les ans depuis plusieurs années.

- Les chiffres indiquent que la proportion d'hommes continue d'augmenter, atteignant 69% en 2012, alors qu'elle était de 57% en 2003.
- Les 25-49 ans représentent 70% des découvertes de séropositivité en 2012, 18% sont des personnes âgées de plus de 50 ans et 12% ont moins de 25 ans.
- Enfin, plus de la moitié des personnes ayant découvert leur séropositivité en 2012 sont nées en France, 31% en Afrique subsaharienne.

Considérant les indications que nous donnent ces chiffres, nous pouvons noter que :

- Les moins de 25 ans représentent le taux le moins important des nouvelles contaminations. Il s'agit d'un public facile à rencontrer pour les professionnels du Planning Familial, notamment tout au long de leur scolarité lors des animations scolaires menées par les conseillères conjugales, public qui s'adresse par ailleurs aux centres de planification pour ses besoins en matière de protection (préservatif) ou de dépistage (test sanguin VIH).
- Quant aux 25-49 ans, ils sont plus rares à fréquenter les centres de planification, hormis les femmes qui peuvent continuer à venir pour des consultations gynécologiques. Or il se trouve que les hommes de cette tranche d'âge représentent la population la plus affectée par le virus.
- Enfin, les plus de 50 ans, s'ils fréquentent les centres de planification, viennent plutôt pour des entretiens de conseil conjugal, et non pour une demande de prévention ou de dépistage.

Nous constatons donc que les personnes les plus touchées par la contamination du virus ne fréquentent pas, ou très rarement, les centres de planification.

Afin de les approcher, il faudrait mener des actions de dépistage "hors les murs" pour aller à la rencontre de ces personnes qui ne viennent pas spontanément dans nos centres ou qui ont des difficultés d'accès aux soins. Ce travail ne peut se faire qu'en partenariat avec d'autres acteurs de terrain avec qui la collaboration s'élabore et se construit au fil du temps.

Ainsi, les démarches et interventions des conseillères conjugales des centres de planification et des antennes de quartiers du Planning Familial 38 ont donné lieu à des partenariats multiples et consolidés, notamment avec des structures en contact avec une population en grande précarité, en risque de prostitution, en mal de logement, en demande de papiers, en situation d'exclusion et d'éloignement des dispositifs sociaux et de santé. Il s'agit à priori des populations les plus exposées au risque de transmission du VIH ou les plus isolées du système de soins.

A l'aune de ces éléments, nous engageons notre réflexion sur différents axes :

- Comment étendre nos actions auprès des 25-49 ans ?
- Faut-il introduire l'usage des TROD (Test de dépistage rapide du VIH) dans nos pratiques, dans nos centres de planification et/ou hors les murs ?
- Si oui, quelle faisabilité : formation des professionnels du Planning Familial, quels partenariats renforcer ou développer, quelles actions de dépistage mettre en place, auprès de quels publics, quels moyens financiers et humains à disposition au sein des centres de planification, quelle place pour la conseillère conjugale : le geste technique et/ou l'accueil et les entretiens individuels?
- Si non, il convient malgré tout de rester informé et de pouvoir assurer le relais avec d'autres professionnels de terrain qui pratiquent les TROD, afin de proposer aux personnes un dépistage intégré à une offre complète de prévention (information, conseils, distribution de documents et matériel de prévention...).

1.4. Les actions collectives : diversité, adaptation et créativité

On note, dans l'ensemble des centres de planification du Planning Familial 38, une augmentation du nombre de ces animations collectives, les demandes étant de plus en plus nombreuses. Les animations ou interventions proposées sont marquées par une grande diversité qui témoigne de l'inscription dans le contexte local spécifique à chaque territoire. Les conseillères doivent faire preuve d'une grande créativité pour s'adapter à chaque public rencontré, mais il arrive fréquemment qu'elles soient aussi confrontées à des difficultés.

S'inscrire dans les réseaux locaux

Le Planning Familial, défendant une démarche d'éducation populaire, privilégie la posture de « l'aller vers » : aller vers les différents publics, aller vers les différents partenaires, etc... afin de s'inscrire dans une dimension de partenariat et de réseau la plus large possible. Les équipes sont à l'initiative des projets ou s'associent à des projets portés par des partenaires.

Il en découle une grande diversité des partenaires et des publics concernés :

- Tous les types d'établissements scolaires ou centres de formation : primaires, collèges, lycées généraux ou professionnels, MFR
- Les établissements ou associations qui accueillent des personnes en situation de handicap : AFIPAEIM, IMP, IME, l'Association des Paralysés de France
- Des structures travaillant auprès de public adulte : Foyers de Jeunes Travailleurs, Foyer de l'étudiant, Missions locales, Plate-forme de mobilisation professionnelle ACEISP
- Des associations travaillant auprès de publics vulnérables et/ou en grande précarité : Point D'eau, Amicale du Nid, Roms Action
- Les centres sociaux, Maisons Des Habitants, Maisons de quartier
- Des lieux d'accueil parents-enfants

- Des structures accueillant des jeunes mineurs concernés par une mesure de justice : Maison d'arrêt, Centre Educatif Renforcé ou Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Travailler en amont avec les partenaires

Les équipes favorisent la mise en place de projets co-construits avec les partenaires. Cela implique des temps d'échange conséquents permettant une meilleure connaissance des missions de chacun. Ainsi, la définition des objectifs des interventions s'en trouve facilitée, s'appuyant sur une analyse des besoins préalablement identifiés. Dans le cas des établissements scolaires, le travail de préparation avec les professionnels participe à la mise en place d'une culture commune, non pas pour lisser un discours, mais bien pour apporter réflexion et débat auprès des jeunes. Sur la question des stéréotypes de genre, c'est parfois un travail délicat pour les professionnels qui n'ont pas cette sensibilité.

Par ailleurs, il nous semble important de mettre en place des projets qui s'inscrivent dans la durée et dans une progression cohérente sur tous les niveaux d'un même établissement, plutôt que des interventions ponctuelles. Cependant, bon nombre d'établissements scolaires ne peuvent prendre cet engagement, pour diverses raisons : emploi du temps chargé, résistance de certains chefs d'établissements, etc.

Adapter les thématiques selon les besoins et les publics

▪ **Les stéréotypes de genre**

Ce thème se décline sous diverses formes, selon les publics. En collège et lycée, les conseillères travaillent autour des idées reçues et des représentations. « Qu'est-ce qu'être une fille ? une femme ? un garçon ? un homme ? que font les filles et les garçons ? qu'est-ce qui nous différencie physiquement, psychiquement ? ». Ces questions sont de plus en plus abordées dès l'école primaire, dans l'idée de réfléchir au vivre ensemble avec plus de respect des différences.

▪ **L'estime de soi**

Un thème important qui est abordé avec le public adolescent et le public « femmes ». Sur certains secteurs, le CPEF participe au dispositif « 5 jours pas comme les autres » mis en place par le Conseil Général pour des personnes en difficulté d'insertion dans le monde du travail et l'espace social.

▪ **Les violences : familiales, les violences de genre, violences sexistes, l'homophobie...**

▪ **La parentalité**

En 2013, le thème du Mariage pour tous, en lien avec l'actualité, a souvent été l'objet de discussions animées durant les interventions. Les conseillères ont cherché à faciliter l'expression de l'opinion de chacun, favoriser un esprit critique et toujours veiller à une plus grande tolérance et acceptation de la différence, malgré les difficultés de la part de certains publics.

Adapter les « formats » d'animations selon les publics, dans une démarche participative

Selon les publics rencontrés, les conseillères doivent adapter leur approche et le format de leurs interventions. Ainsi, une attention particulière est portée aux publics qualifiés de « vulnérable ». Cela se traduit par un nombre de séances plus important, des liens plus resserrés avec le personnel enseignant ou encadrant et un travail préalable plus intense avec les professionnels, en amont de l'animation. C'est le cas pour le public scolaire, type classe ULIS, SEGPA, dispositif Mission d'Insertion Généralisée ou pour les établissements accueillant des personnes en situation de handicap. De même, lorsqu'il s'agit de publics migrants, plus spécifiquement des femmes en centre de demandeurs d'asile ou en hébergement d'urgence, un travail sur le long terme s'impose. En effet, l'objectif est de leur apporter non seulement un soutien mais aussi de leur faciliter l'accès aux soins.

Parmi les autres types d'interventions, l'éducation par les pairs qui se caractérise par une participation active des élèves. L'idée est de redonner aux jeunes leur place en tant qu'acteurs de leur prévention et leur propre santé. Dans la même dynamique, le Planning organise des formations de femmes relais. C'est le cas avec l'association Roms Action, suite à des groupes de paroles. L'enjeu est alors de permettre l'émergence de personnes qui vont développer des actions de proximité en s'appuyant sur leurs propres savoirs ainsi que sur les représentations de leur communauté.

Dans les zones rurales, l'éloignement de centres urbains rend difficile l'accès à l'information et/ou à la contraception d'urgence. Des permanences régulières sont alors proposées au sein des structures, telles que les lycées professionnels, les Maisons Familiales Rurales et certains collèges.

Par ailleurs, des conseillères des équipes de Bourgoin, Villefontaine et Grenoble effectuent des permanences au sein de la Maison des Adolescents (MDA) à Bourgoin et à Grenoble. Fortement impliquées dans ce dispositif, les conseillères s'y rendent environ tous les 15 jours et y reçoivent des adolescents et leurs parents. La complexité de certains entretiens, en fonction des thèmes abordés, demande un investissement conséquent de la part des conseillères qui peuvent être mises en difficulté.

Fort heureusement, le travail de lien avec l'équipe pluridisciplinaire présente au sein de chaque MDA permet de trouver un soutien, grâce notamment aux réunions d'équipes et temps d'échanges proposés régulièrement.

Enfin, d'autres actions collectives sont organisées, sous différentes formes telles que des journées à thèmes ou stands (1^{er} décembre, journée des droits des femmes, journée contre les violences, lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie), ou bien encore des animations dans le cadre de la Semaine Santé.

Les animations : une invitation à la créativité !

Les équipes adaptent les modalités de travail et leurs outils d'intervention. L'objectif premier est de créer les conditions idéales pour faciliter l'expression de chacun, en instaurant un climat de confiance mutuelle. En fonction des thèmes abordés, il s'agit alors de trouver l'outil, le support ou encore le moment le plus adapté : petits déjeuners, film, jeux, séance ciné, création d'un roman-photo, théâtre forum, sont autant de supports et outils proposés par les conseillères.

Se confronter à des difficultés

Parmi les difficultés qui reviennent souvent,

- La durée limitée des interventions dans les classes (55 minutes), qui est un sérieux frein à un travail de fond avec les élèves. Rares sont les établissements où il est possible d'intervenir plus longuement.
- Le fait d'être témoins des injures et menaces envers les filles, de propos fortement homophobes ou xénophobes, d'un climat de violence. Même si dans beaucoup de classes, en début de séance, le discours est « politiquement correct » (« chacun fait ce qu'il veut », « pas de problème avec ça »), au fil de la séance, et en allant questionner d'un peu plus près leurs représentations de la sexualité, les critères de normalité dictés par « la nature » refont surface. Les réactions deviennent beaucoup plus réticentes, voire hostiles.

Le constat de la difficulté à reconsidérer les normes en matière de sexualité et de la prégnance des stéréotypes mobilise notre engagement et notre militantisme. Il nous encourage à poursuivre nos interventions afin de sensibiliser jeunes et moins jeunes à la question des relations entre filles et garçons, hommes et femmes, dans le respect des différences qu'elles soient culturelles, sexuelles ou autres.

1.5. Lutte contre les violences faites aux femmes : prévention et éducation à l'égalité comme leviers d'actions

La lutte contre les violences faites aux femmes est au cœur de nos missions en tant qu'association défendant les droits des femmes. Convaincu-e-s que cette lutte passe avant tout par l'éducation à l'égalité et la prévention, les professionnel-le-s du Planning Familial œuvrent chaque jour aux changements des comportements, à travers des interventions en établissements scolaires et non scolaires, dès le plus jeune âge.

Il s'agit de questionner et déconstruire les rapports sociaux de sexe qui assignent et enferment les femmes comme les hommes à des rôles sociaux et qui légitiment la domination masculine sous couvert de « rôles naturels ». Les violences faites aux femmes prennent en effet des formes très variables, qui ont pour point commun de prendre pour partie leurs sources dans les représentations sexistes et patriarcales de notre société : violences conjugales, violences sexuelles, sexistes, violences de genre... Toutes ces violences sont la manifestation et le résultat d'une société qui continue bien souvent à mettre les femmes en position d'infériorité par rapport aux hommes.

Avec la création d'un Ministère aux droits des femmes en 2012, une évolution se poursuit avec notamment le lancement du 4^{ème} plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes en novembre 2013. Le projet de loi sur l'égalité femmes/hommes en fait l'un de ses axes et un autre projet adapte le droit français à la convention d'Istanbul pour lutter contre les mariages forcés. Au regard des expériences vécues dans les établissements scolaires et non scolaires ainsi que dans les centres de planification, nous constatons que les violences ne reculent pas et que des moyens nécessaires doivent être mis en œuvre pour lutter efficacement et sur le long terme contre ce fléau.

Prévention des violences dans le cadre d'animations collectives

Dans le cadre des séances d'éducation à la sexualité dans les collèges et lycées, les conseillères travaillent sur les représentations filles/garçons et les questions de genre en utilisant différents outils dont le photo- langage « Agir pour un monde non sexiste ».

Le constat partagé en 2013 fait état de situations de plus en plus alarmantes, notamment à propos du regard des garçons sur les filles et de la capacité des filles à intégrer ces représentations comme des normes sociales. Par exemple, l'équipe de Bourgoin a observé un certain mutisme chez les jeunes filles qui craignent pour leur « réputation ».

Une fille qui ose parler ouvertement de sexualité et dévoiler certaines connaissances ou opinions sur le sujet, sera immédiatement soupçonnée de « l'avoir fait » et immanquablement considérée comme une fille facile, non respectable, très souvent et rapidement assimilée à une prostituée.

Par ailleurs, au cours d'une intervention en classe de 6^{ème} autour de l'égalité femmes-hommes sont ressortis des discours violents et discriminants de la part des garçons : « *c'est quand même normal que la femme s'occupe de la maison, c'est quand même pas à l'homme de le faire !* », « *si ma femme perd la carte bleue, là je la tue* », « *un coup n'a jamais tué personne* » et de la part des filles: « *c'est comme ça, c'est l'homme le chef de la maison...* », « *Je pense qu'un homme, un vrai, c'est celui qui décide, on se sent protégée* », « *un homme possessif, c'est normal, c'est parce qu'il tient à nous, c'est sa façon à lui de nous le montrer* ».

A partir de ce constat, les conseillères interviennent de plus en plus tôt, notamment dans les écoles primaires, à la demande des directeurs d'établissements. Il nous paraît en effet essentiel d'agir dès le plus jeune âge en travaillant sur ces représentations, en les déconstruisant, en abordant l'expression des émotions, l'écoute de l'autre. Partant des préoccupations des enfants, cette approche doit permettre de prévenir les violences en permettant à chacun et chacune d'améliorer son image de soi et ses compétences pour conduire sa vie.

Situations de violences lors d'accueils individuels et de groupes de paroles

Dans le cadre des entretiens individuels ou de couples au sein des CPEF ou à l'extérieur, les conseillères sont régulièrement confrontées à des situations de sexisme caractérisé et de violences conjugales. Très souvent, cette problématique survient en second plan. De là peut se mettre en place un dispositif d'accompagnement et/ou de réorientation vers des structures adaptées, en fonction des situations. Des demandes d'entretiens individuels surgissent parfois à l'issue d'une action collective (groupe de paroles, atelier socio-linguistique dans les centres sociaux, ...) où des sujets sensibles sont abordés. Certaines femmes, pour lesquelles il est difficile d'évoquer leur vécu personnel dans un collectif, demandent alors un rendez-vous avec une conseillère.

En 2013, nous avons engagé des actions visant plus particulièrement les femmes en situation de migration et les violences spécifiques qui les caractérisent. Il faut souligner que nous assistons à l'émergence d'un relativisme culturel, frein majeur à la lutte contre les violences faites aux femmes migrantes. D'où l'importance d'offrir des espaces de paroles aux femmes, de faciliter le repérage de nos centres de planification comme lieux ressource et de sensibiliser les professionnel-le-s travaillant auprès de ces femmes. Ces groupes de paroles peuvent créer des tensions entre nouvelles connaissances, et représentations ancrées dans les traditions. Mais par le partage de leurs vécus et de leurs différents points de vue, elles vont pouvoir s'emparer de ces connaissances nouvelles qui leur permettront de s'approprier leurs droits et de légitimer leurs choix. Ces groupes créent aussi des solidarités de femmes. Elles peuvent continuer à se rencontrer et à développer leurs capacités à prendre des décisions et à se positionner dans leur couple, dans leur famille, dans la société, en fonction de leurs propres dispositions.

Parmi les actions mises en place en 2013 :

- Groupes de parole à l'ADATE, foyer d'hébergement d'urgence à Echirolles, avec un groupe de femmes en situation de migration (primo-arrivantes)
- Groupes de paroles au centre social de Brignoud dans le cadre de l'atelier socio linguistique (ASL)
- Travail auprès d'un groupe mixte au CADA de Villefontaine
- Sensibilisation autour de la prévention santé et prévention des violences avec des groupes ASL des quartiers de la ville de Grenoble

L'action en réseau pour une meilleure réponse

Il nous paraît toujours aussi essentiel de travailler en réseau afin de mutualiser nos compétences avec des associations partenaires, d'élargir notre champ d'action et ainsi de mieux répondre aux besoins des publics concernés.

En ce sens, le travail de prévention et d'accompagnement du **Réseau Mariages Forcés**, dont fait partie le Planning Familial 38, s'est poursuivi en 2013, avec 11 nouveaux accompagnements de jeunes femmes et 7 suivis. On peut noter une meilleure visibilité du réseau et un impact positif du travail de prévention. Ceci étant, l'offre d'accueil et d'hébergement des jeunes filles victimes ou menacées d'un mariage forcé n'est pas à la hauteur des besoins. Dans ce cadre, nous travaillons en lien étroit avec des associations telles que Solidarités Femmes, Miléna, le Rialto ou bien encore AVI.

Enfin, nous souhaitons travailler plus largement sur la question des **mutilations sexuelles**, mondialement considérées comme une violation des droits des femmes, en lien avec différents partenaires, comme le GAMS, l'Amicale du Nid ou bien encore des professionnel-le-s de santé.

1.6. Le partenariat

L'action du Planning Familial est fortement ancrée dans un travail de réseau et de partenariat, nécessaire à la construction d'une culture commune et d'une société égalitaire. Nos actions sont menées en collaboration avec différentes structures, associatives et institutionnelles, afin de mieux cerner les besoins des publics et répondre aux différentes problématiques posées. Chaque année, les équipes du Planning Familial renforcent leurs relations avec les différents partenaires ou en créent de nouveaux. Dans ce contexte économique de plus en plus difficile, où les contraintes et pressions notamment budgétaires impactent notre travail au quotidien, le partenariat prend encore plus de sens.

Intérêt du partenariat

Travailler en partenariat implique la co-construction de projets et/ou d'actions, qui s'appuie sur la complémentarité des compétences et plus-values de chacun des partenaires. La diversité de notre travail et de nos champs d'actions nous amènent à collaborer avec différents types de personnes et structures, à leur demande ou à notre initiative. Il s'agit pour nous, Planning, d'apporter une expertise et des connaissances propres à nos missions. Ceci étant, ce tissage de liens requiert des temps de réunions et de préparation conséquents, qu'il convient de valoriser. L'analyse partagée des besoins, la définition d'objectifs communs, des modalités de mises en œuvre des actions, demandent une grande disponibilité des différentes parties prenantes, parfois difficiles à conjuguer.

Débloquer des situations complexes au sein d'établissements scolaires

Notre partenariat avec l'Education nationale, via des interventions dans les collèges, lycées et de plus en plus dans les écoles primaires, est historique. Les liens avec les infirmières, les assistantes sociales scolaires et, de manière générale l'équipe éducative, sont essentiels dans la construction des co-animations et interventions, en lien avec les projets d'établissement. Les missions des uns et des autres sont complémentaires mais il est nécessaire qu'un vrai dialogue puisse s'installer entre les professionnels au service des élèves. Il est d'autant plus important lorsque des situations complexes se présentent. Pour exemple, nous avons été plusieurs fois confrontées à des cas de prises en charge de mineures demandeuses d'une IVG, qui ont nécessité l'implication de toute l'équipe éducative au même titre que nos conseillères. Il s'agissait de couvrir des absences sans mettre au courant les parents, auquel cas, le choix de la jeune fille pouvait être totalement remis en cause, et altérer les relations avec sa famille. Dans ce cas précis, la loi reste floue et chacune des parties prend ses responsabilités, en choisissant, après concertation, de préserver au maximum la personne concernée.

Cette situation illustre une autre forme de collaboration, de partenariat mais qui est tout aussi importante dans l'exercice de nos missions. La confiance et la compréhension mutuelle ont été gage de succès et ont permis de surmonter collectivement une situation très complexe.

Toucher des publics prioritaires grâce au partenariat avec des associations

Travailler en liens étroits avec d'autres organisations nous permet d'atteindre des publics qui ne fréquentent pas les CPEF, ou peu « captifs » pour des raisons diverses (pas d'accès à l'information, déplacements limités, isolement géographique, freins en tout genre, ...).

En 2013, des partenariats associatifs se sont renforcés notamment avec des organisations travaillant auprès de populations en risque de prostitution (l'Amicale du Nid), en mal de logement (Point d'Eau à Grenoble), en demande de papiers, en grande précarité et de fait en situation d'exclusion et d'éloignement des dispositifs sociaux et de santé relevant du droit commun. Des accueils collectifs au sein des associations en question, déjà repérées par ces différents publics, ou dans nos CPEF, ont été mis en place. Ces espaces de paroles sont l'occasion d'ouvrir la discussion sur des thématiques complémentaires au travail des professionnels de ces structures. De même, nous travaillons avec des femmes primo arrivantes, en situation d'hébergement d'urgence, toutes en attente d'un titre de séjour (l'Adate à Echirolles). Les séances auprès de ces femmes ont eu pour objet d'aborder la question du corps, dans un premier temps d'un point de vue technique avec la contraception et la consultation médicale. Elles ont ensuite eu pour objectif de construire avec ces femmes une relation de confiance, afin de leur proposer un espace de paroles dont elles pourront se saisir, mais aussi de les inciter à s'inscrire dans une activité régulière, et de favoriser les échanges entre elles, afin de les sortir de l'isolement et de leur permettre de tisser des liens.

De manière générale, ces interventions représentent l'opportunité pour ces personnes de connaître nos centres de planification, découvrir nos missions, et envisager une prise de rendez-vous pour un entretien individuel si besoin.

Diversifier les liens en s'inscrivant dans les projets de territoire des CCAS et dans les quartiers

Depuis de nombreuses années, les CCAS sont des partenaires clés du Planning Familial, notamment à Bourgoin et Grenoble.

En 2013, les liens se sont fortement resserrés avec le CCAS de la Ville de Grenoble, qui est gestionnaire direct des antennes de planification présentes au sein des Maisons des Habitants. Les projets menés sont le fruit d'une concertation et d'une analyse sectorielle partagée entre conseillères/médecins du Planning Familial et directeurs de secteur du CCAS, répondant à des logiques de territoire et des priorités d'actions communes. Il s'agit de s'inscrire dans les projets de territoires des Maisons des Habitants, en valorisant et mettant en avant notre expertise. Notre présence dans les quartiers permet de tisser des partenariats multiples avec des Foyers de Jeunes travailleurs, des MJC, le Codase, la PMI, les services sociaux, ...en lien avec divers professionnels.

En outre, concernant l'activité médicale dans les quartiers, le partenariat entre le Planning Familial et l'Agecsa s'inscrit dans une logique de pluridisciplinarité et de complémentarité de nos métiers, dont l'objectif commun est de faciliter l'accès aux soins et à l'information. L'articulation de nos champs d'actions permet une prise en compte globale des besoins des usagers, que nous souhaitons préserver. La planification est en effet un exercice médical à part entière qui s'appuie en amont ou en aval de la consultation sur l'entretien de conseil conjugal et familial. Il est d'ailleurs intéressant de voir qu'un diagnostic commun à l'Agecsa et au Planning pointe du doigt une urgence sociale, face à laquelle il est parfois difficile de répondre.

Faciliter l'accès à l'IVG grâce à un maillage territorial

Le travail en réseau s'illustre également dans le cadre de l'IVG, où des relations essentielles sont nouées avec les médecins et les Hôpitaux de Bourgoin et Grenoble entre autres.

Ce maillage territorial permet de faire régulièrement un état des lieux sur les conditions d'accès à l'IVG sur notre territoire, les délais d'attente pour obtenir un premier rendez-vous, mais également d'échanger sur l'évolution des pratiques, de la prise en charge des femmes, du respect de leur choix. Afin de mettre un terme au « parcours du combattant » que vivent encore certaines femmes pour obtenir un rendez-vous, nous avons participé via la Fédération régionale du Planning et les services de l'A.R.S concernés, à la mise en place d'un protocole d'alerte régionale déclenché dès qu'une femme se trouve en difficulté pour être reçue dans les délais. Ce protocole permet également de repérer, regrouper et signaler toutes les difficultés rencontrées.

1.7. L'évolution des droits individuels, évolutions sociétales, question d'actualité

L'ensemble des centres de planification du Planning Familial 38 est engagé dans une approche globale de la personne dans le respect de l'expérience et du vécu de chacun, dans la défense du droit des femmes, la reconnaissance des différentes formes de sexualités.

Evolutions des droits individuels un exemple: les droits LGBTQI (Lesbienne, Gay Bisexuel Transgenre, Queer & Intersex)

La loi, adoptée en avril 2013, permettant aux couples lesbiens et homosexuels de se marier, fut l'occasion d'une résurgence importante de propos et actes de violence physique homophobes et d'un retour des idées essentialistes sur la complémentarité « naturelle » des hommes et des femmes dans des rôles sociaux masculins/féminins bien définis. L'irruption du religieux dans les débats, participa d'un renforcement de la norme de l'hétérosexualité considérée comme seule sexualité légitime, et notamment comme seule sexualité qui peut ouvrir des droits, un accès à la parentalité.

Le Planning Familial agit pour que l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes, qui était une promesse phare de la campagne de François Hollande, devienne réalité, mettant fin à cette inégalité sociale d'accès à la parentalité pour les couples de lesbiennes.

Le Planning Familial soutient la demande des associations homoparentales de « présomption de parenté » pour l'enfant né dans un couple marié, aujourd'hui absente du texte, et qui garantit comme la « présomption de paternité » dans les couples hétérosexuels, la reconnaissance de la filiation.

Enfin, le Planning Familial souhaite que s'engage une vraie réflexion sur les familles fondées en-dehors du cadre strict du mariage. Quid de l'adoption par les couples pacsés ou en concubinage ?

Tout cela témoigne de la nécessité d'une évolution des mentalités et de l'importance d'agir, notamment au travers de l'éducation, axe prioritaire de l'action du Planning Familial, voté lors de son 26ème congrès national à Marseille en octobre 2012 qu'il décline au quotidien à travers :

- l'éducation à la sexualité,
- les partenariats qu'il construit sur le terrain avec les associations LGBTQI pour lutter contre les discriminations et les violences liées à la naturalisation de la différence des sexes, aux stéréotypes sexistes et homophobes, à la hiérarchisation des sexualités et pour faire avancer l'égalité des droits pour toutes et tous,
- un travail de mobilisation de ses équipes : accueil, formation, mise en place de programmes d'actions

notamment sur la santé sexuelle des lesbiennes et des personnes transsexuelles, création d'une commission spécifique....

Concrètement, en Isère, en 2013, le Planning Familial a renforcé ses liens avec les associations LGBTQI :

- en participant au mois de mai à la journée de mobilisation internationale contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, place Victor Hugo à Grenoble où différentes associations tenaient des stands d'informations militants à l'appel de La Cigale, collectif inter-associations LGBT de Grenoble.

- par des rencontres avec l'ASSPA (Association grenobloise de Santé Solidaire et de Prévention des Agressions) pour travailler à un meilleur accueil, accompagnement des minorités sexuelles et notamment des lesbiennes au sein des centres de planification.

- en organisant un débat public le 29 novembre 2013 autour de *l'accompagnement social des personnes transidentitaires et de leur entourage*. Ce débat a permis l'amorce de la construction d'un réseau d'action sur l'agglomération grenobloise concernant la transidentité, face au constat notamment d'une quasi inexistence de lieux d'accueil sur l'agglomération de personne en questionnement identitaire. En 2014, conseillères et médecins du Planning Familial suivront une formation proposée par le GESt (Groupe d'Etude sur la Transidentité) et l'ASSPA dont l'objectif est de recevoir un niveau d'information suffisant pour pouvoir mieux comprendre le vécu de la transidentité, accueillir les demandes de soutien, être à l'écoute des personnes en recherche identitaire et les orienter vers des relais adaptés. L'objectif est de devenir un lieu d'accueil, d'accompagnement et cela de manière beaucoup plus explicite qu'actuellement, des personnes trans ou en questionnement, ou encore, en cours de transition.



Evolution sociétale, un exemple : la contraception masculine

La contraception est un droit fondamental et universel des hommes et des femmes pour vivre une sexualité libre et épanouie, mais se conjugue souvent au féminin. C'est grâce aux luttes féministes des années 1970 que les méthodes contraceptives se sont généralisées, (pilule, DIU, patch, implant etc...).

Or, des méthodes de contraception masculine « modernes » (en dehors du préservatif masculin, du retrait ou de l'abstinence périodique) existent et sont accessibles aujourd'hui en France.

Lors de soirées organisées dans le nord et le sud Isère, nous avons questionné les rapports femmes/hommes face à la contraception masculine. Nous ne souhaitons pas aborder ce sujet de manière simplement technique, mais également questionner nos rapports sociaux, notamment les rapports sociaux de sexe.

Ce qu'il en ressort :



■ La vasectomie est légale en France depuis 2001, même s'il est difficile d'y accéder. Ce geste chirurgical simple, concerne moins de 1% des hommes. Elle est beaucoup plus répandue en Allemagne, aux USA, en Inde ou dans les pays anglo-saxons comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas où 15 à 20% des hommes y ont recours.

■ Depuis des dizaines d'années, on entend régulièrement parler de la pilule pour homme ou de la **contraception hormonale masculine**. Cependant ces méthodes restent très confidentielles. Seulement deux médecins hospitaliers la prescrivent en France, malgré un protocole validé par l'OMS et expérimenté sur 1500 hommes depuis presque 30 ans. La quasi-totalité des médecins pense que cette contraception masculine est encore du domaine de l'expérimentation et qu'elle ne peut être diffusée ou prescrite.

■ La **contraception masculine thermique**, elle aussi mise au point il y a une trentaine d'années, est prescrite uniquement au CHU de Toulouse.

Dans la continuité de ces soirées-débats, convaincus-es que la contraception concerne autant les garçons que les filles, et que c'est en travaillant sur les rapports sociaux de sexe que nous pourrions lever les freins sur l'acceptabilité et la diffusion de la contraception masculine, nous avons développé un outil en 11 panneaux qui intègre la

contraception masculine.

Par ailleurs, à Grenoble et dans sa région, nous essayons de faire émerger un réseau de prescripteurs-trices (médecins andrologues, médecins généralistes, lieux d'écoute, «bienveillants») sensibilisés, formés et engagés dans une démarche pour l'égalité, pour l'alternance entre hommes et femmes en terme de contraception.

Question d'actualité, un exemple : la prostitution, un thème qui fait débat

La question de la prostitution a fait l'objet d'une réflexion interne entre salariées et militants/bénévoles de l'Association Départementale.

La proposition de loi 1437 votée par l'Assemblée Nationale, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel a réactivé ce débat : est-ce une illusion que de vouloir lutter contre la prostitution ?

Le Planning Familial, dans ses objectifs, agit et lutte pour participer à la construction d'une société égalitaire, sans marchandisation et sans violence.

Actuellement en France, le proxénétisme est interdit, mais les moyens ne sont pas mis en œuvre pour lutter contre cette forme d'exploitation. La lutte est aussi question de moyens, lutter contre les réseaux d'exploitation et de traite humaine n'est pas illusoire.

Le point qui fait scission dans le débat est celui de la pénalisation du client. Pour les unes, cette loi est bien plus globale que la seule pénalisation. La prostitution est de forme triangulaire, elle implique des réseaux et des proxénètes, des clients et des prostituées-ées. Une lecture de la loi dans son intégralité permet de comprendre plus clairement la portée des moyens envisagés dans leur ensemble.

Pour les autres, la pénalisation des clients risque de pousser ces derniers à plus se cacher, donc à isoler encore plus les personnes prostituées, le travail de prévention et de sensibilisation devenant plus difficile.

Par ailleurs, un des acquis du féminisme est la lutte pour la libre disposition de son corps. L'Etat n'a pas à légiférer sur la vie sexuelle des hommes et des femmes, considérant aussi qu'il y a plusieurs prostitutions : une prostitution contrainte et une prostitution libre.

Ce débat interne n'a pas encore abouti à un positionnement commun de L'Association Départementale du Planning Familial de l'Isère.

2/ Les activités de l'association départementale

2.1. Valorisation et développement du centre de ressources : la création d'un portail documentaire

Le centre de ressources du Planning Familial de l'Isère est un centre de documentation militant, spécialisé sur les sexualités, la contraception, l'avortement, l'évolution de la situation des femmes et des relations entre les femmes et les hommes, la question du genre, les violences. En 2013, il s'est enrichi de plus de 160 nouveautés et proposait un fonds documentaire riche de près de 5000 références (dont une majorité référencée dans la base de données).

Le centre de documentation est ouvert au public du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h30, et sur rendez-vous le matin (fermeture le mercredi et le samedi).

L'activité documentaire, en 2013, s'est articulée autour de trois axes majeurs :

- la poursuite des missions « permanentes »
- la refonte de la « newsletter de la doc »
- le changement de logiciel dans l'intention de créer un portail documentaire

Les chiffres clés de la doc en 2013

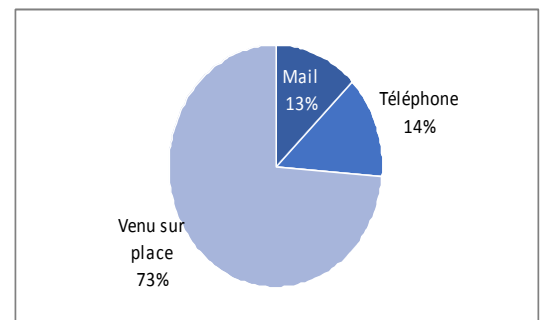
- près de 200 inscrits dont une centaine d'emprunteurs actifs
- 410 demandes effectuées (+10%)
- 1015 documents empruntés (+31%)
- 1615 articles de presse sélectionnés et classés
- 3542 références disponibles dans la base de données
- 20 abonnements à des périodiques généralistes et spécialisés
- près de 60 titres de périodiques archivés dont une majorité référencés dans le SUDOC
- gestion du centre assurée par une documentaliste employée à 80%

■ La fréquentation du centre et les utilisateurs/trices

En 2013, 410 demandes ont été traitées.

Cela représente une augmentation de plus de 10% par rapport à 2012. Cette hausse s'explique principalement par le déroulement d'une session de formation en conseil conjugal et familial. Le nombre de stagiaires étant également supérieur aux années précédentes, le nombre d'emprunts a donc naturellement augmenté. Une autre raison peut aussi être avancée : la participation grandissante du centre de ressources à des débats. Ceux-ci sont l'occasion de réaliser une table de presse, témoin de la richesse des documents disponibles et empruntables au centre de documentation.

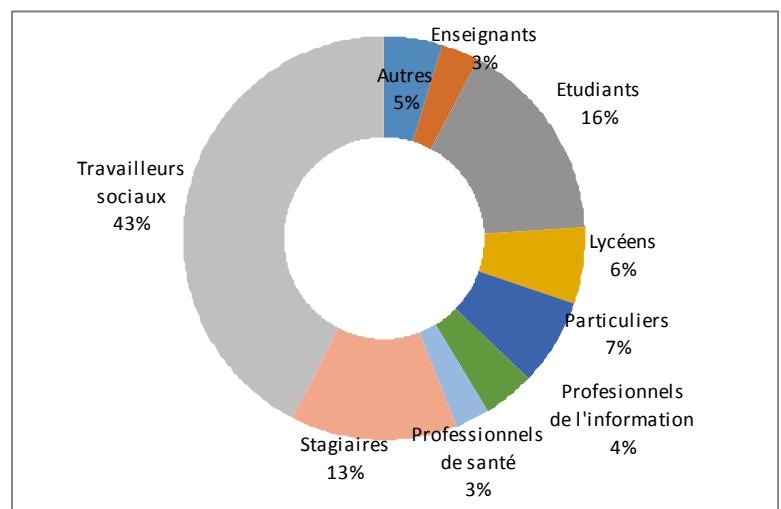
Les modes de prise de contact restent sensiblement les mêmes que l'année dernière, avec cependant une augmentation du nombre de demandes par mail, au dépend des demandes par téléphone.



Les demandes faites au centre sont majoritairement d'ordre professionnel (66%). En effet, la profusion d'informations disponibles sur internet et leur facilité d'accès, n'encouragent pas les scolaires à se déplacer pour obtenir des informations fiables et pertinentes.

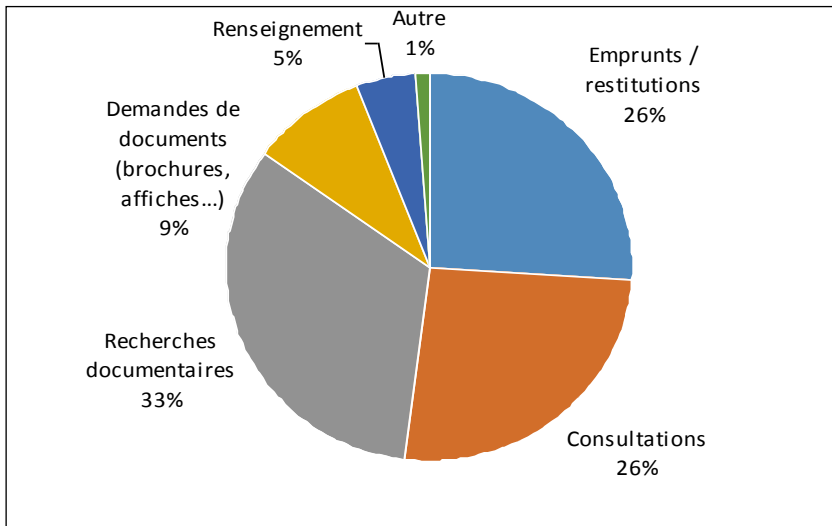
Comme les années précédentes, les catégories les plus représentées sont celles des travailleurs sociaux, 43% (conseillères conjugales et familiales, éducateurs, conseillers en insertion, assistantes sociales...) et des étudiants, 16%.

Comme expliqué précédemment, on note une forte progression des demandes réalisées par des stagiaires (13%). Les demandes de la part des formatrices du Planning Familial de l'Isère (CCF, SREPS...) auprès du centre de ressources sont également en augmentation (production de bibliographies spécialisés, dossiers documentaires, panoramas de presse ou alors intervention directe lors des sessions, notamment pour présenter les outils pédagogiques et leur méthodologie).

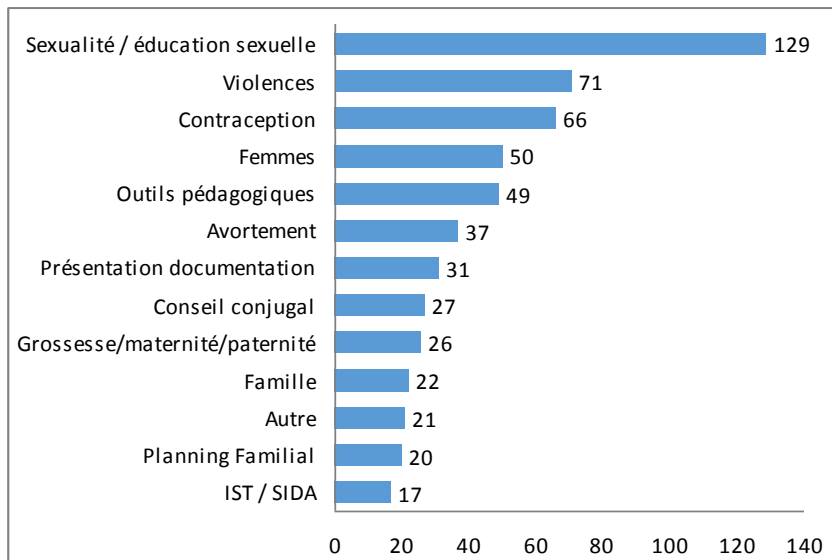


■ Les demandes traitées

Motifs des demandes



Thèmes des demandes



■ Le fonds documentaire

Le centre de ressources poursuit la politique documentaire précédemment engagée et plus précisément autour des questions du genre, du handicap et de la sexualité.

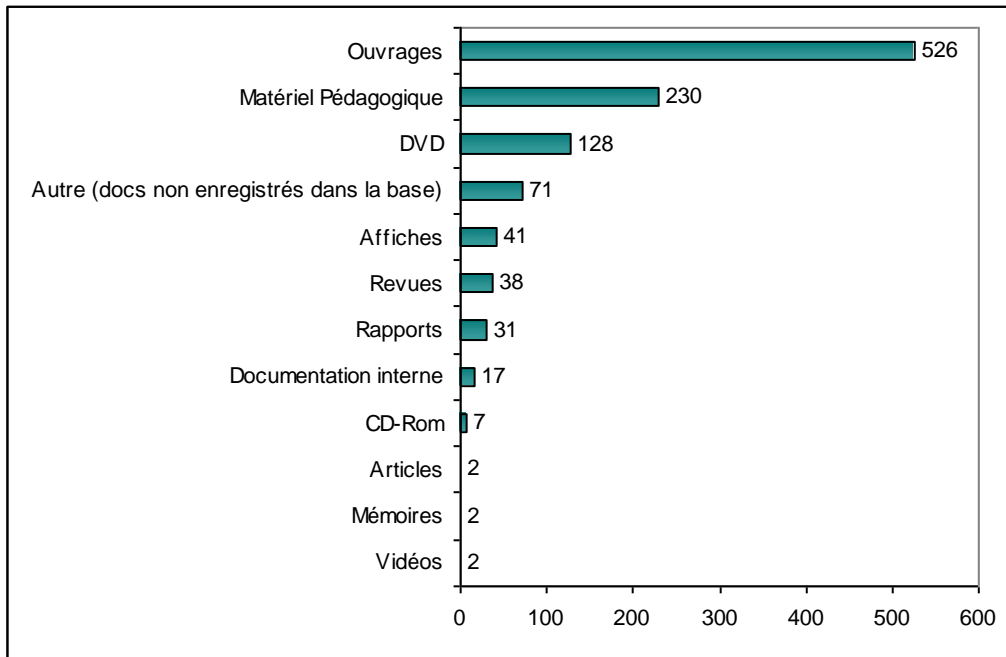
En 2013, le fonds documentaire se compose de :

- 2824 monographies, rapports, thèses, mémoires, actes de colloque, usuels saisis dans la base de données (le fonds le plus ancien n'étant pas encore saisi dans la base)
- 208 revues
- 1615 articles de presse analysés et classés ; plusieurs thématiques ont particulièrement été abordées dans la presse, le « mariage pour tous », la suite du scandale des « pilules de 3^{ème} génération » (affaire qui a commencé en 2012) et le projet de loi sur la prostitution
- 72 fichiers électroniques indexés
- 129 affiches
- 74 outils pédagogiques
- 173 documents audiovisuels.

■ Le prêt

En 2013, le centre de ressources a réalisé 1095 emprunts, tous supports confondus. **Soit une progression de 31% par rapport à l'année précédente.** Là encore, la forte demande des stagiaires en conseil conjugal et familial, ainsi que les demandes récurrentes des travailleurs sociaux, notamment sur les outils pédagogiques (conseils méthodologiques) expliquent ces chiffres. La refonte également de la newsletter de la documentation, dont l'objectif est de présenter une vision plus large du fonds documentaire, a elle aussi, contribué à augmenter le volume des emprunts.

Les documents les plus empruntés restent les ouvrages et les outils pédagogiques.



■ Les partenariats et formations

Le réseau SUDOC-PS

Le système Universitaire de Documentation (SUDOC) est un catalogue riche d'environ 10 millions de références bibliographiques (monographies, thèses, publications en série et autres types de documents). Dans le cadre du recensement des collections de publications en série, le centre de ressources du Planning Familial de l'Isère est sollicité depuis plusieurs années afin de donner un état de ses collections dont certaines remontent aux années 1960. Ainsi, en 2013, la documentaliste a suivi une formation à l'outil Colodus. Cette application web professionnelle est conçue pour la gestion (création, modification, suppression) des exemplaires liée aux notices bibliographiques du catalogue Sudoc. L'utilisation de cet outil est à la fois un gain de temps et de simplicité pour tous les membres du réseau.

Le réseau régional PRC

Le travail de réseau, initié l'année précédente avec l'IREPS Rhône-Alpes, dans le cadre du PRC (Pôle régional de compétences) s'est poursuivi en 2013 avec toujours comme objectif le développement de la base d'outils pédagogiques. Cette outil-thèque (http://prc-ra.org/outiltheque/index_outils.asp?id=322) propose une large sélection d'outils disponibles auprès des structures¹ qui constituent le PRC, sur toute la région Rhône-Alpes, dans le but d'aider les acteurs investis dans des projets d'éducation pour la santé. Afin d'alimenter correctement cette base de données, les différents membres ont été formés courant 2013.

■ Les projets menés

Création d'un portail documentaire

La ré-informatisation du centre visait un objectif plus large que la simple mise à jour du matériel informatique. En effet, ce projet a été pensé dans la perspective de créer un véritable portail documentaire. Les sites web traditionnels des centres de documentation ont petit à petit laissé la place à des portails documentaires permettant d'accéder à des fonctionnalités plus élaborées et cela, grâce à une porte d'entrée unique.

Un portail documentaire est construit autour de plusieurs éléments :

- la gestion électronique de documents (GEIDE) avec un gain de place de stockage, un accès 24h/24 et n'importe où à l'information.
- la gestion de profils : mise en avant de certaines ressources, de certaines possibilités en fonction du statut et du profil de l'utilisateur qui peut s'identifier, avec des services personnalisés.
- la possibilité d'utiliser des applications en ligne : poster des commentaires, faire des réservations.
- la possibilité de fédérer d'autres sites autour de ce même outil.

¹ le PF 69, le PF 38, La Mutualité Française, l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie et le Centre Ressources Jean Bergeret sous l'égide de l'IREPS Rhône-Alpes.

Toutes ces fonctionnalités sont désormais possibles grâce au nouveau logiciel installé (Kentika 2.2) et ce portail est accessible, depuis octobre, à l'adresse suivante : <http://doc.leplanningfamilial38.org>

Ces changements ont nécessité de repenser entièrement les offres documentaires proposées par le centre à ses utilisateurs, mais également d'anticiper les fonctionnements que chacune et chacun pourraient en faire. Un temps de formation pour la prise en main de ce nouveau matériel a également été nécessaire.

Les utilisateurs/trices peuvent déjà, selon leur profil (externe/interne, adhérent/non adhérent, professionnel/grand public)

- vérifier la disponibilité d'un document, faire des réservations
- consulter des mémoires en ligne, des rapports, des livres numériques
- télécharger des outils pédagogiques, accéder au livret pédagogique ou à des fiches pédagogiques
- poster des commentaires et évaluer les documents (sur une échelle de 1 à 5)
- s'abonner à une diffusion sélective de l'information (par exemple sur les mariages forcés)

A terme, ces offres devraient s'étoffer et se multiplier afin de fournir un véritable outil de travail « dématérialisé », plus particulièrement en direction des professionnels du secteur médico-social. Un véritable outil collaboratif, où pourraient être proposées des pistes d'animation, des évaluations d'outils et des conseils méthodologiques.

Depuis sa mise en fonctionnement, le portail a déjà enregistré un pic de plus de 26000 connections (novembre 2013) et près de 200 téléchargements, en décembre dernier (des livres, rapports, mémoires sont déjà téléchargeables en fichier pdf).

Numérisation des mémoires

Grâce au nouveau portail documentaire, les utilisateurs inscrits peuvent déjà, selon leur profil, consulter quelques mémoires en ligne. L'objectif majeur recherché à travers la numérisation des mémoires (et principalement ceux en conseil conjugal et familial (CCF) du Planning Familial de l'Isère) est, en assurant leur traitement électronique, de les conserver de manière pérenne et de les diffuser en texte intégral. Le projet de numérisation vise à la fois un accès plus large et plus rapide aux contenus, une meilleure valorisation de ces documents et la promotion d'une littérature grise le plus souvent peu connue et peu exploitée par les stagiaires CCF et les professionnels. De plus, ces documents étant exclus du prêt, leur numérisation permet un confort de travail à distance très utile pour les personnes n'habitant pas l'agglomération grenobloise ou celles peu disponibles aux horaires d'ouverture du centre. Cependant, pour des raisons de droits, ces mémoires ne seront consultables qu'en accès privé (réservé aux adhérents du Planning Familial 38 selon les profils) et pour les précédentes stagiaires ayant donné leur accord écrit. La démarche devrait donc prendre un certain temps.



Refonte de la newsletter

« La newsletter de la doc » présente chaque mois, depuis 2006, une sélection de 8 nouveaux ouvrages. Afin de rendre visible l'ensemble des nouveautés - les ouvrages mais aussi les outils, les revues, les documents audiovisuels... - la newsletter a donc dû être « revue et augmentée » en 2013.

Désormais les destinataires ont une présentation de 8 nouveaux ouvrages, mais aussi d'un outil pédagogique (DVD, d'une exposition, d'un jeu, ou d'une mallette...), de 5 revues, tous empruntables au centre de ressources, ainsi que d'un site internet pertinent. Les archives de ces newsletters sont également téléchargeables sur le site du centre de documentation, dans la rubrique « nouveautés de la doc »

<http://192.168.4.1/Record.htm?record=087712480599&heading=Nouveaut%E9s+de+la+doc>

Les archives

Afin de poursuivre le travail de mise à jour des archives « culturelles » du Planning Familial, initié en 2012 (voir rapport d'activité 2012), une adaptation du plan de classement des archives a été nécessaire. Un important travail de classement a également été fait, notamment à la suite de différents dons.

Ce fonds très spécifique concerne généralement peu de demandes par an, principalement d'universitaires ou d'étudiants en master, mais reste malgré tout un travail essentiel afin de conserver une partie de la « mémoire » de l'association.

■ Les perspectives en 2014

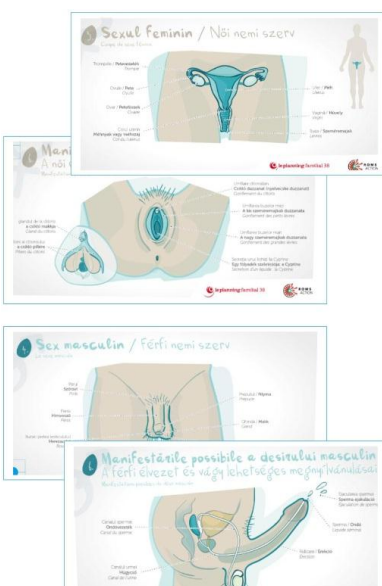
- Participation à la création d'outils pédagogiques
- Travail autour de l'évaluation et de l'analyse d'outils pédagogiques
- Poursuite de la numérisation des mémoires
- Renforcement du fonds documentaire de littérature jeunesse (rythmes scolaires...)
- Mise à jour du catalogue des outils pédagogiques (daté de 2012)
- Réalisation de bibliographies spécialisées
- Réflexion autour de la documentation numérique

2.2. Vers une diversification des moyens de communication

1. De la créativité : les outils développés en 2013

Associer communication et association peut sembler contradictoire à première vue, si on rapproche la communication de la publicité, du marketing des entreprises, de l'objectif de vendre sur le marché. Le Planning Familial représente l'intérêt général, la défense des droits des femmes qui sont donc dans l'espace public non marchand. Notre association s'adresse aux citoyens et non aux consommateurs. Cependant il est essentiel, en raison d'une part du manque d'outils d'animation spécifiques sur le marché et de la nécessité de trouver des ressources financières supplémentaires, de développer des outils d'information, de prévention et d'animation, outils vendus à nos partenaires associatifs, socio-éducatifs, médicaux, institutionnels... Le développement de ces outils constitue un moyen pour l'association de remplir ses missions et ses objectifs mais aussi de se faire connaître en tant que pôle créatif et innovant.

A la découverte du corps



Cet outil est le « fruit » d'un travail de réflexion mené par un groupe de paroles de femmes Roms relais, qui s'inscrit dans un projet construit et négocié avec l'Association Rom Actions et animé par des conseillères du Planning Familial de l'Isère depuis plusieurs années.

Le groupe de paroles de femmes, moment privilégié de partage d'expériences, a permis l'émergence de ce support graphique de discussion discret en taille et en couleur, sous forme de 8 cartes illustrées, recto-verso, traduites en 3 langues (roumain, hongrois et français).

C'est en partant du vécu des personnes, de leurs traditions et coutumes, de leur relation à l'autre (adultes ou enfants), de leur rapport à l'intime que cet outil d'émancipation s'est construit. L'enjeu pour le Planning Familial est de permettre à ces «femmes roms relais» de développer un savoir qui fasse lien entre des connaissances et les représentations de leur communauté. Cet outil est appelé à se développer, à évoluer, à être traduit en Romanes voire en d'autres langues, prochainement.

Contraception, tout SEXplique

CONTRACEPTIONS : tout SEXplique...

QU'EST CE QUE LA CONTRACEPTION ?

C'est l'emploi volontaire de méthodes ou moyens, par la femme ou par l'homme, visant à empêcher la fécondation lors de rapports sexuels.

1550 ans

La contraception, une idée vieille comme le monde.

Il existe de nombreuses méthodes contraceptives, certaines naturelles, certaines chimiques, certaines mécaniques, certaines hormonales, certaines chirurgicales. Elles agissent à différents stades de la fécondation : empêcher la pénétration du spermatozoïde, empêcher la rencontre du spermatozoïde et de l'ovule, empêcher la fécondation, empêcher l'implantation de l'embryon.



Toute personne a droit à une information globale qui lui permet de s'approprier la démarche contraceptive et de choisir la méthode qui lui convient le mieux en fonction de sa situation personnelle, sociale et relationnelle pour vivre une sexualité épanouie. Or, notre pratique nous a amené à constater le manque d'outils pédagogique adaptés relative à cette thématique.

Le service communication a donc coordonné la création d'une exposition sur la contraception en collaboration étroite avec le service documentation, des conseillères et médecins du Planning Familial ainsi qu'une jeune équipe de graphistes grenoblois.

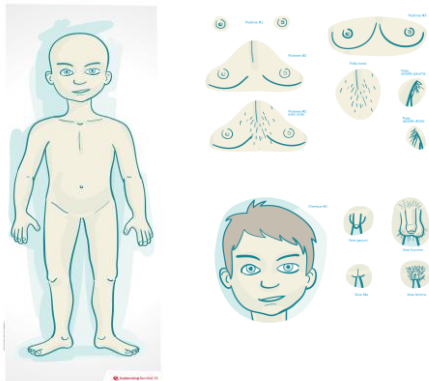
Cette exposition de 11 panneaux cartonnés a pour but de favoriser le dialogue autour de la maîtrise de la fécondité et de mobiliser jeunes et moins jeunes sur la défense du droit à la contraception et à l'avortement, liberté régulièrement remise en question en France, en Europe et dans le monde.

Le clito, un petit mot qui en dit long



Sous la forme d'un set de 4 cartes postales illustrées de dessins, cet outil a été conçu pour susciter la discussion publique ou intime autour du plaisir féminin et du clitoris en particulier, organe victime d'un véritable tabou.

Etre une fille, être un garçon...à quoi le reconnaît-on ? C'est mon genre



Dans nos interventions, nous privilégions la réflexion collective avec des techniques et des outils spécifiques d'animation de groupe favorisant l'élaboration, le non jugement, la parole.

Les représentations autour de ce qu'est, ou ce que devrait être un garçon, une fille, sont légion.

Nous avons conçu un outil qui questionne les représentations du masculin et du féminin par le biais d'un jeu composé de silhouettes et d'éléments exués et asexués, afin de questionner les rôles attribués aux filles et aux garçons et d'amorcer une réflexion sur le caractère socialement construit des différences.

Chaque composition, à partir de silhouettes, peut montrer que beaucoup de choses sont possibles : être une fille avec des cheveux courts, une silhouette androgyne ou bien être un garçon avec de petits seins etc.

2. De nouvelles formes de mobilisations expérimentées en 2013

■ Actions symboliques versus actions concrètes

L'action d'information et de prévention du Familial de l'Isère peut être symbolique (cf. Flash-mob), mais elle peut également prendre une forme plus concrète et s'avérer d'une réelle efficacité (cf. mobilisation contre la soirée médecine du 8 mars).

■ Organisation d'actions d'ordre symbolique dans le Nord et le Sud-Isère

Le Planning Familial de l'Isère a co-organisé 2 flash-mobs en collaboration avec des acteurs locaux :

- L'un dans le cadre de la St-Valentin et du V-Day en février 2013 : cette danse-haka féministe organisée Place St-André à Grenoble en collaboration avec la Plateforme des droits des femmes a réuni 80 personnes. Il avait pour but de mobiliser le public autour de la lutte contre les violences faites aux femmes.

- Le second flash-mob intitulé 'Zumba pour l'égalité' fut organisé le 8 mars à Bourgoin en partenariat avec de multiples acteurs locaux, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Ces nouvelles formes de mobilisation nous ont permis de toucher un public plus jeune, facilement mobilisable via les réseaux sociaux. Ces événements filmés ont également circulé sur le net et contribué à faire connaître très largement cette initiative.



■ Mobilisation contre une soirée étudiante grenobloise de mauvais goût

La mobilisation du Planning Familial est également passée par une action concrète de dénonciation d'une soirée douteuse organisée par les étudiants en médecine de Grenoble, le 8 mars, jour consacré aux droits des femmes.

L'indignation de la plateforme des droits des femmes dont le Planning fait partie, a été largement reprise par les médias locaux. En effet, le flyer dédié à cette soirée comprenait une somme de propos sexistes, dégradants et humiliants (cf ; flyer ci-joint- « soirée médecin ravalement de faciale ce vendredi 8 mars au Chamois d'Or. Apporte ton marteau-biteur, tes tourne-fists et ta clé à pipe »). La forte mobilisation médiatique a permis l'interpellation des présidents d'Universités et leur condamnation unanime de ces propos. La soirée fut donc annulée. Dans ce cas présent, la mobilisation de l'opinion publique et la pression médiatique semblent avoir porté leurs fruits.



■ L'utilisation plus poussée des nouvelles technologies

La région Rhône-Alpes en partenariat avec le Planning Familial Rhône-Alpes, l'ALS et le CRIJ, organisait en septembre 2013, à l'occasion de la journée mondiale de la contraception, une présentation devant 150 lycéens et apprentis de l'appli *Pass contraception*. Le Planning Familial de l'Isère était présent pour accompagner les débats et échanges avec les jeunes dans le cadre de cette présentation de l'Appli *Pass contraception* pour smart phone

3. Le Planning Familial de l'Isère, une association résolument ancrée dans l'actualité

■ Une mobilisation pour la défense des droits individuels des citoyen-ne-s

Notre association a réaffirmé à plusieurs reprises son soutien à la lutte pour le respect des droits démocratiques quels que soient son genre ou ses orientations sexuelles et son refus des tentatives de repli d'une certaine frange de la population. Ainsi des débats sur le 'mariage pour tous', la transidentité, l'assistance sexuelle aux personnes handicapées, la contraception masculine, l'hypersexualisation des petites filles, ont été organisés dans le cadre des 'Rencontres et Controverses', en soirée.

Ces débats se sont parfois poursuivis dans la cadre d'autres activités menées dans l'agglomération. Ainsi par exemple :

- la projection-débat animée par le Planning Familial de l'Isère sur le thème de l'assistance sexuelle dans le cadre du mois de l'accessibilité à Echirolles et reportage TV sur France3-Alpes le 10 juillet relatant les questionnements du Planning Familial sur cette thématique.
- la participation à un forum associatif à Grenoble, place Victor Hugo, lors de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, en partenariat avec le collectif pour l'égalité des droits Grenoble-Isère, le 17 mai 2013.
- la participation à 'Campus en fête' en septembre 2013 lors d'une journée thématique sur la contraception masculine dans le cadre de la journée mondiale pour la contraception.
- l'animation d'un débat sur l'hypersexualisation et la banalisation de discours et images porno, dans le cadre d'une rencontre organisée par l'association Unis Cités, en compagnie de jeunes en service civique sur la région.

La Planning Familial de l'Isère était également présent sur de nombreux stands tenus en lien avec des dates clés de l'actualité en 2013 : stand en collaboration avec l'Association Scientifique Inter Disciplinaire à l'UJF en mars, stand à la faculté de Pharmacie de Grenoble dans le cadre du SIDACTION en avril, stand en partenariat avec SOS racisme dans le cadre de la Semaine de la coopération internationale soutenue par le conseil général, etc.

■ Une mobilisation contre l'austérité

Le désengagement continu de l'Etat concernant le financement des associations qui œuvrent et militent sur la défense des droits individuels, l'accès souvent discriminatoire à la santé et à la justice sociale, met à mal la solidarité et le vivre-ensemble. Le Planning familial de l'Isère s'est donc engagé lors de la semaine de mobilisation citoyenne mi-septembre, organisée par le collectif d'associations de la grande région urbaine grenobloise. L'idée était d'informer le public sur les difficultés financières rencontrées à l'heure actuelle par les associations, le manque de moyens financiers limitant de facto la possibilité pour celles-ci de mener à bien leurs missions de prévention et d'information.

Le Planning familial s'est également mobilisé en tout début d'année, notamment via ses interventions dans les médias locaux, à propos de la baisse de subvention allouée par le Conseil Général. Cette baisse touchait plus de la moitié de nos centres et entraînait indubitablement des difficultés pour ces centres. Et enfin nos équipes étaient également présentes dans le carré féministe organisé dans le cadre de la manifestation du 1^{er} mai à Grenoble afin de dénoncer les nouvelles coupes sombres dans les dépenses publiques, coupes restreignant l'accès à la santé publique pour toutes à travers la fermeture de centres IVG, la fermeture de maternité etc.

The flyer is titled 'Rencontres et Controverses' and features a central graphic of a hand holding a heart. The main text reads: 'Assistance sexuelle et handicapés: quelles réponses possibles, quelles limites?'. It is a debate organized by the Planning Familial de l'Isère in collaboration with the 'SExe et Handicapés' forum. The event is free and open to all. It is moderated by Catherine Agthe-Diener, a professor at the University of Grenoble Alpes. The flyer also includes contact information for the Planning Familial de l'Isère and a list of speakers: Catherine Agthe-Diener, Professeur Denis GAGNAT, Christophe Sauter, 2012, 2012, 12-13 ans; Handicapés et sexualités - le livre blanc / Directeur de publication Martial NIEL, Pascal DREYER-DUJON, 2008, 2010; and Sexualités et handicapés - Entre-bat et des... / Catherine Agthe-Diener, Saint Maurice Editions Saint-Augustin, 2013, 2015, 18 euros.

4. Un travail de réflexion mené en collaboration avec des professionnels partenaires

Le Planning Familial s'est engagé auprès de plusieurs partenaires désireux de faire entendre la parole experte du Planning sur des thèmes tels que :

- La prévention des agressions sexuelles via la participation à une projection-débat au Méliès, organisée par le CRIAVS
- « Les professionnels-le-s face à l'inceste » via le témoignage d'un membre de nos équipes au cours du colloque sur cette même thématique organisé en octobre à Grenoble avec entre autre la présence de Boris Cyrulnik.
- L'éducation à la sexualité via l'organisation par le Planning d'une rencontre intitulée « Regards croisés sur la question du genre en milieu scolaire » organisée en avril 2013 en présence de multiples acteurs professionnels locaux dont l'IUFM, la Maison de l'égalité femmes-hommes, Images Solidaires, Solidarité femmes, l'association Contact.



5. Un regard tourné vers la culture

S'exprimer et communiquer à travers l'art est également un levier fondamental pour le Planning familial qui s'appuie sur l'organisation de nombreux événements artistiques afin de mobiliser le public autour des thématiques liées à la vie affective et sexuelle.

A Saint-Egrève, deux soirées-théâtre ont été organisées, sur des parcours de femmes, ainsi qu'une rencontre littéraire en février autour de 'Dire et faire l'amour' avec la participation de l'historienne Anne Claire Rebreyrend.

A Grenoble, une soirée projection-débat en mars 2013. a été consacrée aux notions de bonheur/plaisir féminin/jouissance, quia mobilisé une réalisatrice grenobloise ainsi qu'un membre de la société alpine de philosophie.

Le Planning familial a aussi a mené une réflexion en collaboration avec l'association les Voies d'Elles et des enseignantes-chercheuses sur le genre, dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité, sur le thème « le langage a-t-il un genre ? » avec un film et un débat au cinéma le Méliès à Grenoble.

2.3. La formation

La constitution d'une commission formation travaillant à la restructuration du pôle formation de l'AD38

En 2013, plusieurs commissions de travail réunissant salariés et bénévoles du CA, ont vu le jour afin de travailler sur des thèmes identifiés comme prioritaires. En ce sens, la commission formation s'est constituée, avec pour objectif d'élaborer une politique globale de formation du Planning Familial 38 en tant qu'organisme de formation. Chargée de définir une stratégie et des priorités facilitant la planification et le choix des actions de formation à mettre en œuvre au sein de l'AD38, cette commission a d'abord travaillé sur trois axes :

- La réalisation d'un état des lieux des formations existantes sur le territoire isérois
- La définition de nos champs d'intervention / thématiques et publics prioritaires, selon l'existant et le potentiel
- La prise en compte des engagements et opportunités existants via les politiques publiques et conventions signées avec ministères ou autres et des sollicitations extérieures

De plus en plus d'établissements et de partenaires nous sollicitent pour des formations courtes auprès de professionnels et grand public. Cependant, le manque de moyens et l'absence de « feuille de route » rendent difficile les choix des formatrices et de l'équipe départementale actuellement. Ce travail en cours débouchera sur l'élaboration d'une nouvelle offre de formations, conjointement au renforcement du pôle et d'une revalorisation du statut de nos formatrices.

Formation au conseil conjugal et familial (CCF) – session 2013

Une nouvelle formation de conseillères conjugales et familiales a démarré en novembre 2012 avec 14 stagiaires. Il s'agit d'un groupe de femmes, hétérogène au regard de critères d'âge, de parcours personnels et d'expériences professionnelles. Au cours de l'année 2013, deux d'entre elles ont arrêté cette formation pour des raisons personnelles.

Cinq formatrices, toutes conseillères conjugales et familiales, composent l'équipe d'encadrement.

■ Le maintien des « fondamentaux »

Les objectifs de la formation s'articulent autour des savoir, savoir-faire et savoir-être et se déclinent au travers d'un processus pédagogique qui place le groupe, comme outil de travail, favorisant l'expression et le partage de réflexions et d'expériences.

L'ensemble de la formation est abordé via les concepts d'éducation populaire et d'analyse de genre. Elle s'organise autour de :

- **15 modules théoriques** animés par deux formatrices (dont une en fil rouge) et ponctuellement, par des intervenants internes (salariés, bénévoles) et externes (psychologue, historien, sociologue) sollicités pour leurs compétences spécifiques ou expériences personnelles
- **6 semaines de stage pratique**, dont 3 sur un même lieu, avec la mise en place d'un tutorat pour soutenir les apprentissages de la posture professionnelle

■ La mise en conformité avec le nouvel arrêté ministériel

L'équipe de formatrices a repris le déroulé de la formation pour le mettre en cohérence avec les directives (cf. arrêté du 03/12/2010) plus particulièrement avec le référentiel de compétences.

Cela a entraîné une modification dans l'ordre des modules : ce calendrier « refondu » dans ses thématiques et ses objectifs a accentué l'aspect transversal de la pratique de l'entretien en face à face dans le cadre de la relation d'aide, et de la pratique d'animations collectives centrées sur l'éducation à la sexualité.

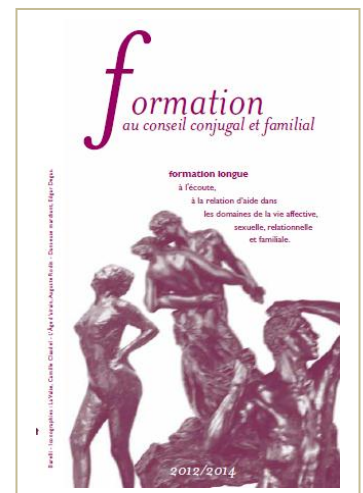
■ Les nouvelles modalités d'évaluation

L'équipe a également pris en compte ces changements, toujours en référence à l'arrêté cité précédemment :

- « - *Deux rapports de stage, complétés par les appréciations portées par les responsables du stage.*
- *Un travail de réflexion personnelle écrit portant sur les enjeux de la fonction et sa mise en œuvre.*
- *Un bilan individuel sous forme d'entretien, confirmé par écrit, en fin de formation.* »

Ces différents éléments témoignent d'une volonté plus marquée de prise en compte de trois volets structurant le parcours global de la formation : l'aspect théorique avec l'acquisition de connaissances, l'aspect pratique par le biais des stages et l'écrit de fin de formation ou « mémoire »

Il s'agit donc d'évaluer le processus d'évolution et l'appropriation de la posture professionnelle pour chaque stagiaire.



■ Autres aménagements

Afin de profiter au mieux des expériences de chacune des stagiaires, il leur est demandé de présenter au groupe leur structure professionnelle ou associative (missions, public, etc...). Cela permet de repérer des réseaux de partenaires potentiels.

Le renforcement du tutorat par une collaboration plus étroite avec les équipes des différents CPEF (rencontres formatrices/tutrices, bilans individuels avec les stagiaires à mi-parcours de formation) soutient les stagiaires dans les apprentissages d'une posture professionnelle adaptée, et les liens à établir entre théorie et pratique.

La présentation individuelle d'une fiche de lecture et d'exposé permet l'approfondissement d'un thème spécifique et un entraînement au travail d'écriture et de présentation orale

Le soutien renforcé au travail d'écriture du mémoire est aussi un élément important dans la validation de la formation avec trois « ateliers mémoire », une « soutenance blanche » devant le groupe et les formatrices et un suivi personnalisé avec une personne « guidante » pour le mémoire.

■ Liens avec la confédération du Planning Familial

Malgré des emplois du temps chargés, l'équipe de formatrices s'efforce de maintenir des liens et une représentation de l'AD38 au niveau national. Deux d'entre elles ont participé aux différentes rencontres relatives à l'organisation de la formation de CCF et aux jurys nationaux.

L'équipe de formatrices a le souci d'accompagner les stagiaires dans les meilleures conditions possibles. Elle se félicite de l'implication plus large de membres salariés et bénévoles de l'association au travers de modules, stages, guidance mémoire. La mise en place d'un pôle formation serait un encouragement supplémentaire.

Les formations SREPS : Schéma Régional d'Education pour la Santé / Formation inter- institutionnelle en éducation à la sexualité - niveau II

Thématique proposée par l'AD 38 : « Education à la sexualité et adolescents difficiles ou qui peuvent mettre en difficulté les professionnels ».

Les formations d'« approfondissement » sont destinées aux personnes ayant suivi la formation initiale (Formation inter- institutionnelle en éducation à la sexualité - niveau I ou une autre formation équivalente) et ayant une pratique de terrain en éducation à la sexualité. Elles s'adressent à tous les professionnels au contact d'adolescents, qui mènent des interventions collectives en éducation à la sexualité au sein de leur institution et qui souhaitent améliorer leur pratique.

En s'appuyant sur leurs expériences de terrain et sur les apports théoriques fournis, les stagiaires peuvent approfondir les questions de genre et de sexualité, prendre en compte et développer un regard positif sur la sexualité des jeunes comme un élément pour se reconstruire, revoir le cadre de la loi et réfléchir à son application avec discernement. La posture professionnelle de l'animatrice de séance d'éducation à la sexualité reste le « fil rouge » de ce temps de formation.

Deux sessions de 4 jours ont eu lieu en 2013, la première (celle de 2012 reportée sur 2013) en avril, et la deuxième en novembre 2013 :

- Dix personnes de la région Rhône-Alpes ont participé à la formation d'avril. Leurs champs d'intervention étant les établissements de l'Education Nationale, de la Prévention judiciaire de la jeunesse et du milieu associatif.
- Sept personnes, issues de l'Education nationale et le milieu associatif ont suivi la session de novembre.

Formation ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation / IUFM)

Une intervention a été organisée à la demande des formateurs de l'ESPE (ex IUFM) pour un groupe de 13 étudiants (10 femmes et 3 hommes) sur un module santé.

Les objectifs étaient de présenter le Planning Familial et les CPEF, afin d'être identifiés comme partenaire ressource par les futurs enseignants et d'aborder les notions de savoir, savoir-faire et savoir être sur les questions de sexualité, en lien avec leur future activité professionnelle.

La diversité des âges et des expériences a permis d'ouvrir, d'alimenter les débats et la réflexion, mais un manque de connaissances théoriques sur le développement psycho affectif de l'enfant et sur la sexualité infantile avec souvent la projection des représentations de la sexualité des adultes sur la sexualité des enfants, s'est fait sentir au cours des échanges avec les étudiants. Cela a permis de pointer la complexité des situations, la nécessaire adaptation du professionnel à la singularité des situations rencontrées. L'opportunité de pouvoir échanger avec des conseillères du Planning sur des questions de sexualité a été appréciée, ce thème n'étant jamais abordé dans le déroulement de leur formation. Cependant, le temps imparti à ce sujet reste très insuffisant.

Sur la base de cette expérience, nous pourrions envisager d'intégrer plus largement ces modules dans la formation initiale des futurs enseignants.

2.4. La coopération internationale

Le Planning Familial a poursuivi en 2013 son partenariat avec le Comité régional de lutte contre les violences faites aux femmes (CRLVF) des régions de Tambacounda et de Kédougou dans le cadre de la Plateforme triennale 2013-2015 de la Coopération décentralisée du Conseil Général de l'Isère.

Parmi ses objectifs figuraient :

- une aide financière pour l'équipement et le fonctionnement de la case-foyer de Tambacounda, le soutien à la réalisation des plans de lutte contre les violences (régions de Tambacounda et de Kédougou) par des aides financières aux activités prévues et par une « formation à l'écoute » des femmes victimes de violences par des conseillères-formatrices du Planning familial.
- la préparation des travaux de réhabilitation de la case-foyer de Kédougou et de son lieu d'écoute, en collaboration avec les différents acteurs/trices concernés à Kédougou, un soutien à la constitution d'un CLVF pour la région de Kédougou
- des partenariats entre les associations de femmes comme l'ASBEF (le Planning Familial sénégalais), les personnels de la future maternité de Tambacounda et des Centres de Santé.
- un accompagnement de la réflexion du CLVF sur la planification familiale, la contraception, l'IVG (sujet qui commence à émerger dans le débat public au Sénégal) et sur des projets autour de « santé/sexualité », « droits et genre », « réductions des risques sexuels ».

1. Une mission à Tambacounda, Kédougou et Bakel, du 29 mars au 11 avril 2013

Une délégation de deux personnes a rencontré les équipes du CLVF à Tambacounda, Bakel et Kédougou, ainsi que leurs partenaires institutionnels afin de faire le point sur les actions menées. Elle a noté le fait que les actions de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et plus généralement contre les inégalités entre les femmes et les hommes, par le biais de « causeries » et de forums de sensibilisations, ont le soutien du Planning Familial 38 mais aussi d'ONG comme Amnesty International, Action-Aid et d'autres encore.

A Tambacounda, la Case-Foyer connaît une fréquentation importante mais l'équipe du CLVF n'a pas les moyens d'assumer les frais de fonctionnement, d'où la nécessité d'une aide financière du Planning Familial pour les branchements du téléphone et d'internet et pour les abonnements (eau, électricité, téléphone et internet), de même que pour l'achat du matériel pour la cuisine et le futur restaurant. Cette aide est provisoire car les revenus liés à l'activité de restauration et à la location de la grande salle devraient permettre d'assurer une autonomie de fonctionnement à la case-foyer.

Le Centre d'écoute de la Case accueille quotidiennement des femmes qui sont reçues par une personne mise à disposition du CLVF par l'Inspection académique de Tambacounda. Ce centre est bien repéré par la population, par les responsables institutionnels et des établissements qui l'appellent ou lui envoient des personnes victimes de violences. Parmi les nombreuses activités du CLVF à Tambacounda, il y a les « Mercredis du CLVF » à la prison de la ville où une aide matérielle est apportée aux femmes détenues. Un soutien financier important a été fourni par l'Association des Sénégalais de l'Isère, suite à la venue à Grenoble de la délégation du CLVF invitée par le Planning Familial en novembre 2012.

A Kédougou, la perspective de réhabilitation de la Case-Foyer s'est précisée avec la signature, le 8 avril 2013, d'une Convention de Partenariat entre la Présidente du GPF (Groupement Professionnel féminin) de la Région de Kédougou et la Présidente du CLVF de la région de Tambacounda. Une programmation détaillée des travaux et de leur chiffrage a débuté en avril avec les divers partenaires institutionnels et associatifs. La création du CLVF de la région de Kédougou est considérée comme une priorité car seul le CLVF de Tambacounda a une reconnaissance officielle, mais ce processus suppose un financement auquel le Planning Familial 38 pourrait contribuer.

A Bakel, la délégation du Planning Familial a rencontré les membres du CLVF et des responsables institutionnels. Il a aussi été question du projet de réhabilitation de la Case-Foyer, dont le chantier serait envisagé en 2015, mais ce calendrier est à rediscuter au regard du contexte local et régional et des priorités à établir avec le CLVF sur les actions à mener.

2. Une mission à Tambacounda et Kédougou du 27 septembre au 8 octobre 2013

Quatre personnes dont deux conseillères conjugales et familiales et formatrices au Planning Familial de l'Isère, ont participé à cette mission dont l'objectif majeur était une Formation à l'écoute, « Accueillir des femmes victimes de violences », qui s'est tenue du 30 septembre au 5 octobre à la Case-Foyer de Tambacounda. En parallèle, de nombreuses rencontres et réunions de travail ont été organisées à Tambacounda et à Kédougou avec les partenaires institutionnels.

La Formation à l'écoute a concerné 14 stagiaires (10 femmes et 4 hommes), membres du CLVF, principalement des enseignants de lycées, collèges, et du CRETEF, mais aussi une secrétaire, une aide-soignante, la responsable d'une « Case des tous-petits », et la personne qui assure la permanence écoute dans la Case-Foyer de Tambacounda. Les objectifs de cette formation étaient de renforcer les capacités à l'écoute afin d'être « mieux outillé » pour une prise en charge psychologique et concrète des femmes victimes de violences. C'était l'occasion, pour les stagiaires, de réfléchir, de conceptualiser cette pratique de l'écoute et d'en mettre à profit les acquis. Le groupe s'est investi dans l'élaboration de fiches de suivis individuels et de récapitulatifs d'activités, afin de mieux identifier les problématiques rencontrées dans l'accueil des personnes. Ce recueil de données, avec un rendu compte de l'activité, rend plus lisible et plus visible le travail réalisé activité, et constitue un élément important dans les négociations avec les autorités. Les échanges entre formatrices et stagiaires ont permis d'aborder des questions peu évoquées lors des précédentes missions et qui émergent dans le débat public au Sénégal. Les stagiaires ont beaucoup apprécié cette formation à l'écoute et ont exprimé le souhait de continuer à se former, souhait repris par le CLVF.

Un entretien avec l'écoutante de la Case-Foyer qui voit quotidiennement beaucoup de femmes a permis de mesurer l'ampleur de sa tâche. En relations régulières avec les services de police et de gendarmerie, les personnels de l'hôpital, la Maison de la Justice, elle doit se déplacer pour rencontrer des victimes ou témoins des violences. Elle note la fréquence des cas de viols de jeunes filles de 7 à 16 ans parfois rejetées par leur famille, une tendance à la hausse des plaintes pour violences conjugales et des violences physiques. La pression psychologique est forte pour cette écoutante qui travaille dans un certain isolement, avec peu de moyens pour une activité qui devrait être assurée par plusieurs personnes. Des pistes ont été évoquées : groupes de paroles de femmes victimes de violences, mais aussi d'écoutants, négociation avec l'hôpital pour la gratuité des certificats médicaux, documents (relevés statistiques, questionnaires et fiches de suivi des femmes reçues) pour informer les institutions partenaires et les autorités locales, aménagement d'un local pour héberger temporairement des femmes et leurs enfants victimes de violences. Il faut préciser que le travail réalisé à la case-foyer de Tambacounda est reconnu au plan national, la région de Tambacounda étant présentée comme pilote dans lutte contre les violences faites aux femmes.

Une rencontre a eu lieu avec « l'Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial » (l'ASBEF), Le Planning Familial Sénégalais. Sa présidente, pour Tambacounda, une sage-femme qui travaille avec 4 aides-infirmières, a présenté les activités de l'ASBEF : accueil des femmes pour des conseils, entretiens, consultations pour la contraception « qu'elles viennent chercher souvent en cachette des maris ». Il faut préciser que l'avortement est interdit au Sénégal où l'on ne parle guère de « grossesses non désirée ». La présidente du CLVF de Tambacounda, présente à cette rencontre, a souligné la nécessité des contacts entre le CLVF et l'ASBEF.

Un bref séjour à Kédougou de deux des membres de la délégation a permis d'avoir des informations sur les multiples formes de violences faites aux femmes (mariages précoces, conditions difficiles pour les accouchements, absence de service de planification familiale violences conjugales, prostitution facteur de diffusion du SIDA). La situation est particulièrement préoccupante dans les zones de prospection aurifère qui s'étendent jusqu'aux portes de la ville. La lutte contre les violences faites aux femmes est portée par le CLVF et aussi d'autres associations dont l'ASCOFI (Association pour la scolarisation des filles). Il y a un consensus entre les différents partenaires (associations de femmes, autorités politiques et administratives) autour du projet de réhabilitation de la case-foyer de Kédougou. Les activités qui y seront développées avec, comme à Tambacounda, un projet de restaurant devant permettre d'en financer le fonctionnement, ont été évoquées lors de réunions de travail. Il a été convenu que le travail préparatoire pour ce chantier serait assuré par Serge Bessaye, en octobre-novembre à Kédougou, dans le prolongement de cette mission : élaboration de la liste des travaux, évaluation de leurs montants et lancement de l'appel d'offre. La Présidente du CLVF signera le marché avec l'entreprise choisie, le Planning Familial 38 assumera les frais du chantier et le Conseil Régional de Kédougou s'engagera à prendre en charge un gardien pour la Case-Foyer.

3. Bilan global de cette coopération en 2013

Les objectifs annoncés pour 2013 ont été, pour l'essentiel, réalisés. Le Planning Familial a assuré l'aide financière pour l'équipement et le fonctionnement de la case-foyer de Tambacounda et il souhaite que le démarrage de l'activité de restauration démarre prochainement. La formation à l'écoute » des femmes victimes de violences par des conseillères-formatrices du Planning familial a eu lieu et elle a été très appréciée. L'activité du Centre-Ecoute de la case-foyer de Tambacounda contribue à renforcer la visibilité du travail effectué par le CLVF, ce qui lui permet de développer ses actions de sensibilisation et de prévention auprès de la population de la région, un élément essentiel de son plan de lutte contre les violences faites aux femmes. Nous avons apprécié l'envoi, par le CLVF de Tambacounda, d'un rapport d'activités de l'année 2013 très riche, décrivant précisément ses activités. Le travail de préparation pour les travaux de réhabilitation de la case-foyer de Kédougou et de son lieu d'écoute a été mené en collaboration avec les différents acteurs/trices concernés à Kédougou. L'encouragement à des partenariats entre associations de femmes s'est concrétisé par les contacts pris entre l'ASBEEF -le Planning Familial sénégalais- et le CLVF de Tambacounda et aussi par un message clair du Planning Familial 38, à Kédougou, sur la nécessité du travail en commun des associations pour assurer le bon fonctionnement de la case foyer rénovée.

Pour ce qui concerne l'accompagnement par le Planning Familial de la réflexion du CLVF sur la planification familiale, la contraception, l'IVG, des pistes s'amorcent avec une volonté partagée de replacer la lutte contre les violences faites aux femmes dans une vision plus globale de la lutte contre les inégalités de genre. Le CLVF envisage aussi que des actions puissent être développées concernant la prévention et la prise en charge du Sida pour les femmes.

Ce bilan et ces perspectives incitent le Planning Familial à poursuivre ce partenariat avec le CLVF en 2015, en lien avec d'autres associations de l'Isère impliquées dans la coopération décentralisée du Conseil général de l'Isère. Ce pourrait être le cas avec AMD (Aide médicale et Développement) autour du projet de construction de la nouvelle maternité à Tambacounda où la question de la planification familiale aura sa place.

Annexe 1- Liste des personnes ayant travaillé en 2013 au MFPF de l'Isère

NOM	POSTE	Lieu de travail
PREVOST Valérie	Documentaliste	Association
QUENOUILLE Sophie	Coordinatrice départementale	Poste transversal
ESCALLIER Evelyne	comptable paie	Poste transversal
GABORIEAU Emmanuelle	gestionnaire	Poste transversal
GERMILHAC Stéphanie	comptable	Poste transversal
COUSTETS Alizée	Secrétaire remplaçante	Poste transversal
TEFFAUD Laurence	Secrétaire remplaçante	Poste transversal
WENDENBAUM Métilde	Secrétaire et chargée de com	Poste transversal et Association
CRUTO Maria-Rosa	Agent d'entretien	Bourgoin
AMADEI Anne-Cathline	Conseillère	Bourgoin
BARDEAU Nicole	Conseillère	Bourgoin
GROS Florence	Conseillère	Bourgoin
MACABEO Béatrice	Conseillère	Bourgoin
MARECHAL Laurence	Conseillère	Bourgoin
CHEFAI Françoise	Médecin	Bourgoin
CASANOVA Orlane	Sage-femme	Bourgoin
PANARIN Catherine	Secrétaire	Bourgoin
BOULLET Isabelle	Conseillère	Crolles
BRUYERE Anne-Marie	Conseillère	Crolles
CADIC Anne	Conseillère	Crolles
CANS Annie	Conseillère	Crolles
DELBOS Marie	Conseillère	Crolles
HEILLIETTE Nadine	Conseillère	Crolles
MARTIN ULUDAG Marie-Claire	Conseillère	Crolles
CAILLIS Magali	Médecin	Crolles
DUTHEIL Sylvie	Médecin	Crolles
CANNIE Anne-Sophie	Secrétaire	Crolles
BOIS Estelle	Conseillère	Eybens
HIARDOT Michèle	Conseillère	Eybens
MARGARITO Isabelle	Conseillère	Eybens
BELKARAOUIA Najat	Secrétaire	Eybens
MIGUET Laure	Médecin	Eybens et Gambetta
NOBLET Aline	Sage-femme	Eybens
BASILE Franca	Conseillère	Gambetta
CARRIER Christelle	Conseillère	Gambetta
COIGNET Anne	Conseillère	Gambetta et Interquartier
CRET Pascale	Conseillère et chargée de com	Gambetta et Association

DURBET Nadine	Conseillère	Gambetta
GUILLAUD Bernadette	Conseillère	Gambetta
PERILLARD Anne	Conseillère	Gambetta
PERRIN Pascale	Conseillère	Gambetta
POZO Delphine	Conseillère	Gambetta
ROGER Martine	Conseillère	Gambetta
SWIT Isabelle	Conseillère	Gambetta
TAFANI Bernadette	Conseillère	Gambetta
BRUNET HUMBERT Anne	Médecin	Gambetta
DENDIEVEL Judith	Médecin	Gambetta
FABRE Mathilde	Médecin	Gambetta
FINKEL Aurélie	Médecin	Gambetta
LEHODEY Pierre-Yves	Médecin	Gambetta
PERRET Nicolas	Médecin	Gambetta
REIN Lucile	Médecin	Gambetta
SINSARD Sophie	Médecin	Gambetta
DURA Carine	Secrétaire	Gambetta
BOURDJAKIAN Véronique	Conseillère	Interquartier et Gambetta
BRENAC Nathalie	Conseillère	Interquartier
BLANCKEMANE Mahia	Médecin	Interquartier
BOISMAIN Aurélie	Médecin	Interquartier
BOULAHOUAT Nadia	Médecin	Interquartier
GERVASONI Anne	Médecin	Interquartier
JEANNET Eva	Médecin	Interquartier
NICOT Delphine	Médecin	Interquartier
ROBINET Pauline	Médecin	Interquartier
LANDRY Aminata	Agent d'entretien	Saint-Egrève
BIANCHINI Isabelle	Conseillère	Saint-Egrève et Interquartier
BIBIANO Muriel	Conseillère	Saint-Egrève
LE CORRE Stéphanie	Conseillère	Saint-Egrève
REUDET Anne-Claire	Conseillère	Saint-Egrève
CALDEIRA Nadia	Secrétaire	Saint-Egrève
SANTONI Claire	Médecin	Saint-Egrève Interquartier et Gambetta
CHASTEL Myriam	Conseillère	Villefontaine
DUSSUPT-BALLET Pascale	Conseillère	Villefontaine
GADOUD Arlette	Conseillère	Villefontaine
LECOMTE Nadine	Conseillère	Villefontaine
MELLON Delphine	Conseillère	Villefontaine
MEYROUX Anne	Conseillère	Villefontaine
AUDRAN Abigail	Médecin	Villefontaine
LENOIR Delphine	Médecin	Villefontaine
PIERRE Aurélie	Médecin	Villefontaine
MOREL Sandra	Secrétaire	Villefontaine

Annexe 2- Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu

Cette année 2013, l'équipe est au complet et n'a connu aucun mouvement de personnel, comptant 5 Conseillères Conjugales et Familiales, 1 médecin, 1 sage-femme, 1 secrétaire, et 1 agent d'entretien.

Les horaires se sont légèrement modifiés avec l'ouverture de la consultation médicale les vendredis matins à 8h, afin de proposer au public une amplitude plus étendue.

Les animations et les permanences

Cette année, nous enregistrons une augmentation significative du nombre d'animations de 23% par rapport à l'année 2012. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce phénomène :

- **Des animations sur projets** (2 séances par exemple, sur un niveau) dont les établissements se saisissent de plus en plus, y trouvant une cohérence et un travail plus en profondeur pour les jeunes. Cette pratique augmente donc le nombre de séances par établissement, dans des structures déjà partenaires.
- **Des demandes d'interventions spécifiques** : projet sur 2 ans : Les infirmières et la CPE nous ont fait part de brimades ou sentiment de rejet vécus par certains élèves souffrant de dyspraxie, dysphasie ou autres problèmes de santé... Ainsi, les CCF sont intervenues autour des discriminations liées au handicap, auprès des 16 classes de 2ndes. Ces séances, alimentées par le vote de la loi en faveur du mariage pour tous, ont fait émerger des propos clairement homophobes. C'est pourquoi, l'année suivante, avec les mêmes élèves (en classe de 1ères), nous avons maintenu le thème initial des discriminations, en orientant nos séances, autour de l'homophobie.
- **La mise en place de permanences** mensuelles en MFR (Maison Familiale et Rurale) situées en zones blanches. L'isolement, l'absence de personnel de santé scolaire, auprès de jeunes en difficultés, aux situations familiales et personnelles souvent complexes, nous amènent à poursuivre ce partenariat initié par le biais du pass contraception. Nous avons également proposé des permanences dans deux collèges situés en zone rurale.
- **Un partenariat à nouveau actif** avec le collège Salvador Allende, établissement situé dans un secteur prioritaire. Cette année nous avons travaillé avec :
 - Les classes de 6èmes sur la lutte contre les discriminations et plus particulièrement sur le sexisme,
 - Les classes de 3èmes SEGPA : travail sur le sexisme par le biais du jeu « agir contre un monde non sexiste » et en proposant une visite du centre de planification
 - La Classe ULIS : projet sur deux ans. La première année a permis d'aborder les stéréotypes dans la relation filles/garçons et poursuite du projet sur la deuxième année avec un travail sur l'altérité et l'estime de soi.
- **La maison des adolescents**, les permanences sont assurées pour la 4^{ème} année. Mise en place d'une réunion d'analyse de la pratique afin de permettre à l'équipe pluridisciplinaire d'exposer et de réfléchir sur des situations rencontrées complexes.

Sexualité et réputation des filles : une problématique soulevée dans les animations

Nous avons pu observer cette année dans les séances d'éducation à la sexualité, une tendance de plus en plus marquée au mutisme des jeunes filles lorsqu'il s'agit de parler de sexualité dans un groupe mixte.

En interrogeant ces jeunes sur les raisons de leurs réticences, nous avons relevé dans quasiment toutes les classes et notamment dans les collèges, une crainte à propos de « la réputation ». Une fille qui ose parler ouvertement de sexualité et dévoiler certaines connaissances ou opinions sur le sujet, sera immédiatement soupçonnée de « l'avoir fait » et inmanquablement considérée comme une fille facile, non respectable, très souvent et rapidement assimilée à une prostituée.

Beaucoup de ces jeunes considèrent qu'il y a pour les filles un âge social, autrement dit une norme qu'ils situent aux alentours de 17 ou 18 ans, à atteindre pour revendiquer une vie sexuelle sans risque pour sa réputation. Elles ont également un comportement à respecter : une fille ne peut pas changer de partenaire trop souvent, doit être amoureuse pour avoir « un rapport sexuel respectable » et veiller à porter une tenue correcte et non provocante. En revanche, un garçon sera toujours mieux considéré s'il multiplie les partenaires, apparaissant comme convoité et désiré. Il est étonnant de constater que les filles sont souvent les plus virulentes sur le respect de ces injonctions, et les plus sévères dans leur jugement.

Lors des discussions, une grande majorité de ces jeunes filles et garçons reconnaissent l'inégalité de traitement pour un même comportement comme un état de fait, et sont convaincus que les choses sont ainsi depuis toujours et le resteront. On peut noter que cette tendance est observée dans tous les établissements, quelques soient les origines sociales des jeunes rencontrés. Ce type de norme apparaît plus comme un phénomène intra générationnel plutôt que comme une injonction dictée par les adultes. La jeunesse aurait-elle intégré un ordre moral ?

Nous sommes également interpellées par la méconnaissance de leur corps et de son fonctionnement chez beaucoup de jeunes filles. Malgré un programme de SVT incluant ce sujet, l'accès de plus en plus facile à l'information, bon nombre de jeunes filles ne sont pas au clair avec ça et se laissent envahir par les idées fausses et diverses croyances. Le corps féminin reste un mystère qu'il est encore tabou d'explorer. Ainsi, si les jeunes abordent sans complexe la sexualité sous un angle technique, voire pornographique, la masturbation féminine par exemple, déclenche des réactions de dégoût quasi généralisées chez les filles. Cette pratique reste acceptée et revendiquée pour les garçons qui auraient de plus gros besoins sexuels que les filles et qu'il est donc indispensable et normal d'assouvir. La masturbation féminine serait à la limite tolérée pour une femme n'ayant pas de partenaire, dans le cas contraire, une telle pratique remettrait en cause les capacités de l'homme à satisfaire sa compagne.

Il est clair que la sexualité des filles est encore largement perçue différemment de celle des garçons. Moins bien acceptée, fortement encadrée et jugée, elle est loin d'être libérée. Le phénomène inquiétant que nous constatons en dialoguant et en observant ces jeunes, est la forte intégration par les filles de ces injonctions en matière de comportements et de pratiques sexuelles.

Les IVG médicamenteuses

Le nombre d'IVG par méthode médicamenteuse effectué en 2013 reste stable. A noter tout de même que ce sont en grande majorité des femmes de plus de 25 ans, et que le nombre de mineures diminue chaque année. Après 3 ans de recul et d'expérience, notre pratique et notre réflexion collective sur l'accueil des femmes s'est affinée, nous sommes repérées sur le territoire par les usagers et les partenaires comme lieu ressource pour l'accueil, l'information, et la pratique des IVGM. Du côté des femmes, leurs retours sont très positifs, tant sur la prise en charge médicale que sur l'accompagnement dans leur démarche, le temps que nous pouvons leur consacrer, la disponibilité et la compétence du personnel. Du côté des partenaires, notamment médecins et Hôpital, le travail de collaboration se renforce et des rencontres régulières ont lieu.

Ce maillage permet de faire régulièrement un état des lieux sur les conditions d'accès à l'IVG sur notre territoire, les délais d'attente pour obtenir un premier rendez-vous, mais également d'échanger sur l'évolution des pratiques, de la prise en charge des femmes, du respect de leur choix. Afin de mettre un terme au « parcours du combattant » que vivent encore certaines femmes pour obtenir un rendez-vous, nous avons participé via la Fédération régionale du Planning et les services de l'A.R.S concernés, à la mise en place d'un protocole d'alerte régionale, déclenché dès qu'une femme se trouve en difficulté pour être reçue dans les délais. Ce protocole permet également de repérer, regrouper et signaler toutes les difficultés rencontrées.

Les consultations médicales

La fréquentation générale du centre a légèrement diminué en 2013. Une baisse de 4% que différents facteurs peuvent expliquer par :

- l'actualité autour des contraceptifs oraux qui a entraîné une modification des choix de contraception.
- Les pratiques du centre qui ont évolué vers la délivrance plus fréquente de la contraception d'urgence de manière préventive, qui évite une visite spécifique.
- La mise en place des permanences dans les établissements scolaires qui a permis à un certain nombre de jeunes d'obtenir des informations sans se déplacer jusqu'au centre.
- L'absentéisme qui est également un facteur important, puisque cette année nous enregistrons 21% de consultations qui n'ont pas été honorées.

Certaines femmes ont manifesté le souhait de changer le type de pilule qui leur avait été prescrite, d'autres ont du s'y résoudre, contraintes par le retrait du marché de leur pilule qu'elles utilisaient parfois depuis des années et dont elles étaient pleinement satisfaites. Tous ces phénomènes ont participé à la forte augmentation du recours aux DIU et implants et ce, même chez les jeunes femmes. 17% des DIU posés cette année concernent des femmes de moins de 21 ans contre 8.5% l'année dernière. Même constat pour les implants avec 41% dans la même tranche d'âge, contre 23% en 2012.

Aux critères d'efficacité, de fiabilité et de discrétion, s'ajoutent la volonté de plus en plus marquée d'opter pour une contraception moins contraignante et ce, quel que soit l'âge des femmes. De plus, la volonté d'un retour au « naturel », sans hormones, participe à l'augmentation de pose de DIU au cuivre. Les campagnes d'informations autour des DIU accessibles à toutes montrent leurs effets, puisqu'aujourd'hui nous constatons une demande plus importante de pose de DIU chez les nulligestes.

Un public en grande difficulté

Nous avons remarqué cette année une augmentation de l'accueil d'un public en grande difficulté, tant sur le plan social que psychologique. Si ce constat était déjà perceptible dans les entretiens relationnels, individuels ou de couple, nous sommes alertées cette année par des situations inquiétantes chez les plus jeunes.

La consommation « occasionnelle » de drogue et/ou d'alcool apparait de plus en plus fréquemment, soit lors des entretiens, soit directement au travers de notre questionnaire. Au cours de l'échange, ces pratiques s'avèrent régulières et semblent inscrites dans le rituel normal d'un week-end festif.

Les situations de violence sont de plus en plus souvent abordées, même si elles sont rarement le motif principal de l'entretien. La demande de contraception est souvent l'espace pour évoquer une ou des situations de violences présentes ou passées.

Dans le dossier de renseignements rempli par le public, à la question « avez-vous déjà été victime de violence ? », les réponses positives sont régulières et l'entretien qui suit peut être l'occasion d'y revenir. A cela s'ajoutent toutes les femmes qui n'auront pas indiqué qu'elles ont été victimes de violence, et qui pourtant nous en feront part lors de l'entretien. Pour elles, le terme violence évoque principalement une agression sexuelle, et la dimension des violences physiques ou psychologiques ne sont pas toujours perçues comme telles.

Les projets 2014

- **Missions locales** : toujours, par le biais du PASS contraception-prévention, le Planning va étoffer son action auprès des autres missions locales du secteur, en continuant de proposer des permanences, et des rencontres avec les équipes autour des questions relatives à la sexualité, contraception etc.

- **Ecoles primaires** : une première session d'animations commencera à l'école de Vénérieu en Avril 2014. Nous avons également répondu à un appel à projet de la ville de Bourgoin Jallieu, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires afin de proposer des interventions à des classes de primaires autour de la relation à soi et aux autres, les émotions, les ressentis, le respect.

- **ITEP** : interventions auprès de l'ITEP DE ST SAVIN, auprès de 10 jeunes garçons de 12 à 16 ans, ayant des troubles du comportement sévère, sur les questions relatives à la vie relationnelle et sexuelle.

- **Partenariat avec l'association l'AMICALE DU NID** en accompagnant les travailleuses sociales afin de permettre « l'aller vers » les personnes en situation de prostitution, qui ne repèrent pas forcément le centre comme lieu ressource.

- **Renforcement du partenariat avec l'hôpital de Bourgoin**, pour remettre en place à court terme les permanences des conseillères au sein du service IVG.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CPEF PLANNING FAMILIAL BOURGOIN JALLIEU
 Adresse : 14 Place Albert Schweitzer - 38300 Bourgoin Jallieu
 Nombre de lieux de consultation : 1
 Téléphone : 04.74.28.30.22
 Fax : 04.74.28.88.41
 Email : cpef.bourgoin-jallieu@laplanningfamilial38.org



HORAIRES D'OUVERTURE			
Consultations médicales		Accueil Conseillères	
Mardi	8h30 - 12h00	Lundi	9h00-16h30
Mercredi	9h00 - 12h00	Mardi	9h00-18h00
	13h30 - 17h00	Mercredi	9h00-17h00
Jeudi	13h30 - 18h00	Jeudi	9h00-18h00
Vendredi	08h00 - 09h00	Vendredi	12h00-18h00

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **502**
 Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **52**

Personnel du CPEF

Liste du personnel du centre

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2013 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0.49 ETP	Total : 887 heures
CHEFAÏ Françoise	0.49 ETP	887 heures
Pharmacien	Total : 0.02 ETP	Total : 36 heures
CHEFAÏ Françoise	0.02 ETP	36 heures
Secrétaires	Total : 1.25 ETP	Total : 2280 heures
PANARIN Catherine	0.76 ETP	1382 heures
ESCALLIER Evelyne	0.06 ETP	114 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0.13 ETP	237 heures
GERMILHAC Stéphanie	0.11 ETP	200 heures
QUENOILLERE Sophie	0.13 ETP	237 heures
WENDENBAUM Métilde	0.06 ETP	110 heures
Conseillères conjugales	Total : 3.79 ETP	Total : 6908 heures
AMADEI Anne-Catline	0.59 ETP	1074 heures
BARDEAU Nicole	0.65 ETP	1190 heures
GROS Florence	0.87 ETP	1586 heures
MACABEO Béatrice	0.76 ETP	1390 heures
MARECHAL Laurence	0.92 ETP	1668 heures
Sage-Femme	Total : 0.09 ETP	Total : 156 heures
CASANOVA Orlane	0.09 ETP	156 heures

Nom du médecin directeur : **Françoise CHEFAÏ**

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **60h**

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	121	313	215	664		1313

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **5**
Soit **15h30** heures par semaine Soit **694h** heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **154H**
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):
 - Supervision/réunion d'équipe : **51h**
 - Formations/colloques : **49h**
 - Animations : **10h30**
 - Partenariat (ODLC, PJJ, PLS...): **26h30**
 - Divers : **17h**

▪ *Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin*

Motif principal	Nombre de consultations	<u>Dont</u> nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	320	263
Contraception	666	74
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	149	120
Consultations pré IVG	20	20
Consultations faisant suite à une IVG	13	13
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	30	30
Autres	20	0
Total	1218	520
Autres (entretiens téléphoniques)	143	

Consultations effectuées par une sage-femme

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **1**
Soit **3** heures par semaine Soit **134** heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) : **16h**
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):
 - Réunion : **3h**
 - Supervision : **3h**
 - Animations : **10h**

▪ *Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme*

Motif principal	Nombre de consultations	<u>Dont</u> nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	42	46
Contraception	73	10
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	4	3
Consultations pré IVG	0	0
Consultations faisant suite à une IVG	5	2
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	36	36
Autres	8	8
Total	178	105
Autres (entretiens téléphoniques)	25	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de :
1218 (consultations médecin) + 178 (consultations SF) + 104 (IVG) = 1500 + 325 (absentes) = 1825

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : **453**

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : **384**

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : **21**

▪ *Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge*

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	161	112	475	0	
Garçons	4	1	4	0	
			<i>Total</i>		757

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	262	450	0	712
Non assurés (non ayant droit)	1	9	0	10
C.M.U.	5	29	0	34
A.M.E.	0	1	0	1
Non renseigné	0	0	0	0

2 - Animations (chiffres détaillés disponibles au secrétariat du Planning Familial de l'Isère)

PLANIFIA 2012		Synthèse des Animations Toutes les animations		Entre le : 01/01/2013	MFPF38_BOURGOIN	07/02/20		
				et le : 31/12/2013	MFPF38: BOURGOIN	38		
<input checked="" type="checkbox"/> Toutes (externes et internes)		Nombre		Temps consacré				
Personnes	Catégorie	Établissement	Séances	Personnes	A Animation+ Préparation site	B Préparation+ Trajet+Bilan	C Autre personnel CPEF (ex. med.)	Total Animations (A+B+C)
277	Collège	Collège SAINT CHEF	15	425	43:45 m	95:00 m		138:45 m
71	Collège	Collège MONTALIEU	6	71	07:30 m	22:00 m		29:30 m
20	Collège	permanence MONTALIEU	2	20	05:00 m	09:00 m		14:00 m
181	Collège	collège SAINT MICHEL	15	181	18:45 m	30:00 m		48:45 m
222	Collège	collège CHAMPELURI	23	262	42:30 m	89:30 m		132:00 m
29	Collège	permanence ST CHEF	3	20	06:00 m	13:30 m		19:30 m
128	Collège	Collège SAINT JOSEPH	9	128	15:00 m	28:00 m		43:00 m
263	Collège	Collège PRE BENIT	11	269	27:30 m	31:00 m		58:30 m
		Sous-Total Catégorie(s)	104	1396	166:00 m	318:00 m		484:00 m
265	Lycée	Lycée GAMBETTA	17	245	22:45 m	40:40 m		63:25 m
157	Lycée	Lycée professionnel AUBRY	12	157	15:30 m	31:30 m		47:00 m
441	Lycée	Lycée LOISELET	79	1342	127:30 m	206:20 m		327:50 m
32	Lycée	permanence L'OISELET	5	32	10:30 m	12:40 m		23:10 m
		Sous-Total Catégorie(s)	113	1756	176:15 m	285:10 m		461:25 m
3	Autres	Foyer 44	1	3	01:15 m	02:45 m		04:00 m
3	Autres	Whiskin Local BJ	1	3	01:15 m	03:20 m		04:35 m
98	Autres	NDA permanences	52	98	72:00 m	130:45 m		182:45 m
163	Autres	NDA réunions équipe / supervis	19	168	47:45 m	27:40 m		75:25 m
80	Autres	EFMA	4	80	06:45 m	11:45 m		20:30 m
120	Autres	NFR VIGNEU	7	120	12:30 m	25:00 m		37:30 m
34	Autres	ISBA	4	34	09:30 m	06:40 m		16:10 m
45	Autres	permanence NFR VIGNEU	5	45	09:00 m	13:45 m		22:45 m
292	Autres	NFR LA GRIVE	15	282	22:45 m	44:40 m		67:25 m
12	Autres	association PALETTE	1	12	02:30 m	03:30 m		06:00 m
4	Autres	SPPA	2	11	02:30 m	06:00 m		08:30 m
52	Autres	permanence NFR LA GRIVE	5	52	10:00 m	14:10 m		24:10 m
		Sous-Total Catégorie(s)	116	908	199:45 m	270:00 m		469:45 m
2971		Total Synthèse	333	4060	542:00 m	873:10 m		1415:10 m

3 - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 1247

Dont mineurs : 591

Dont personnes de sexe masculin : 72

(Attention, ci-dessus, il faut comptabiliser le nombre de personnes reçues en entretiens de conseil conjugal (entretiens longs) et entretiens pré et faisant suite à une IVG, ne pas compter les entretiens courts)

Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
		Femmes	Hommes
- demande d'information	187	6	1
- Contraception	699	60	0
- IST - SIDA	34	11	0
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	187	36	35
- Grossesse	443	3	0
- Autre	14	2	1
TOTAL	1564	118	37

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 1719 + 105 absents = 1824

Dont entretiens destinés à des mineurs : 1170

4. Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	96
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	14

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 110

Dont entretiens destinés à des mineurs : 57

5. Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

(Ne comptabiliser que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement physique (non téléphonique))

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	152
- entretiens pré-consultations	284
Total des entretiens	436

Rappel : pour les CPEF qui souhaitent faire ressortir cette activité, les entretiens téléphoniques sont à comptabiliser dans le tableau « 7 - Autres activités »

1719 + 110 + 436 + 150 = 2415 + 105 (absents) = 2520

6. Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse (pour les C.P.E.F. concernés)

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 150

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 64

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. :

> 7SA	10
Pas de place	6
Non éligible	0
Garde sa grossesse	2
Choix aspiration/autre lieu	8
Fausse couche	4
GEU	1
« disparu »	1
TOTAL	32

Nombre total d'entretiens : **150**

Nombre total de consultations médicales : **104**

7 - Autres activités

Il s'agit d'énumérer et de quantifier les autres activités effectuées qui n'ont pas été comptabilisées (pour chaque personnel) : accueil, secrétariat, réunion, relations avec les différents partenaires, toute activité qui vous semble importante et caractéristique de votre activité.

	Temps passés : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)
Réunion d'équipe	315H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Supervision	105H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Rencontres avec les partenaires	279H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Infos ou entretiens tél.	350H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Formation Colloques	151H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Stagiaires	160H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Coordination	108H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Stats Rapports secrétariat	2300H	6 CCF/ Secrétaire
Accueil	1337H	7 Méd./ CCF/ Secr.
Projets non aboutis	167H	5 CCF

Rencontres partenaires : CGI, CIDAG, Hôpital, CESC, PLS, CE, Emmaüs, Service Adoption, Rencontres inter CPEF, ASE, PJJ, Mission locale.

L'équipe du centre de planification

Le centre est ouvert au public les lundis de 14h à 17h/ les mercredis et les jeudis de 14h à 19h.

- La médecin, Laure Miguet assure des consultations 3 heures par mois.
- Une sage-femme, Aline Noblet, a rejoint l'équipe au mois de mai, elle assure les consultations médicales à raison de 4h par semaine.
- Les deux conseillères conjugales et familiales, Michèle Hiardot et Isabelle Margarito, ont été respectivement en poste à 70% et 43%, soit 1,13 ETP pour les deux. En plus de leur mission de conseillère conjugale, elles assurent conjointement le travail de secrétariat relevant de l'activité du Cpef : accueil physique et téléphonique du public, secrétariat médical et administratif, lien Cpm et mutuelles, gestion du budget, gestion des commandes.

L'activité médicale

L'activité médicale a diminué en 2013, en lien avec une présence médicale moindre sur le centre. En effet, durant 2 mois complets, une seule vacation médicale a été assurée dans le mois.

▪ Le profil du public

Le public reçu au CPEF est hétérogène, en demande d'informations et d'explications. Il a besoin d'être rassuré et est attentif à son bien-être. Les personnes reçues sont majoritairement jeunes, en demande d'une première contraception. Peu de personnes sont très précaires, la plupart des patientes ont une sécurité sociale, un entourage familial. Peu sont dans l'isolement. Certaines patientes et patients en situation de handicap nécessitent une attention particulière due à un parcours médical spécifique et une situation de dépendance.

▪ Les motifs de consultations et leur évolution

Le principal motif de consultation reste la **contraception**. Cela représente 98 consultations sur les 167 qui ont été effectuées par la médecin ou la sage-femme au centre en 2013.

En deuxième intention, les patientes consultent pour leur **suivi gynécologique**. Cela représente 35 consultations. Les **sérologies des IST, de la pilule du lendemain et des tests de grossesses** sont majoritairement délivrés par les conseillères qui sont plus présentes au centre et qui sont les premières interlocutrices. Les tests VIH touchent généralement les jeunes de 16 à 21 ans, suite à un rapport non protégé ou bien qui s'installent dans une nouvelle relation. Les **sérologies autres que VIH** sont principalement l'hépatite B et le chlamydia. La médecin et l'ensemble des médecins du Planning Familial, vont vers un dépistage systématique du chlamydia, pour les jeunes femmes sexuellement actives de moins de 25 ans.

2/3 des **tests de grossesse**, sont réalisés par des jeunes de moins de 21 ans, les autres sont des femmes de 30 à 45 ans. Sur ces personnes, la moitié n'avait pas de contraception et 1/4 des demandes proviennent d'un oubli de pilule. Tous les tests prescrits ne sont pas réalisés et 6 étaient positifs sur la totalité.

Quant aux **entretiens pré-IVG**, ils concernent 4 personnes, dont 2 entre 19 et 21 ans et 2 mineures.

Enfin, la médecin ou la sage-femme ont assuré **5 suivis de grossesse** au centre en 2013. Ce chiffre est stable. Il concerne des personnes entre 20 et 30 ans.

Les activités de conseil conjugal

Les conseillères conjugales et familiales participent à l'activité médicale, avec l'aval du médecin directeur et de la sage-femme. Durant l'année 2013, les demandes pour la contraception et les entretiens pré IVG sont restées stables par rapport à 2012. Les demandes de sérologie IST sida ont doublé.

La fréquentation des hommes a été multipliée par trois par rapport à l'année dernière. Les questions liées aux IST et aux difficultés sexuelles et relationnelles sont les principaux motifs de fréquentation du centre par cette population.

Le nombre de mineurs fréquentant le centre a augmenté de 22% cette année. Il semble provenir du renforcement de l'activité d'animations. Les conseillères font connaître le centre et établissent des relations de confiance favorisant la venue des jeunes au centre de planification.

Les animations

Le partenariat est plutôt positif dans les différents établissements qui nous accueillent, en collaboration avec les infirmières et les enseignants investis dans les projets et les animations, autant qu'avec les équipes éducatives et administratives.

Le nombre d'animations réalisées pour l'année 2013 est de **216**, ce qui représente une augmentation d'environ 21%. Les animations en milieu scolaire représentent environ 79% de l'activité de prévention collective. Les 21% restant de l'activité sont à 90% des actions de prévention menées auprès d'un public adulte sur la commune

d'Eybens et sur Echirolles.

■ Les animations scolaires

Les animations scolaires effectuées en 2012 dans les différents établissements ont toutes été reconduites en 2013. Elles se sont déroulées de janvier à juin, et de novembre à décembre. Les questions de sexualité, de relations filles/garçons, sont des thématiques transversales et s'inscrivent de plus en plus dans le projet global d'établissement. En raison du nombre et des modalités d'interventions, chaque CCF anime seule, à l'exception des co-animations possibles avec les professionnels de la structure.

Au total, 165 animations ont été réalisées dans un cadre scolaire, pour la plupart en lien avec un projet d'établissement.

Dans les établissements où nous intervenons pour des animations dans toutes les classes, nous constatons que les élèves nous ont très clairement identifiées et font des liens avec nos interventions des années précédentes et sur les sujets abordés. Cela les incite favorablement à se déplacer jusqu'au centre de planification pour des entretiens individuels.

Temps fort de l'année : action sida Collège Louis Lumière : la journée du 3 décembre 2013

A la demande d'une enseignante de SVT, nous avons élaboré un projet afin de mener auprès et avec les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} une **action de prévention sur la thématique du Sida**, en lien avec la journée internationale du 1^{er} décembre.

Toutes les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, accompagnés de leur professeur, ont participé au forum.

Par ailleurs, nous avons organisé, sur une idée originale de la professeur de SVT, la **formation d'un ruban rouge de solidarité** par les élèves au moment de la récréation. Cette action a fait l'objet d'un article dans le Dauphiné Libéré.

A l'initiative de l'une des conseillères conjugales et avec l'accord de l'établissement **l'opération ruban rouge a été filmée** avec des moyens techniques privés, un **petit film** de quelques minutes a été réalisé et mis en ligne sur le site Facebook du centre de planification d'Eybens, et sur l'EMT de l'établissement.



Centre de planification Eybens
20 décembre 2013

Et voici notre petite vidéo 😊

Opération Ruban Rouge au collège Louis Lumière à Echirolles : les élèves se mobilisent !

Identifier da... Ajouter un lieu Modifier

J'aime · Commenter · Partager · Modifier

A visionner sur

<https://www.facebook.com/photo.php?v=201960293324081&set=vb.181398315380279&type=3&theater>

■ Les animations autres que scolaires

Les animations auprès des adultes se réalisent essentiellement sur la commune d'Eybens suite à un partenariat bien établi sur la ville, construit, avant l'ouverture du centre, par l'une des conseillères.

Elles s'adressent plus généralement aux femmes, les hommes étant présents en petit nombre sur les actions du centre social et de la banque alimentaire. C'est un public qui peut être en précarité financière ou dans l'isolement social ou recherchant un lieu de convivialité et/ou de soutien.

Un nouveau partenariat a vu le jour avec l'ADATE d'Echirolles

Il s'agit d'actions de prévention menées auprès de femmes primo-arrivantes sur le territoire français, en situation d'hébergement d'urgence, qui sont toutes en attente d'un titre de séjour. Ces femmes ont dû fuir leur pays d'origine, pour des raisons politiques et/ou économiques. Elles sont pour la plupart seules, loin de leur famille, très souvent sans nouvelles de leurs enfants, dans une détresse psychologique importante. En effet, un grand nombre d'entre elles ont été victimes de violences physiques et psychologiques par le passé, et éprouvent des difficultés personnelles pour se guérir des outrages qu'elles ont subis.

Les séances auprès de ces femmes ont eu pour objet d'aborder la question du corps, dans un premier temps d'un point de vue technique avec la contraception et la consultation médicale. Elles ont ensuite eu pour objectif de

construire avec ces femmes une relation de confiance, afin de leur proposer un espace de paroles dont elles pourront se saisir, mais aussi de les inciter à s'inscrire dans une activité régulière, et de favoriser les échanges entre elles, afin de les sortir de l'isolement et de leur permettre de tisser des liens.

La CCF a été très bien accueillie par les femmes qui constituent les groupes. Certaines d'entre elles ont demandé à être reçues en individuel dès la première animation, d'autres se sont déplacées jusqu'au centre pour voir la CCF ou la médecin.

Ce projet se poursuivra sur 2014, avec un accompagnement des femmes à l'extérieur du centre d'hébergement qu'elles quittent très peu, afin de leur faire découvrir Grenoble, d'un point de vue touristique et culturel. Il est également question de les accompagner dans des lieux où elles pourront pour un coût modeste se vêtir, et réinvestir ainsi peu à peu leur corps et leur féminité.

Bilan et perspectives 2014

D'après les statistiques chiffrées de 2013, l'activité du centre reste stable en ce qui concerne les consultations médicales. Elle est en augmentation pour les entretiens de CCF et le nombre d'animations collectives. L'équipe du centre est restreinte, il reste 1,13 ETP de conseillère, repartie sur 2 CCF et 0,1 ETP de temps médical. De plus les conseillères doivent assurer les tâches administratives du centre.

Le projet de délocalisation du CPEF d'Eybens sur la commune d'Échirolles afin de permettre une meilleure accessibilité aux usagers et de favoriser l'accès aux publics en situation de précarité, a été le fruit d'un accord entre le Conseil Général, le Planning familial et les élus des villes d'Eybens et d'Échirolles. Le déménagement est envisagé pour le fin de l'année 2014.

Ce changement va avoir un impact sur le travail des professionnelles au sein du centre et sur les usagers. En effet, un nouveau partenariat est à construire avec les acteurs sociaux de la ville d'Échirolles. Des nouvelles demandes vont émerger. Le partenariat avec les établissements scolaires est déjà opérationnel et pourra être renforcé par la proximité du centre. Par ailleurs, il ne s'agit pas de renoncer au travail engagé sur la ville d'Eybens. Il est important de poursuivre les actions mises en œuvre et de renforcer la communication pour ne pas perdre les personnes fréquentant le centre.

Mais il y a une réelle inquiétude liée à une nouvelle baisse de la subvention du Conseil Général annoncée pour 2014 (-8000€). Les frais de fonctionnement du centre sont déjà au minimum suite à la baisse de subvention annoncée fin 2012 pour l'année 2013. Le temps de consultation médicale ne peut plus être réduit sans entraîner une disparition des missions essentielles du centre de planification. Le temps des CCF consacré aux entretiens et aux animations, auquel s'ajoute du travail administratif, a déjà diminué en 2013 alors qu'il y a eu cette année un regain d'activité du centre. Une nouvelle réduction de ce temps de CCF n'a pas de sens dans la perspective d'une augmentation de l'activité prévisible avec l'installation du CPEF à Échirolles.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : centre de planification, PLANNING FAMILIAL D'EYBENS

Adresse : 29 rue Victor Hugo 38320 Eybens

Nombre de lieux de consultation : 1

Téléphone : 04 76 59 37 69

Fax : 04 76 59 37 72

Email : cpef.eybens@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **146**

Jours d'ouverture et horaires :

- **Lundi** 14h-17h
- **Mercredi** 14h-19h
- **Jeudi** 14h-19h
- **Vendredi** sur rendez-vous

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **46**

Personnel du CPEF

Nom du médecin directeur : **Laure Miguet**

Noms du personnel	Quotité de travail en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2013 (congs payés inclus)
Médecins	Total : 0,03 ETP	Total : 64,50 heures
BRUNET Anne	0,002 ETP	3,5 heures
MIGUET Laure	0.02 ETP	36 heures
SINSARD Sophie	0.01 ETP	25 heures
Pharmacien	Total : 0,003 ETP	Total : 6 heures
MIGUET Laure	0,003 ETP	6 heures
Secrétaires	Total : 0,36 ETP	Total : 661 heures
BELKARAOUIA Najat	0,21 ETP	385 heures
ESCALLIER Evelyne	0,02 ETP	35 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,04 ETP	73 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,03 ETP	61 heures
QUENOILLERE Sophie	0,04 ETP	73 heures
WENDENBAUM Métilde	0,02 ETP	34 heures
Conseillères conjugales	Total : 1,13 ETP	Total : 2057 heures
HIARDOT Michèle	0,70 ETP	1280 heures
MARGARITO Isabelle	0,43 ETP	777 heures
Sage-femme	Total : 0,06 ETP	Total : 107 heures
NOBLET Aline	0,06 ETP	107 heures

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	20	36	38	120	38	252

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

- **Consultations effectuées par un médecin**

Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine :

1/semaine (janvier, février mars) + 1/mois (toute l'année)

Soit **64.5 heures** réellement effectuées sur l'année

Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **9h**

- Réunion d'équipe : 3h
- Pharmacie : 6h

- **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	12	2
Contraception	51	7
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	6	7
Consultations pré IVG	3	
Consultations faisant suite à une IVG	0	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	2	
Autres	1	
Total	75	16
Autres (rendez-vous non honorés)	20	

- **Consultations effectuées par une sage-femme**

Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **1 (de mai à décembre)**

Soit **4 heures** par semaine

Soit **89.5 heures** réellement effectuées sur l'année

Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) : **4h**

- Réunion d'équipe : 2h
- Animation : 2h

- **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont examens gynéco
Suivi gynécologique	23	15
Contraception	47	4
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	1	
Consultations pré IVG	1	
Consultations faisant suite à une IVG	0	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	12	
Autres	8	
Total	92	19
Autres (rendez-vous non honorés)	24	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 167 (+ 44 rendez-vous non honorés)

- Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 46
- Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 27
- Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 0

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge**

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	30	16	61	0	107
Garçons	1	0	2	0	3
				Total	110

- Situation sociale des consultants médicaux**

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	45	57	0	102
Non assurés (non ayant droit)	0	2	0	2
C.M.U.	1	5	0	6
A.M.E.	0	0	0	0
Non renseigné	0	0	0	0

2 - Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre (détails des animations disponibles au secrétariat du Planning Familial 38)

- Nombre de personnes différentes ayant bénéficié des animations scolaires**

Etablissement	Nombre séances	Nombre de filles vues 1 seule fois	Nombre de garçons vus 1 seule fois	Nombre total de personnes vues 1 seule fois
Ecole du Val	2	9	17	26
Collège Louis Lumière	67	319	294	613
Collège Jean Vilar	42	213	184	397
Collège Les Saules	36	218	217	435
Collège Marcel Cuynat	3	19	12	31
Lycée Marie Curie	13	116	87	203
Lycée Thomas Edison	12	2	98	100
IUFM	1	9	3	12
TOTAL	176	905	912	1817

- Nombre de personnes différentes ayant bénéficié des animations autres que scolaires**

Etablissement	Nombre séances	Nombre de filles vues 1 seule fois	Nombre de garçons vus 1 seule fois	Nombre total de personnes vues 1 seule fois
Centre hébergement Adate	3	13	0	13
Banque alimentaire	5	19	12	31
Centre culture et loisirs	5	22	27	49
Centre social Les Coulmes	18	18	1	19
Lieu parentalité Ricochet	1	7	0	7
Mission locale	4	28	8	36
La Butte	4	20	17	37
TOTAL	40	127	65	192

Toutes(externesetinternes)

Catégorie	Etablissement	Nombre		Tempsconsacré			Total Animations (A+B+C)
		Séances	Personnes	A Animation+ Préparationsite	B Préparation+ Trajet+Billan	C Autrepersonnel CPEF(ex.med.)	
Primaire	EcoleduVal	2	26	02:20m	02:00m		04:20m
Collège	LouisLumières	67	613	87:35m	73:25m		161:00m
Collège	JeanVilar	42	397	58:50m	44:40m		103:30m
Collège	LesSaulès	36	435	51:20m	35:15m		86:35m
Collège	MarcelCuyinat	3	31	05:00m	04:30m		09:30m
Sous-TotalCatégorie(s)		150	1502	205:05m	159:50m		364:55m
Lycée	MarieCurie	13	203	28:10m	18:45m		46:55m
Lycée	ThomasEdison	12	100	17:50m	13:30m		31:20m
Sous-TotalCatégorie(s)		25	303	46:00m	32:15m		78:15m
Universités	ESPE(IUFM)	1	12	03:15m	07:00m		10:15m
Sous-TotalCatégorie(s)		1	12	03:15m	07:00m		10:15m
Autres	adate	3	19	06:45m	05:30m		12:15m
Autres	Banquealimentaire	5	57	09:30m	04:45m		14:15m
Autres	CLC	5	49	05:50m	04:20m		10:10m
Autres	LesCoulmes	18	120	46:30m	21:45m		68:15m
Autres	Ricochet	1	7	03:00m	02:30m		05:30m
Autres	MissionLocale	4	36	13:00m	07:15m		20:15m
Autres	labutte	4	37	12:00m	13:20m		25:20m
Sous-TotalCatégorie(s)		40	325	96:35m	59:25m		156:00m
TotalSynthèse		216	2142	350:55m	258:30m		609:25m

3 - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 147

Dont mineurs : 52

Dont personnes de sexe masculin : 36

- ***Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)***

	Femmes	Hommes	Couples
Demande d'information	23	6	0
Contraception	78	14	0
IST - SIDA	31	18	0
Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	79	12	21
Grossesse	43	1	0
Autre	5	2	0
Total	259	53	21

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 333 (+ 24 rendez-vous non honorés)

Dont entretiens destinés à des mineurs : 160

4 -Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	15
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	0
Total	15

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 15

Dont entretiens destinés à des mineurs : 2

5 -Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation

	Nombre d'entretiens courts
Entretiens courts et diffusion d'information individuelle	25
Entretiens pré-consultation	0
Total	25

6 -Autres activités

	Réunion d'équipe Supervision	Formation Colloque	Rencontre avec les partenaires	Secrétariat	Réunion MFPP
Temps passés : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	74h50	75h	72h	278h	55h
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)	2CCF 1 secrétaire 1 médecin 1 sage-femme	1 secrétaire 2 ccf	2ccf	2 ccf	2ccf

Le secrétariat administratif et médical est réalisé par les CCF depuis le licenciement économique de la secrétaire début mai suite aux restrictions budgétaires 2013.

Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève

En 2013, l'équipe du CPEF est restée stable: un médecin à 0,34 équivalent temps plein (ETP), 4 conseillères conjugales et familiales à 0,5 ETP (soit 2ETP), une secrétaire comptable à 0,59 ETP, 0,27 ETP de poste administratif/gestion/coordination et 0,08 ETP d'agent d'entretien.

Les permanences sont restées inchangées : les mardis et mercredis ouverture de 15h à 19h, les jeudis et vendredis ouverture de 14h00 à 17h30. Des entretiens sont possibles en dehors de ces horaires sur rendez-vous.

Le public reçu

Le CPEF de Saint Egrève accueille principalement les populations des communes du SIVOM du Néron : Saint Egrève, Saint Martin le Vinoux, Proveysieux, le Fontanil Cornillon, Quaix en Chartreuse, Mont Saint Martin. Cela représente 71% du public accueilli contre 65% en 2012. On constate que 16% des usagers viennent de Grenoble et son agglomération, 10% des communes de l'Isère et 3% d'autres départements. Cette année, nous avons vu une augmentation de la fréquentation du centre par les plus de 21 ans

L'activité médicale

Les consultations ont augmenté en 2013 : la patientèle se fidélise grâce à la stabilité du poste médical et la régularité des plages de consultations.

Les motifs de consultations sont similaires à l'année 2012 (suivi gynécologique, contraception, problèmes gynécologiques/IST, consultations pré IVG et IVG, suivi de grossesse)

Le médecin du centre s'est formé à l'IVG médicamenteuse en 2012 et des conventions ont été passées avec 3 établissements hospitaliers en 2013.

L'activité des conseillères

Les problématiques des personnes reçues en entretien concernent essentiellement la contraception, les IST, l'IVG mais aussi les difficultés personnelles et/ou de couple.

Toutefois, des situations nous ont mobilisés autour de la question de l'IVG pour les mineures scolarisées en collège et la question de l'information préoccupante pour mineur en danger.

Suite au constat fait en 2012 concernant la baisse de fréquentation des personnes au centre de planification, nous avons développé des accueils sur sites à l'Association des Paralysés de France de Voreppe, au lycée F.Dolto du Fontanil et au Pôle Jeunesse de Saint Egrève.

Les animations

Animations scolaires

Cette année encore nous enregistrons une forte hausse du nombre de nos animations (+23,5%). En 4 ans, celles-ci ont doublé.

Nous continuons notre travail auprès des classes générales des 2 collèges de secteurs et des classes Segpa du collège Chartreuse, à Saint Martin le Vinoux en rencontrant ces jeunes pour 3 séances dans l'année.

Suite à une première initiative en classe Ulis, nous avons construit un programme avec l'enseignant et augmenté le nombre de nos séances auprès des élèves.

Nous sommes intervenues auprès des classes de secondes générales du lycée « La Saulaie » de St Marcellin à la demande de l'infirmière de l'établissement et de la CCF du centre hospitalier de St Marcellin.

Au Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) F.Dolto du Fontanil Cornillon, nous avons rencontré toutes les classes de secondes à 2 reprises : lors de la « semaine santé » organisé par le lycée en Février et lors de la journée d'intégration à la rentrée de Septembre. Nous avons également tenu un stand pour la journée internationale de lutte contre le SIDA en Décembre et le médecin du centre s'est rendue disponible pour des dépistages in situ.

Les professeur-e-s des écoles primaires (classes de CM2 : Ecole du Néron à St Martin le Vinoux et Stendhal à Voreppe), demandent des interventions de conseillères conjugales et familiales sur les questions de changements du corps et stéréotypes de genres. Un travail sur les violences a été fait en collaboration avec le périscolaire de Prédieu (ville de St Egrève) et l'association saint égrévoise « La Petite Poussée »

Animations non scolaires

La Maison des Compagnons du Devoir à Saint-Egrève

Cette année encore nous avons rencontré ces jeunes femmes et hommes en soirée pour des questions préparées de façon individuelle en amont de la séance puis reprises en collectif sous forme de questions « sorties du chapeau ».

L'APF (Association des Paralysés de France) du Chevallon de Voreppe

Nous avons fait le choix cette année de mettre en place un point écoute un mercredi après-midi par mois. Du coup, les jeunes femmes de l'APF sont venues plus facilement au CPEF afin d'avoir un suivi gynécologique et des entretiens, preuve d'un réel besoin.

l'APASE à Saint Martin le Vinoux

Une conseillère conjugale et familiale retrouve le groupe de jeunes au gré de l'affluence du mardi en fin d'après-midi au local de l'APASE. C'est l'occasion d'échanges libres, y compris sur la vie relationnelle et sexuelle.

L'IME de Tullins

Cette année nous avons vu 2 groupes « Vie sociale » de 3 à 4 jeunes sur 3 séances d'une heure et demie chacune, groupes pas toujours formé des mêmes personnes en raison de stages, d'absences. Ce public nécessite un cadre contenant et une grande disponibilité à leurs demandes, des difficultés de langage pouvant exister. Les thèmes autour des discriminations et des violences sexistes sont régulièrement abordés dans ces groupes.

Le Foyer Le Chemin à Saint-Egrève (MECS)

A l'initiative de l'infirmière et avec l'aval des cadres de l'institution, une réunion générale CPEF/foyer le Chemin avait été organisée en fin d'année 2011. Un projet d'établissement autour des questions de la puberté, de la relation affective et sexuelle, des comportements à risques se dessinait. Les conseillères ont proposé d'intervenir auprès des groupes d'âges 11 à 18 ans, selon les besoins recensés par chaque équipe d'éducateurs/trices, responsable du groupe.

Le Village de l'amitié à Noyarey (MECS)

L'équipe du CPEF est intervenue auprès d'un groupe mixte d'enfants de 8 à 14 ans : un binôme conseillère / éducatrice a été formé avec l'aval de l'institution. Trois séances fixées avec régularité et dans un espace dédié se sont organisées avec pour objectif un éclairage des modes relationnels et affectifs et de la place de chacun, chacune dans le collectif.

La Clairière à Saint-Egrève

« La Clairière » est un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) qui accueille les adultes et les enfants de moins de 4 ans tous les vendredis après-midi, de 14 heures à 17 heures dans les locaux de la crèche familiale des Mails à Saint-Egrève. Une conseillère conjugale et familiale du centre de planification intervient en tant qu'accueillante dans une équipe pluridisciplinaire afin d'étayer les fonctions parentale. Cette mission est prise en charge par la mairie de St Egrève.

L'événementiel

En 2013, l'équipe du CPEF a organisé divers événements :

- 12 mars : spectacle « La Camoufle », en partenariat avec le service culturel de la commune de St Egrève
- 15 février : conférence « Dire et faire l'amour » avec la bibliothèque de St Egrève
- une journée festive lors de la semaine « Enfance et famille » de St Egrève
- le 5 novembre : spectacle « Aïe love You, je même pas mal ! »

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE DE SAINT EGREVE

Adresse : Immeuble le Fiè - 2 rue du 19 mars 1962 - 38120 SAINT EGREVE

Nombre de lieux de consultation : 1

Téléphone : 04 76 75 33 04

Fax : 04 76 75 40 01

Email : cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **196**

Jours d'ouverture et horaires : permanences mardi et mercredi 15 h / 19 et jeudi et vendredi 14 h / 17 h - possibilités de RDV en dehors des permanences

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **49**

Personnel du CPEF

Liste du personnel du centre

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2013 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0,31 ETP	Total : 575 heures
SANTONI Claire	0,30 ETP	552 heures
JEANNET Eva	0,01 ETP	23 heures
Pharmacien	Total : 0,02 ETP	Total : 30 heures
SANTONI Claire	0,02 ETP	30 heures
Secrétaires	Total : 0,86 ETP	Total : 1569 heures
CALDEIRA Nadia	0,60 ETP	1087 heures
ESCALLIER Evelyne	0,03 ETP	61 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,07 ETP	127 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,06 ETP	108 heures
QUENOILLERE Sophie	0,07 ETP	127 heures
WENDENBAUM Métilde	0,03 ETP	59 heures
Conseillères conjugales	Total : 1,92 ETP	Total : 3488 heures
BIANCHINI Isabelle	0,46 ETP	840 heures
BIBIANO Muriel	0,44 ETP	802 heures
BRENAC Nathalie	0,002 ETP	4 heures
LECORRE Stéphanie	0,52 ETP	940 heures
REUDET Anne-Claire	0,50 ETP	902 heures
SAGE-FEMME	Total : 0,01 ETP	Total : 16 heures
AUCHATRAIRE Catherine	0,01 ETP	16 heures

Nom du médecin directeur : **CLAIRE SANTONI**

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **20 h 00**

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	59	136	98	245		537

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 3
Soit 12 heures par semaine / Soit 450 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 95 h
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : Réunions : 25 h 00 / Formations : 25 h 00 / Supervision : 12 h 00 / Travail avec stagiaire : 0 h 00 / Animations : 9 h 00 / Partenariat : 14 h 00 / Travail écrit (protocole, rapport, etc) : 10 h 00

Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	87	
Contraception	253	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	121	
Consultations pré IVG	25	
Consultations faisant suite à une IVG	4	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	37	
Autres	87	
Total	614	
<i>Dont consultations effectuées par une sage-femme</i>	5	
Autres (entretiens téléphoniques)	127	
Rendez-vous non honorés	70	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 614

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 154

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 99

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 4

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	83	48	83	0	214
Garçons	4	6	7	0	17
				<i>Total</i>	231

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	114	92	0	206
Non assurés (non ayant droit)	0	1	0	1
C.M.U.	4	11	0	15
A.M.E.	0	1	0	1
Non renseigné	7	1	0	8

2 - Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre

Détails des animations disponibles au secrétariat du Planning Familial de l'Isère

3 - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 305

Dont mineurs : 92

Dont personnes de sexe masculin : 61

(Attention, ci-dessus, il faut comptabiliser le nombre de personnes reçues en entretiens de conseil conjugal (entretiens longs) et entretiens pré et faisant suite à une IVG, ne pas compter les entretiens courts)

- **Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)**
(Indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
		Femmes	Hommes
- demande d'information	101	15	
- Contraception	258	27	3
- IST - SIDA	61	38	1
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	173	15	17
- Grossesse	26	1	
- Autre	36	3	
TOTAL	655	99	21

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 775

Dont entretiens destinés à des mineurs : 248

4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	35
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	4

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 39

Dont entretiens destinés à des mineurs : 1

5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	45
- entretiens pré-consultations	169
Total des entretiens	214

Soit un nombre total d'entretiens (longs, courts, pré et post-IVG) : 1028

Rappel : pour les CPEF qui souhaitent faire ressortir cette activité, les entretiens téléphoniques sont à comptabiliser dans le tableau « 7 - Autres activités

6- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse (pour les C.P.E.F. concernés)

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 8

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 5

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 2 patientes hors délai médicamenteux, dirigées vers l'hôpital pour prise en charge chirurgicale et une hors délai légal en France, a finalement gardé sa grossesse, et 1 perdue de vue.

Nombre total d'entretiens CCF : 8

Nombre total de consultations médicales : 22

7 - Autres activités

Il s'agit d'énumérer et de quantifier les autres activités effectuées qui n'ont pas été comptabilisées (pour chaque personnel) : accueil, secrétariat, réunion, relations avec les différents partenaires, toute activité qui vous semble importante et caractéristique de votre activité.

	Réunion d'équipe	supervision	Travail avec les partenaires	Infos ou entretiens tél	Formations ou conférences	Rencontres institutionnelles / MFPF	Accueil stagiaire et tutorat
Temps passés : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	210 H 00	83 H 00	378 H 00	104 H 00	63 H 00	78 H 00	10 semaines d'accueil de stagiaires + 10 h 00 d'entretien de tutorat
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)	4 CCF 1 SEC 1 MED	4 CCF 1 SEC 1 MED	4 CCF 1 SEC 1 MED	4 CCF 1 SEC 1 MED	4 CCF 1 SEC 1 MED	4 CCF 1 SEC 1 MED	4 CCF 1 SEC 1 MED

Annexe 5 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta

Au cours de l'année 2013, l'équipe du CPEF de Gambetta a maintenu de larges plages d'accueil pour le public : de 9h00 à 19h00 du lundi au vendredi (sauf le mardi matin) ainsi qu'un accueil sans rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine entre 13h00 et 16h00. Ces deux principes de fonctionnement nous semblent importants pour répondre aux différentes demandes du public.

Le public reçu

Sur les 3011 personnes accueillies en 2013 :

- 5% ont moins de 16 ans
- 18% ont entre 16 et 18 ans
- 31 % de 18 à 20 ans
- 46% plus de 21 ans

Le profil du public reste sensiblement le même, avec toujours une majorité de lycéen-es et étudiant-es, sensibilisés par les interventions des centres de planification au cours de leur scolarité, par le "bouche à oreille" et de plus en plus via le site internet du Planning Familial.

Parmi les mineur-es, nous notons une augmentation des moins de 16 ans (150 jeunes reçu-es en 2013 et 96 en 2012).

Nous remarquons une augmentation (déjà constatée l'an dernier) du nombre de femmes de plus de 21 ans en grande précarité, sans emploi, sans couverture sociale et surtout sans moyens financiers.

L'activité médicale

Des consultations...

La part des consultations liées à la contraception a augmenté cette année : 62% en 2013 pour 56% en 2012. Les poses de DIU ont été plus nombreuses : 130 en 2013 pour 78 en 2012.

Plus d'IVG médicamenteuses ont été réalisées cette année au centre ce qui représente 6.4% des consultations contre 3,2% en 2012.

Les suivis de grossesse ont diminué de 4% à 2,2% probablement en rapport avec le fait que les femmes sans protection sociale ont été adressées au centre de santé du Conseil Général.

Pour les mineures, il y a eu moins de consultations liées à la contraception : 95% en 2012, 78% en 2013. Le reste des consultations correspond essentiellement aux plaintes fonctionnelles et aux infections sexuellement transmissibles.

Et d'autres activités...

▪ L'accueil des internes, stagiaires et remplaçants

Notre centre est sollicité pour des stages aussi bien par des internes en stage UPL que des médecins ou sages-femmes en DIU ou DU...

▪ Des formations sur différents thèmes :

- les pilules oestro-progestatives, en lien avec les alertes sur les progestatifs de 3^{ème} génération.
- les DIU chez les nullipares : car nous avons eu une plus grande demande en 2013, et que nous avons été interpellés sur nos pratiques par des usagères.
- L'excision, thématique qui émerge de plus en plus régulièrement avec l'accueil d'un nouveau public en lien avec nos partenariats.
- La contraception masculine : nous avons également été interpellés par des usagères et usagers sur ce sujet. Nous nous sommes informés sur les méthodes existantes et nous voulons mettre en place un réseau pour permettre une accessibilité à certaines méthodes, afin d'élargir le choix des méthodes contraceptives.

Les activités de conseil conjugal et familial

4322 entretiens dont :

- 1390 entretiens liés à la contraception
- 741 entretiens liés à la grossesse (majoritairement pour des tests de grossesse)
- 715 entretiens concernant les IST
- 659 entretiens liés à l'avortement (dont 140 pour les IVG médicamenteuses réalisées au PF)
- 471 entretiens concernant des difficultés personnelles, sexuelles, relationnelles ou des situations de violences...
- 222 entretiens courts (avant une consultation, autre orientation...)
- 100 demandes d'informations
- 24 entretiens dont le motif n'a pas été répertorié

Regards croisés médecin/CCF sur les demandes de contraception

Il s'agit d'un autre domaine dans lequel le travail en complémentarité médecin/CCF a toute sa place. Un premier accueil par les conseillères facilite l'accès simple et rapide à une contraception. La première attention va être portée sur l'information des différents moyens possibles, le choix du mode de contraception, le bon usage de celui-ci tout en faisant du lien avec les réalités de vie de chacune. Par exemple : quel est l'impact de la peur de la découverte d'une plaquette de pilule par les parents sur la gestion de la contraception ?

Le démarrage de la contraception ne se fait pas forcément à l'issue de cet échange. Il est parfois nécessaire de laisser aux femmes un temps de réflexion, d'appropriation des informations afin que leur choix se fasse d'une manière plus "éclairée". Ce démarrage, comme le suivi de la contraception, se fait en complémentarité entre médecin et conseillère. Si le médecin gère l'aspect du suivi médical, les conseillères rencontrent régulièrement les femmes afin de leur permettre d'exprimer leur vécu, leurs questions dans la gestion de leur contraception. Ces entretiens amènent parfois d'autres rencontres davantage centrées sur les relations amoureuses, les difficultés familiales, les sexualités...

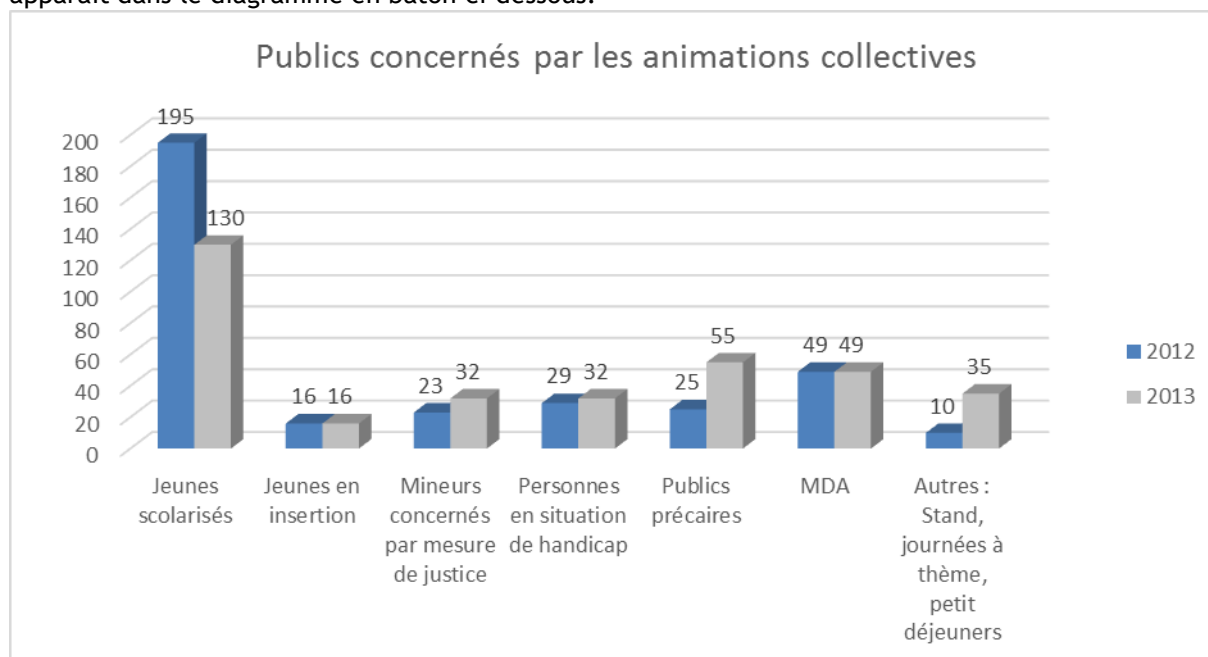
Les animations collectives

En 2013 nous avons réalisé 349 interventions et rencontré 3156 personnes différentes.

Les "programmes", contenus et méthodes sont adaptés à chaque projet, à chaque âge, à chaque séance et sont revisités entre les interventions, en lien avec les différents professionnels engagés sur le projet.

- 130 animations de durée courte et assez courte ont été réalisées auprès de jeunes scolarisés : 55 en 1^{er} cycle, 49 en deuxième cycle, 12 dans l'enseignement supérieur et 19 auprès de jeunes en alternance (formation théorique et pratique).
- 16 séances auprès d'un public jeune en insertion : CIPPA-CIPPA /FLE, CLI, ERS...
- 32 séances réalisées auprès jeunes mineurs concernés par une injonction ou une mesure de justice : Maison d'arrêt de Varcès, CER de Villard de Lans, PJJ la Poterne.
- 32 séances auprès d'un public jeune ou adulte en situation de handicap mental ou physique. Ces interventions impliquent la réalisation plus ou moins évoluée d'outils afin de contourner les problématiques dues à certains handicaps (ex: public mal voyant, mal entendant, lésés cérébraux...).
- 55 séances/accueil collectif, ont été réalisées auprès d'un public précaire, économiquement, socialement ou affectivement.
- 49 permanences à la Maison des adolescents (MDA), permanences longues de 4h00 en binôme avec différents autres professionnels-lles. Ces accueils induisent un travail de partage et d'équipe conséquent.
- les 35 autres animations concernent des projets aussi variés que l'animation de stands lors de journées à thème (lutte contre l'homophobie, lutte contre les violences faites aux femmes....) que la participation à des actions auprès de missions locales, ou de la cité de la CAF.

Notre volonté d'aller de plus en plus vers des publics variés, voire exclus des dispositifs de droit commun, apparaît dans le diagramme en bâton ci-dessous.



Le travail en réseau

Des partenariats rapprochés entre le CPEF Gambetta du Planning Familial isérois et trois associations et/ou fondation : l'Amicale du Nid, Roms Action et Point d'Eau.

Trois exemples d'accueils collectifs engagés dans la durée, à un rythme régulier, qui constituent une passerelle pour un accueil individuel au sein du centre de planification de Gambetta (entretiens, consultations) d'une population en risque de prostitution, en mal de logement, en demande de papiers, en grande précarité et de fait en situation d'exclusion et d'éloignement des dispositifs sociaux et de santé relevant du droit commun.

■ **l'Amicale du Nid**

L'année 2013 a vu un travail plus régulier auprès des personnes en risque de prostitution rencontrées au sein de l'Amicale du Nid. Nous intervenons auprès de groupes de volontaires une fois par mois les jeudis après-midi sur les questions des sexualités entendues au sens large, précédemment nous n'intervenions que de manière très ponctuelle.

Des séances collectives auprès de personnes en risque de prostitution alternent entre le CPEF Gambetta et les locaux de l'Amicale du Nid : cela facilite, par la suite, pour les personnes qui le souhaitent, leur retour pour un entretien ou une consultation au sein du CPEF.

D'autres thèmes émergent, moins couramment abordés au sein de l'ensemble des animations que nous menons : par exemple *les mutilations sexuelles féminines*.

■ **Roms Action**

Suite aux "ateliers femmes" déjà mis en place les années précédentes, nous avons souhaité renforcer le travail, en concertation avec les femmes impliquées et les partenaires de l'association Roms action.

L'objectif du projet pour 2013 était de sensibiliser des femmes-relais, qui vont jouer le rôle de passerelle entre les professionnel-les de santé, les acteurs de prévention, et les personnes de leur communauté. Un outil trilingue (roumain, hongrois, français) autour du corps a été créé avec le groupe.

■ **Point D'Eau**

Nous travaillons avec l'association Point d'Eau/Fondation Abbé Pierre depuis deux ans. Point d'eau est un lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation qui contribue à maintenir un lien avec des personnes dont les réseaux familiaux, amicaux et le lien avec le travail sont souvent rompus.

A Point d'Eau, nous assurons des interventions régulières, deux à trois fois par mois, tout comme Médecins du Monde, Aides, le Local des Femmes ou l'équipe de psychologues ambulatoire du CHU. Ce travail en réseau est indispensable au projet.

L'objet de notre présence s'inscrit dans un contexte d'accueil collectif, où deux conseillères du Planning Familial sont disponibles pour ouvrir un espace de paroles. Ces moments peuvent être l'occasion pour aborder le rapport au corps et la santé, qui ne sont pas une priorité pour les personnes en grande précarité.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification de GAMBETTA

Adresse : 30 boulevard Gambetta - 38000 Grenoble

Nombre de lieux de consultation : un site

Téléphone : 04.76.87.94.61

Fax : 04.76.87.72.70

Email : secretariat@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : 454

Jours d'ouverture et horaires : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h/19h, mardi : 12h30/19h

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 52

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2013 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 1,23 ETP	Total : 2245 heures
BRUNET Anne	0,48 ETP	872 heures
DENDIEVEL Judith	0,02 ETP	34 heures
FABRE Mathilde	0,03 ETP	60 heures
FINKEL Aurélie	0,09 ETP	162 heures
LEHODEY Pierre-Yves	0,08 ETP	139 heures
MIGUET Laure	0,08 ETP	140 heures
PERRET Nicolas	0,17 ETP	307 heures
REIN Lucile	0,02 ETP	30 heures
SANTONI Claire	0,15 ETP	279 heures
SINSARD Sophie	0,12 ETP	222 heures
Pharmacien	Total : 0,03 ETP	Total : 52 heures
LEHODEY Pierre-Yves	0,03 ETP	52 heures
Secrétaires	Total : 1,81 ETP	Total : 3286 heures
DURA Carine	0,91 ETP	1664 heures
ESCALLIER Evelyne	0,11 ETP	206 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,24 ETP	428 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,20 ETP	361 heures
QUENOUILLE Sophie	0,24 ETP	428 heures
WENDENBAUM Métilde	0,11 ETP	199 heures
Conseillères conjugales	Total : 5,59 ETP	Total : 10171 heures
BASILE Franca	0,99 ETP	1799 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,26 ETP	474 heures
BRENAC Nathalie	0,14 ETP	255 heures
CARRIER Christèle	0,49 ETP	897 heures
COIGNET Anne	0,64 ETP	1173 heures
CRET Pascale	0,54 ETP	992 heures
DELBOS Marie	0,03 ETP	47 heures
DURBET Nadine	0,05 ETP	92 heures
GUILLAUD Bernadette	0,55 ETP	1004 heures
MARGARITO Isabelle	0,04 ETP	75 heures
PERILLARD Anne	0,08 ETP	151 heures
PERRIN Pascale	0,10 ETP	178 heures
POZO Delphine	0,69 ETP	1254 heures
ROGER Martine	0,15 ETP	264 heures
SWIT Isabelle	0,10 ETP	178 heures
TAFANI Bernadette	0,74 ETP	1338 heures

Nom du médecin directeur : LEHODEY Pierre-Yves

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 184h

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	150	530	944	1387	0	3011

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : ...9
Soit 43 heures par semaine Soit 1387 heures réellement effectuées sur l'année
- Nb d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 364h
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...) : Animations : 38h, réunion : 40h, formation : 110h, admin / stats : 16h, Accueil de l'interne : 104, supervision : 28h, partenariat : 28h

▪ Nombre de consultations et d'exams cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'exams gynéco
Suivi gynécologique	540	
Contraception	1569	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	136	
Consultations pré IVG	140	
Consultations faisant suite à une IVG	24	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	75	
Autres	57	
Total	2541	1200
Autres (entretiens téléphoniques)	936	

Consultations non honorées : 463

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 2541

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 407

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 318

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 3

▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	255	476	806		1537
Garçons	3	10	16		29
				<i>Total</i>	1566

2 - Animations (détails disponibles au secrétariat de l'association)

Toutes (externes et internes)

Catégorie	Etablissement	Nombre		Temps consacré			Total Animations (A+B+C)
		Séances	Personnes	A Animation+ Préparation site	B Préparation+ Trajet+Bilan	C Autre personnel CPEF (ex. med.)	
Primaire	Ecole primaire Nicolas Chorier	10	205	25:00 m	26:05 m		51:05 m
Collège	collège vercors	1	17	02:00 m	02:20 m		04:20 m
Collège	collège les saules	2	27	02:10 m	03:00 m		05:10 m
Collège	collège Fantin Latour	29	353	42:10 m	48:40 m		90:50 m
Collège	Collège Village Olympique	2	52	03:30 m	04:10 m		07:40 m
Collège	Collège Jean Vilar	1	20	03:00 m	02:30 m		05:30 m
Collège	collège Munch	4	59	06:30 m	07:55 m		14:25 m
Collège	Collège de Mens	1	9	01:00 m	30 m		01:30 m
Sous-Total Catégorie(s)		50	742	85:20 m	95:10 m		180:30 m
Lycée	Lycée Stendhal	4	293	61:45 m	08:30 m		70:15 m
Lycée	Lycée GUYEMER	6	55	26:30 m	14:10 m		40:40 m
Lycée	Lycées du Voironnais	1	150	06:00 m	04:00 m		10:00 m
Lycée	lycée Champollion	6	179	72:00 m	09:30 m		81:30 m
Lycée	Lycée Jean Jaurès	3	58	08:55 m	02:50 m		11:45 m
Lycée	pole EIA Argouges	7	97	12:00 m	11:30 m		23:30 m
Lycée	IMT	4	93	07:45 m	09:45 m		17:30 m
Lycée	lycée ITEC Bois Fleury	1	23	01:10 m	01:30 m		02:40 m
Lycée	lycée Iser Bordier	8	128	16:15 m	16:00 m		32:15 m
Lycée	lycée argouges	9	151	09:45 m	16:25 m		26:10 m
Sous-Total Catégorie(s)		49	1227	222:05 m	94:10 m		316:15 m
Universités	UNISCITE	2	56	11:00 m	11:30 m		22:30 m
Universités	IEP	1	22	02:30 m	03:30 m		06:00 m
Universités	Faculté de Pharmacie	1	60	06:00 m	03:00 m		09:00 m
Universités	IFTS	1	26	05:00 m	05:30 m		10:30 m
Universités	institut des métiers de la com	1	14	02:00 m	02:30 m		04:30 m
Universités	Campus	1	22	02:00 m	01:40 m		03:40 m
Universités	Faculté d'histoire de Grenoble	1	105	05:00 m	04:30 m		09:30 m
Universités	Université Joseph Fourier	1	13	10:00 m	03:30 m		13:30 m
Universités	IUT Carrières Sociales	3	43	08:00 m	05:00 m		13:00 m
Sous-Total Catégorie(s)		12	361	51:30 m	40:40 m		92:10 m

Toutes (externes et internes)

Catégorie	Etablissement	Nombre		Temps consacré			Total Animations (A+B+C)
		Séances	Personnes	A Animation+ Préparation site	B Préparation+ Trajet+Bilan	C Autre personnel CPEF (ex. med.)	
Autres	IMPRO Les Gentianes	2	18	05:30 m	03:00 m		08:30 m
Autres	IME Teyssière	1	15	01:30 m	02:30 m		04:00 m
Autres	Mission Locale	2	33	09:00 m	04:20 m		13:20 m
Autres	Foyer Le Verderet	3	17	05:20 m	04:30 m		09:50 m
Autres	CER ARPEJ lans en vercors	2	13	04:15 m	06:45 m		11:00 m
Autres	IME Daudignon	9	61	11:40 m	14:50 m		26:30 m
Autres	Scouts	2	50	13:00 m	07:10 m		20:10 m
Autres	chalet langevin	1	5	01:15 m	01:30 m		02:45 m
Autres	chalet langevin	1	4	01:15 m	45 m		02:00 m
Autres	SAAIS	3	13	05:00 m	03:30 m		08:30 m
Autres	centre social les alpins	2	17	04:30 m	04:15 m		08:45 m
Autres	Espace 600, projet Boys and Gi	1	13	04:30 m	03:30 m		08:00 m
Autres	espace adolescents	1	5	01:00 m	01:30 m		02:30 m
Autres	Bibliothèque Kateb Yacine	1	20	07:00 m	02:20 m		09:20 m
Autres	foyer Paul Verlaine	1	8	01:00 m	01:45 m		02:45 m
Autres	sessad	2	17	06:00 m	07:00 m		13:00 m
Autres	PJJ la poterne	8	29	11:30 m	10:30 m	05:30 m	27:30 m
Autres	CRIAVS	1	100	01:00 m	02:15 m		03:15 m
Autres	IMPRO Claix	3	14	03:00 m	04:30 m		07:30 m
Autres	ERS Autrans	3	18	04:35 m	08:30 m		13:05 m
Autres	Ecole de la deuxième chance	12	124	13:15 m	19:15 m		32:30 m
Autres	ESAT-SAJ L'ARIST	9	57	14:30 m	12:30 m		27:00 m
Autres	le Fournil	1	11	01:00 m	02:00 m		03:00 m
Autres	Cité de la CAF	23	112	47:25 m	22:20 m		69:45 m
Autres	maison des Adolescents	49	185	106:10 m	61:13 m		167:23 m
Autres	Point d'Eau	27	333	87:15 m	40:35 m	03:20 m	131:10 m
Autres	CLEPT	1	10	01:00 m	01:15 m		02:15 m
Autres	Centre Ressource pour Lésés Cé	8	61	28:30 m	12:00 m		40:30 m
Autres	A P F	1	15	01:30 m	02:30 m		04:00 m
Autres	Journée de lutte contre l'homo	1	20	02:00 m	02:30 m		04:30 m
Autres	itep meaudre	1	5	02:00 m	01:00 m		03:00 m
Autres	Rocktambule	1	17	02:30 m	01:30 m		04:00 m
Autres	Maison d'arrêt de Varcis	22	77	45:45 m	64:36 m	35:50 m	146:11 m
Autres	CODASE	3	17	03:30 m	07:35 m		11:05 m
Autres	amicale du nid	12	28	27:45 m	20:25 m	04:30 m	52:40 m
Autres	romsaction	15	47	49:17 m	11:45 m		61:02 m
Autres	MECS Les Carlins	2	6	02:00 m	03:00 m		05:00 m
Autres	MDH vieux temple	1	5	01:00 m	01:30 m		02:30 m

<input checked="" type="checkbox"/> Toutes (externes et internes)		Nombre		Temps consacré			
Catégorie	Etablissement	Séances	Personnes	A Animation+ Préparation site	B Préparation+ Trajet+Bilan	C Autre personnel CPEF (ex. med.)	Total Animations (A+B+C)
Sous-Total Catégorie(s)		238	1600	538:12 m	382:24 m	49:10 m	969:46 m
Total Synthèse		349	3930	897:07 m	612:24 m	49:10 m	1558:41 m

3- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 2184

Dont mineurs : 616

Dont personnes de sexe masculin : 250

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
		Femmes	Hommes
- demande d'information	86	10	4
- Contraception	1371	12	7
- IST - SIDA	444	270	1
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	320	67	84
- Grossesse	734	3	4
- Autre	23	1	0
TOTAL	2978	363	100

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 3441

Dont entretiens destinés à des mineurs : 1222

4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	516 (hors IVG med)
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	3

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 519

Dont entretiens destinés à des mineurs : 44

5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

(Ne comptabiliser que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement physique (non téléphonique))

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	202
- entretiens pré-consultations	20
Total des entretiens	222

Rappel : pour les CPEF qui souhaitent faire ressortir cette activité, les entretiens téléphoniques sont à comptabiliser dans le tableau « 7 - Autres activités »

6- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 98

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 84

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. :

Grossesses supérieures à 7 SA

FCS/GEU

Changement de choix sur la méthode

Décision de garder la grossesse
 Nombre total d'entretiens : 140
 Nombre total de consultations médicales : 252

7- Autres activités

<u>Type d'activité</u>	<u>Temps global pour l'ensemble des personnels</u>	<u>Nombre et fonctions des personnels concernés</u>
Réunions d'équipe	860 h	10 CCF, 1 secrétaire, 1 médecin
Réunions médecins/CCF	64 h	5 CCF, 6 médecins
Supervision et analyse de la pratique	256 h	10 CCF, 2 médecins
Formation continue/colloques	233 h	10 CCF, 2 médecins
Tâches administratives, CR réunions, statistiques, rapports d'activité, commandes, comptabilité, suivi budget cpef....	1000 h	10 CCF, 1 secrétaire, 2 médecins
Permanences extérieures CAF et centre social les Alpines	64 h	2 CCF
Travail en réseau, partenariat, rencontres institutionnelles (CGI, Codase, atelier santé ville de Grenoble, CESC de différents établissements scolaires, COREVIH, PJJ, associations diverses, réseau mariages forcés, CHU, CIVG...) ; Exposé et TPE de collégiens, lycéens et étudiants	338 h 50	10 CCF, 4 médecins
MDA (hors permanences)	145 h	1 CCF
Informations et entretiens téléphoniques	703 h	10 CCF, 7 médecins
Accueil physique des personnes au centre (1 secrétaire et 1 CCF disponible pour les permanences sans RV)	1864 h	équipe de CCF, 1 secrétaire
Accompagnement stagiaires (Médecins DU, CCF, cadre de santé, sage-femme)	360 h	8 CCF, 1 secrétaire, 4 médecins

Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan

Cette année 2013 a vu se développer l'activité par un renforcement des partenariats déjà existants (infirmières scolaires, équipes éducatives des MFR, Missions locales, CFPPA, IMP...) avec lesquels nous avons une collaboration fructueuse mais aussi avec la création de nouveaux réseaux.

Par ailleurs, les services de la communauté de commune du Grésivaudan nous soutiennent réellement, de manière très concrète, nous les en remercions.

1. L'équipe

En 2013, l'équipe est composée de : 1 médecin, 4 conseillères conjugales et familiales, une secrétaire comptable à temps partiel.

Horaires d'ouverture au public

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
9h à 11h	13h à 17h	14h à 19h	12h30 à 17h30

2. Le public reçu au CPEF

Les filles et femmes constituent 70% du public reçu.

La tranche des 15- 18 ans est la plus importante (62%).

La moitié des usagers (50.30%) viennent de la rive droite de l'Isère. Les personnes venant de la rive gauche ont augmenté depuis l'an dernier. Parmi eux, ceux des communes de Villard Bonnot, Goncelin, Froges et Brignoud sont bien représentés.

Ce sont d'abord les animations collectives qui sont à l'origine des visites au centre puis viennent le partenariat (car nous sommes bien repérés par le réseau social de la vallée) puis le réseau relationnel et enfin la campagne de communication.

3. L'activité médicale

En 2013, les consultations médicales ont été assurées par un médecin, présent les mercredis et jeudis après-midi, soit un total de 40 h /mois. On note une augmentation de 65% de ces consultations, probablement dû au juste retour du travail d'animation accompli par les CCF, auprès des différents partenaires de la vallée.

L'activité principale concerne les demandes de contraception et leur suivi pour une population jeune. Ensuite, viennent les demandes de dépistage, quelques suivis de grossesse ainsi que des suivis gynécologiques de femmes plus âgées, certaines en situation de précarité, quelques cas de violence conjugale révélés lors de la consultation mais non à l'origine de cette consultation.

Enfin, des visites pré IVG conjointement avec les CCF, prises en charge toujours très chronophage quand elles concernent des mineures non accompagnées ou des jeunes femmes en situation de grande précarité (toxicomanie). Les IVG médicamenteuses ne sont pas proposées à Crolles.

Quelques animations, toujours très riches en échanges, ont pu être réalisées avec le médecin lors du passage de classes de 3ème ou de jeunes en réinsertion dans le centre.

L'année 2013 aura vu une nette augmentation des consultations pour la tranche d'âge des moins de 18 ans, soit 39.4% de plus par rapport à 2012. Cette tranche d'âge est principalement représentée par des collégiens et lycéens. Cette évolution va de pair avec l'augmentation des animations, toujours de plus en plus nombreuses, menées par les conseillères conjugales et familiales dans les établissements scolaires du Grésivaudan, de plus en plus demandeurs.

La répartition géographique des consultants montre une majorité d'habitants de la rive Gauche.

Le nombre de leurs consultations est en nette progression : 32% d'augmentation !

Celle-ci se confirme d'ailleurs encore sur ces 4 premiers mois de l'année 2014.

De plus, par rapport à 2012, on peut observer une augmentation non négligeable, 27.7% de consultations en plus, pour la population des + de 21 ans. Cette tranche d'âge, comprend des salariés mais aussi une population précaire, des demandeurs d'emploi et bénéficiaires CMU qui a doublé par rapport à 2012. Ces personnes nous sont adressées par nos partenaires : Mission Locale, foyers d'insertion, MFR, nous ayant bien identifié comme lieu d'écoute, de conseil et de prise en charge médicale gratuite ou avec 1/3 payant pour ces personnes particulièrement fragiles.

On voit que cette population est donc bien présente dans la vallée du Grésivaudan, soit disant favorisée, mais qu'elle n'ose se faire connaître ou a du mal à demander de l'aide.

Il est fort probable, compte tenu de la conjoncture, que ce chiffre continuera à croître dans les années à venir.

4. Les activités de conseil conjugal

En 2013, les entretiens ont augmenté de 19.2%. Le public reste majoritairement féminin.

On observe une augmentation importante des entretiens de suivi de couples par rapport à 2012. Ces entretiens sont parfois difficiles lorsque les personnes attendent trop longtemps avant de demander de l'aide. Est apparue également une demande de suivi pour deux familles.

Globalement, nous observons que les entretiens ayant pour motif la vie relationnelle, les difficultés personnelles et sexuelles, les problèmes familiaux et les violences, constituent l'essentiel de cette activité (39%).

Les entretiens de planification familiale représentent la plus grosse partie des entretiens des CCF (informations, contraception, dépistages, pilule du lendemain, test de grossesse pré et post IVG). Pour deux jeunes filles mineures, un accompagnement physique s'est avéré nécessaire, qui a mobilisé beaucoup de temps.

Les entretiens relationnels sont également en nette augmentation avec des situations de violence conjugales.

La supervision régulière est indispensable pour parler des situations délicates.

Les animations collectives sont en nette augmentation et atteignent les 188 animations (soit 26 de plus). Nous sommes intervenus dans deux écoles primaires, quatre collèges, deux lycées, une MFR, un centre pour apprentis pour la partie scolaires mais également dans d'autres structures comme un IMP, la mission locale, les deux centres sociaux du secteur, un lieu de parentalité et un centre de formation deuxième chance. Ces partenaires nous permettent de toucher un public particulièrement vulnérable qui ne viendrait pas spontanément nous voir dans nos locaux.

De manière générale et dans différents établissements, nous constatons que des situations de violence, de harcèlement, d'agressions sexuelles allant parfois jusqu'à la diffusion vidéo sur les réseaux sociaux sont vécues par certains jeunes.

La formation nous semble très importante dans nos métiers au contact des jeunes et moins jeunes qui nous permettent de prendre de la hauteur, de mettre à jour nos connaissances et de réfléchir avec d'autres aux grands enjeux de société auxquels nous sommes confrontés. C'est une chance de pouvoir augmenter ses compétences.

Les diverses tâches administratives prennent du temps mais restent inévitables.

5. Perspectives

Pour 2014, nos perspectives seront de reconduire les partenariats existants tout en établissant des priorités. Le projet de prévention auprès des travailleurs saisonniers se met en place peu à peu et devrait se développer. Une étude des besoins sera faite en préalable dans la station de Prapoutel et pourra être étendue à St Pierre d'Allevard si nécessaire.

Une collaboration est proposée avec l'association AGARO, qui intervient auprès de femmes atteintes d'un cancer. Cette association sera dans les mêmes locaux que la très prochaine antenne de Lancey. Elle pourra se faire sous forme d'entretiens et de groupes de parole.

6. Conclusion

Depuis notre ouverture en octobre 2010, l'activité de notre centre croît de manière exponentielle. Les objectifs chiffrés pour 2013 ont été atteints. Les partenaires avec lesquels nous travaillons apprécient notre collaboration. La baisse drastique de la subvention allouée par le Conseil Général pour la deuxième année consécutive reste incompréhensible.

Il va falloir mettre des priorités car il y a un impact sur le nombre d'heures travaillées des conseillères. La réorganisation sera effective à partir de mars 2014.

Il nous faudra renoncer à certaines activités par manque de moyens (alors que les besoins sont bien réels), en particulier le travail auprès des écoles primaires, les permanences dans les collèges et lycée, la création d'un réseau de prévention des violences faites aux femmes... et refuser certains projets (alors que nous avons mis tant d'énergie à chercher à les développer !), même si nous savons qu'il y a une population précaire dans la vallée du Grésivaudan qui n'a pas ou peu accès à l'information et ne nous connaît pas encore.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CPEF du GRESIVAUDAN
 Adresse : Espace Belle Etoile - 43 rue Henri Fabre - 38920 Crolles
 Nombre de lieux de consultation : un site
 Téléphone : 04 76 13 39 51
 Fax : 04 76 13 43 70
 Email : cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées): 201 ½ journées

Jours d'ouverture et horaires : Ouverture au public :

Du 1^{er}/01/13 au 12/05/13 : Lundi de 9h à 13h - Mardi de 13h à 17 h - Mercredi de 13h à 19h - Jeudi de 12h30 à 17h30

Du 12/05/13 au 31/12/13 : Lundi de 9h à 11h - Mardi de 13h à 17 h - Mercredi de 14h à 19h - Jeudi de 12h30 à 17h30

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année :

52 semaines avec fermeture les mercredi 23/01/13, jeudi 26/12/13 et lundi 30/12/13 -

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2013 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0,28 ETP	Total : 511 heures
DUTHEIL Sylvie	0,28 ETP	511 heures
Pharmacien	Total : 0,01 ETP	Total : 12 heures
DUTHEIL Sylvie	0,01 ETP	12 heures
Secrétaires	Total : 0,83 ETP	Total : 1512 heures
CANNIE Anne-Sophie	0,53 ETP	959 heures
ESCALLIER Evelyne	0,04 ETP	70 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,08 ETP	146 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,07 ETP	123 heures
QUENOILLERE Sophie	0,08 ETP	146 heures
WENDENBAUM Métilde	0,04 ETP	68 heures
Conseillères conjugales	Total : 1,87 ETP	Total : 3401 heures
BOULLET Isabelle	0,05 ETP	88 heures
BRUYERE Anne-Marie maladie longue durée	0 ETP	0 heures
CADIC Anne	0,15 ETP	268 heures
CANS Annie	0,65 ETP	1187 heures
DELBOS Marie	0,31 ETP	573 heures
HEILLIETTE Nadine	0,65 ETP	1189 heures
MARTIN ULUDAG Marie-Claire	0,05 ETP	96 heures

Nom du médecin directeur : Docteur SYLVIE DUTHEIL

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 29 heures

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	43	95	81	109	0	328

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 2 demi-journées
- mercredi 14/19 heures et jeudi 12h30 / 17h30
Soit 10 heures par semaine / Soit 415 heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):
 - ◇ FORMATION : / temps de travail habituel soit mercredi ou jeudi après-midi = 30 heures
A noter : Formation hors consultations/contrat de travail = 40 heures (vendredis)
 - ◇ TUTORAT GYNECO (accueil médecin stagiaire)= 10 heures
 - ◇ ANIMATIONS = 4 heures
 - ◇ SUPERVISION : n'y participe pas
 - ◇ PHARMACIE = 12 heures
 - ◇ LABORATOIRE = 2 heures
 - ◇ RENCONTRES PARTENAIRES = 6 heures
 - ◇ REUNION D'EQUIPES = 20 HEURES
 - ◇ REUNION MEDECIN et FORMATION INFORMATIQUE = 7 h 30
 - ◇ ADMINISTRATIF et appels téléphoniques hors patients(es): 18 heures

Total : 97.50h

■ Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	<u>Dont</u> nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	80	64
Contraception	234	-
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	31 ♀ 23 ♂	-
Consultations pré IVG	14	-
Consultations faisant suite à une IVG	0	-
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	8 pré + 2 post	-
Autres	17	-
Total CONSULTATIONS	409	
Autres (entretiens téléphoniques)	58	
Consultations - RV pas venus, pas prévenus	30	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin de

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 186

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 134

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 7

■ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	94	54	60		208
Garçons	5	9	5		19
				<i>Total</i>	227

■ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	9	28		37
Non assurés (non ayant droit)	162	21		183
C.M.U.		7		7
A.M.E.				
Non renseigné				

2 - Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre (détails disponibles au secrétariat de l'association)

3 - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF :

253 personnes : 202 ♀ + 40 ♂ + 11 couples + 3 familles

Dont mineurs : 112 mineurs

Dont personnes de sexe masculin : 13 ♂ mineurs

▪ **Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)**

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples + Familles
- demande d'information	13	3	7 + 5
- Contraception	139	0	0
- IST - SIDA	32	28	0
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	16	3	10 + 3
Grossesse	29	2	0
- AUTRES : Vie relationnelle, violences	92	16	76 + 11
TOTAL	321	52	112

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **485** entretiens longs, pré/post IVG inclus.

Dont entretiens destinés à des mineurs : **200** entretiens destinés à 112 mineurs

NOTA : **29** Rendez- vous d'entretiens pas venus, pas prévenus.

4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	22
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	1

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : **23**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **11**

5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'info individuelle	31 entretiens courts
- entretiens pré-consultations	45 entretiens pré consultations
Total des entretiens	76 entretiens

6- Autres activités

	Temps passés : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)
Réunion d'équipe+ supervision	200 heures	4 CCF et parfois médecin + secrétaire
Rencontres avec les partenaires	134 heures	4 CCF
Infos ou entretiens téléphoniques	48 heures	4 CCF + médecin (hors secrétaire)
Recherche/Veille Documentaire	26 heures	4 CCF
Administratif	236 heures + 959 heures de temps de secrétaires	4CCF + médecin + secrétaire
Formations	163 heures	4CCF + médecin
Accueil Stagiaire	55 heures + 10 heures de tutorat médical	4 CCF + MEDECIN

Annexe 7- Rapport d'activité Grenoble Inter-quartiers

Mistral - Abbaye / Jouhaux - Teisseire / Malherbe - Prémol - Vieux Temple

les rencontres qui ont eu lieu cette année 2013 entre le Planning Familial, les responsables de territoire, les directeurs de MDH, ainsi que les décisionnaires du CCAS et du Conseil Général ont permis de mieux prendre en considération nos réalités de terrain, nos missions de CPEF afin que celles-ci soient mieux intégrées dans les projets des MDH. C'est une aide considérable dans notre travail en lien avec les différents partenaires : nous avons en effet tout intérêt à réfléchir et à travailler ensemble, sur des problématiques du vivre ensemble, autour des relations filles/garçons, femmes/hommes, mixité et laïcité.

L'équipe se compose de 4 conseillères, chacune étant présente sur une des antennes, et de quatre médecins. En 2013, l'équipe Interquartier a intégré une secrétaire en poste 3 heures hebdomadaire. Elle a pour mission de centraliser les diverses tâches en lien avec nous toutes (médecins et CCF).

1. L'activité médicale

562 consultations médicales (+ 23,5%) - Hors statistiques Mistral/centre de santé AGECSA

L'équipe médicale des CPEF de l'IQ a été assez malmenée sur plusieurs antennes en raison de remplacements non pourvus, parfois à répétition, et sans engagement sur la durée.

Rappelons que les médecins ne travaillent pas uniquement dans les centres de l'Inter-Quartiers et que leurs disponibilités ne coïncident pas toujours avec les temps de permanence des conseillères conjugales en poste sur le même lieu. De fait, les liens se distendent et l'isolement est renforcé.

Le travail administratif prend également une part importante dans l'activité et peut se révéler parfois laborieux, notamment concernant certaines prises en charges pour des patientes en grande précarité. Toutes ces difficultés devraient peu à peu s'effacer en 2014.

L'équipe en place en 2013 s'est stabilisée, elle a pu prendre connaissance de la globalité du travail médical sur chaque antenne, et elle s'implique de façon régulière dans nos différentes réunions de travail d'équipe (secrétaire, CCF et médecin) permettant ainsi un réel travail de cohérence entre nos différentes compétences.

En 2013, on observe une répartition quasi égale dans les différents motifs de consultation:

1/3 concernant les suivis gynécologiques, 1/3 concernant la contraception et le dernier tiers concernant les problèmes gynécologiques. Il y a très peu de suivi de grossesse y compris dans le centre Abbaye où le médecin a exercé tout au long de l'année.

La majorité des patientes sont des femmes, âgées de + de 21 ans et avec une part très faible de non assurés sociaux (- de 3%), d'A.M.E (1 à 2%) et une variation allant jusqu'à 70% de CMU.

Notons deux particularités sur lesquelles il faudra être vigilant en 2014 pour essayer d'y apporter des réponses et des arrangements :

- ¼ des consultations à l'antenne Abbaye se réduit à des consultations téléphoniques
- Pratiquement 45% des RDV inscrits ne sont pas honorés à l'antenne Prémol.

La population fréquentant les consultations au sein de l'inter-quartiers nécessite un accompagnement particulier par les médecins : leur travail ne s'arrête pas à la porte du centre de planification mais évolue dans la continuité des soins de leurs patientes. En effet, il faut régulièrement prendre des RDV avec des spécialistes à l'hôpital, rappeler certaines patientes pour leur expliquer leurs résultats, faire du lien avec les CCF lorsque la situation l'exige, autant de petits temps à passer quelquefois en dehors de leurs quelques heures de présence dans les antennes de l'Inter-quartiers.

2. L'activité de Conseil Conjugal et Familial

318 entretiens ont été réalisés

Les fonctionnements dans les différents centres de planification de l'IQ varient d'une équipe à l'autre, d'un lieu à l'autre, ce qui crée chaque fois des dynamiques différentes, même si on retrouve un certain nombre de similitudes. Notons quand même que le fait d'être implanté dans un même lieu depuis quelques années favorise les partenariats et confirme la reconnaissance du poste de CCF dans sa fonction d'accueil et d'écoute en direction d'un public en questionnement sur sa vie affective et sexuelle. Ainsi, dans les antennes de Prémol et de Abbaye-

Teisseire, les deux CCF en place depuis 2010 trouvent aujourd'hui une place au sein d'un partenariat plus abouti.

La majorité des entretiens, sur toutes les antennes confondues, concernent des demandes liées à des difficultés personnelles et familiales :

Autour de la crise du couple (70% des entretiens réalisés à Teisseire/Abbaye) lorsque la communication est rompue, crise qui apporte souvent avec elle des situations d'isolement, de repli, de violences physiques et/ou psychologiques, et/ou sexuelles, d'adultère, d'addiction du conjoint (alcool et/ou drogue)....

Autour des questions sur la parentalité et l'éducation, face aux enfants, aux adolescents, lorsque l'autorité parentale est questionnée. La plupart du temps, ce sont des femmes (dont certaines vivent un isolement brutal) qui viennent en entretien sur ces questions-là, orientées par des prescripteurs sociaux (AS dans la MDH Teisseire, Ecrivains publics et autres partenaires dans les autres MDH...).

Parfois certains entretiens peuvent nécessiter la présence d'un tiers pour la traduction.

En général, les entretiens sur ces motifs-là sont longs et se poursuivent dans la durée lorsque la confiance s'installe.

Sur ces thématiques, où un accompagnement sur le fond est indispensable, les entretiens occupent une place importante, tant dans le temps consacré à chacun d'entre eux que dans leur nombre.

A l'antenne Vieux Temple-Centre ville, le fonctionnement de l'équipe a été fortement déstabilisé. Le constat est le même qu'ailleurs : chaque absence prolongée nécessite une reprise de fond du tissage de lien, de la mise en confiance, de la visibilité. Cette redynamisation concerne les temps collectifs comme les temps de permanences.

Nos temps de permanence CCF sont toujours peu remplis par les jeunes qui préfèrent aller vers des lieux plus neutres où ils trouvent une meilleure garantie d'anonymat. Il arrive occasionnellement cependant que certains jeunes, vus dans l'année ou précédemment, viennent pour des entretiens de contraception, des demandes de test de grossesse, un accompagnement à la démarche en vue d'une IVG.

La présence d'hommes est assez nettement marquée à Vieux Temple (22% des entretiens réalisés); ce fait peut s'expliquer par une forte inscription des hommes au RERS, les amenant à fréquenter plus régulièrement la MDH, ce qui facilite une meilleure connaissance des différents services existants et de leurs missions.

3. Les animations collectives

239 animations ont été réalisées (soit une augmentation de 40%)

Les CCF s'associent à des initiatives existantes au sein des MDH par le biais de différentes actions organisées avec les partenaires en place (référente famille, animatrices/teurs jeunesse, écrivain public, référent/e pôle intergénérationnel, groupes ASL, ADL, animatrice/teur RERS, médiatrice/teur culturel...).

Les missions des CCF, tournées autour de la relation amoureuse, des sexualités, de la contraception, de la lutte contre toute forme de discriminations, des rapports Hommes/Femmes, du soutien à la parentalité essaient de trouver une cohérence dans l'ensemble du projet de territoire dans lequel elles sont implantée mais aussi à l'extérieur du partenariat habituel localisé sur le secteur.

A l'antenne Mistral- Eaux Claires, les axes de travail de la CCF s'intègrent et s'articulent dans le projet du territoire de ce secteur selon 4 items : Jeunesse et prévention, Accès à la santé, Soutien à la parentalité et enfin, le Vivre ensemble.

A l'antenne Prémol, une attention particulière a été portée en 2013 sur des jeunes filles du secteur, de deux catégories d'âge (14-16 ans et les 17-20 ans), en partenariat avec une animatrice jeunesse très impliquée : six soirées/repas ont été organisées pour favoriser les échanges et la réflexion, centrés sur les questions de genre, les rapports filles/garçons, le couple dans la société et dans son intimité. Ont également été abordés les droits des femmes et les choix de vie individuels. Des outils adaptés (scénettes, phrases à débattre...) à chaque thématique ont permis d'avancer et ont donné envie aux garçons de se pencher dessus.

A l'antenne Teisseire, la CCF participe activement au collectif « mieux vivre ensemble » issu d'une démarche des habitants en lien avec des professionnels. Les habitants se retrouvent souvent au Petit Déjeuner de la MDH et le débat est vif. Ces regroupements permettent à la CCF d'être à l'écoute des habitants sur des questions sensibles et ainsi de mieux appréhender les difficultés exprimées. Elle est en lien avec les autres professionnels de la MDH, la CESF, la PMI, le service social.

A l'antenne Abbaye, un engagement de partenariat avec les professionnels de la MJC attenante à la MDH, depuis longtemps travaillé mais jamais abouti, va enfin voir le jour en 2014. Il est prévu un rapprochement entre le CPEF et la MJC qui devrait faciliter la rencontre entre la CCF et les jeunes, difficilement atteignables autrement. C'est une volonté de la CCF depuis longtemps.

A l'antenne Vieux Temple, un partenariat avec le foyer de l'étudiante a permis de proposer une fois par mois en soirée, des rencontres sur les relations hommes/femmes... Cela ne s'est pas fait sans difficulté : des situations de viol, d'inceste, ont été révélées, posant de façon assez brutale la question de la confidentialité dans le groupe.... Toutefois, une suite a pu être donnée à un accompagnement plus individuel par le biais d'entretiens au CPEF. Par ailleurs, un travail très intéressant avec deux écoles primaires du secteur a permis d'orienter des interventions sur la place des filles et des garçons dans la classe. Cela a permis d'ouvrir la parole de certaines filles sur des situations douloureuses.

Les interventions d'éducation à la sexualité dans les collèges et les lycées continuent sur chaque secteur et sur chaque lieu. Les partenariats sont renforcés entre l'infirmière, le CPE, et certains professeurs bien investis dans la relation avec leurs élèves.

4- Perspectives 2014

Sur chaque antenne, hormis celle de Vieux Temple qui devient un Centre d'information (il n'y aura plus de consultations médicales), il y aura un renforcement du temps de Conseil Conjugal et familial lié à l'augmentation de la subvention du Conseil Général pour le Centre Inter-quartiers en 2014. Cela devrait permettre de rompre l'isolement des conseillères en place et d'impulser une meilleure dynamique dans la construction des projets et des actions, que ce soit avec les partenaires déjà existants, mais aussi avec d'autres partenaires dont il semble pertinent de se rapprocher.

Sur les secteurs III, V et VI de la ville de Grenoble, l'équipe de l'Inter-quartiers sera donc renforcée, ce qui générera une plus-value en termes de qualité dans le travail. Nous cesserons peut être d'être écartelées entre l'injonction des objectifs à tenir et le véritable sens à trouver dans chaque action à mettre en place.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification Inter quartiers du CCAS de Grenoble

Adresse : 28 galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble

Nombre de lieux de consultation : 5

Ouverture du CPEF INTERQUARTIER

CPEF PREMOL

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **66**

Jours d'ouverture et horaires : **mardi 14 h - 17 h / vendredi 9 h - 13 h**

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **43**

CPEF TEISSEIRE

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) :

une demi-journée par semaine pour le médecin.

deux pour la CCF : au total 3 demi-journées par semaine.

Jours d'ouverture et horaires : **lundi et jeudi matin 9H - 12H pour la CCF**

(Vendredi) puis mardi 14H - 17H pour le médecin

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **44**

CPEF ABBAYE

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **82**

deux demi-journées par semaine à l'Abbaye pour le médecin.

deux pour la CCF dont le vendredi matin en commun : au total 3 demi-journées par semaine.

Jours d'ouverture et horaires : **vendredi 10 H - 12H / 13H 30 - 16H30 pour la CCF**

lundi et vendredi 9H - 12H pour le médecin

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **43**

CPEF VIEUX TEMPLE

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **78**

Jours d'ouverture et horaires : **lundi et mardi 13 h 30 - 17 h 30**

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **43**

CPEF MISTRAL

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **144**

Jours d'ouverture et horaires **lundi 9 h 00- 12 h 30 et 13 h 00 - 19 00 / vendredi 9 h 00- 12 h 00**

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **48**

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2013 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0,38 ETP	Total : 691 heures
BLANCKEMANE Mahia	0,04 ETP	66 heures
BOISMAIN Amélie	0,06 ETP	116 heures
GERVASONI Anne	0,02 ETP	33 heures
JEANNET Eva	0,03 ETP	63 heures
NICOT Delphine	0,04 ETP	73 heures
ROBINET Pauline	0,03 ETP	52 heures
SANTONI Claire	0,15 ETP	280 heures
SINSARD Sophie	0,004 ETP	8 heures
Pharmacien	Total : 0,004 ETP	Total : 8 heures
SANTONI Claire	0,004 ETP	8 heures
Secrétaires	Total : 0,16 ETP	Total : 298 heures
CALDEIRA Nadia	0,05 ETP	91 heures
ESCALLIER Evelyne	0,01 ETP	26 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,03 ETP	55 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,03 ETP	46 heures
QUENOUILLE Sophie	0,03 ETP	55 heures

WENDENBAUM Métilde	0,01 ETP	25 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
<i>Conseillères conjugales</i>	Total : 1,68 ETP	Total : 3056 heures
BIANCHINI Isabelle	0,42 ETP	768 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,58 ETP	1050 heures
BRENAC Nathalie	0,45 ETP	814 heures
COIGNET Anne	0,22 ETP	404 heures
MARGARITO Isabelle	0,01 ETP	20 heures

Nom du médecin directeur : JEANNET Eva

Nombre de personnes reçues dans les CPEF en entretien ou en consultation par âge (toutes antennes sauf consultants médicaux de Mistral)

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	15	24	34	474	2	549

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin CPEF PREMOL

Pas de médecin d'avril à septembre 2013

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1
Soit 4 heures par semaine Soit 108 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 10 h 00

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : animation 4 h 00 / réunions d'équipe 6 h 00.

Consultations effectuées par un médecin CPEF TEISSEIRE

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1
Soit 3 heures par semaine Soit 132 heures réellement effectuées sur l'année

Consultations effectuées par un médecin CPEF ABBAYE

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 2
Soit 5.5 heures par semaine Soit 210 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 64 h 00

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : réunion interquartier 18h / rencontre partenaire 12h / pharmacie 12h / statistiques 3 h / rédaction rapport d'activité 2h / rencontre CG 4h / animations 3h / réunion avec planning (réunion générale) 10h

Consultations effectuées par un médecin CPEF VIEUX TEMPLE

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1
Soit 4 h 00 heures par semaine Soit 92 h 00 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 21 h 00

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : animation 15 h 00 / travail de partenariat avec la CCF 6 h 00

Consultations effectuées par un médecin CPEF MISTRAL : Chiffres communiqués par l'AGECSA

Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	270	35
Contraception	284	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	76	
Consultations pré IVG	26	
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	160	
Autres	153	
Total	969	35
Autres (entretiens téléphoniques/ RV non honorés)		

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 969

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 18

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 17

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 1

Année	Femmes		Hommes		%
	- de 18 ans				
2013	18	0	18	4%	
	18 à 21 ans				%
	30	2	32	8%	
	+ de 21 ans				%
	347	26	373	88%	

Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin dans les autres antennes IQ

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	177	133
Contraception	174	75
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	135	130
Consultations pré IVG	6	0
Consultations faisant suite à une IVG	0	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	36	22
Autres	34	3
Total	562	363
Autres (entretiens téléphoniques/ RV non honorés)	169	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 562

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 20

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 7

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 0

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	13	17	374	2	406
Garçons	0	2	3	0	5
				<i>Total</i>	411

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	15	214	0	229
Non assurés (non ayant droit)	0	8	0	8
C.M.U.	1	30	0	31
A.M.E.	0	6	0	6
Non renseigné	0	0	137	137

2 – Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre
Détails disponibles au secrétariat du Planning Familial de l'Isère

3 – Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 138

Dont mineurs : 26

Dont personnes de sexe masculin : 29

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information2431
- Contraception3410
- IST - SIDA1051
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles1271024
- Grossesse800
- Autre5912
TOTAL2622028

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 310

Dont entretiens destinés à des mineurs : ...59

4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	6
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	2

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 8

Dont entretiens destinés à des mineurs : 1

5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

(Ne comptabiliser que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement physique (non téléphonique))

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	84
- entretiens pré-consultations	13
Total des entretiens	97

6 - Autres activités

Il s'agit d'énumérer et de quantifier les autres activités effectuées qui n'ont pas été comptabilisées (pour chaque personnel)

	Temps passés : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	Nombre et type de personnel concerné
Réunion d'équipe MDH / Centre de santé	38 h 00	1 CCF
Réunion équipe MDH	172 h 75	CCF / MED
Réunion équipe IQ / MFPP	408 h 50	CCF / MED
Supervision MFPP et LEAP	66 h 00	CCF
Rencontres avec les partenaires institutionnels	193 h 50	CCF / MED
Rencontres avec les partenaires	108 h 50	CCF
Travail administratif Infos et entretiens téléphoniques	217 h	CCF / MED
Formation	91 h 00	3 CCF
Tutorat	18 h 00	2 CCF

Annexe 8- Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine

Au CPEF de Villefontaine, le temps d'accueil sans rendez-vous reste essentiel car il permet de recevoir toutes les personnes qui se présentent. Nous savons par exemple combien il est important, pour les adolescent(e)s ou les personnes les plus vulnérables d'être là au moment où ces dernier-e-s font la démarche. Notre disponibilité permet en effet de prendre du temps avec ces personnes qui ont du mal à prendre un rendez-vous.

Nous avons fait le choix, cette année, de présenter notre rapport d'activité de manière à mettre en évidence l'axe transversal de notre travail qui est **l'accompagnement à la parentalité et plus globalement des relations intrafamiliales (relations parents-enfants et relations conjugales)**. Depuis fin 2012, nous sommes de plus en plus interpellées sur cette problématique, qui se retrouve à différents niveaux de nos interventions, aussi bien dans les écoles que dans les groupes d'adultes et également dans les entretiens à l'intérieur et à l'extérieur du CPEF (Maison Des Ados par ex.)

Quelques chiffres

Nous constatons une légère diminution du nombre de personnes qui ont été reçues en entretien (environ 6,5%). Par ailleurs, nous constatons une augmentation du nombre de consultations de 4,5%.

L'accueil des conseillères et le suivi par les médecins, les échanges entre médecins et conseillères permettent de repérer des problématiques psychologiques et sociales. En effet, nous constatons que la qualité de l'accueil et du suivi médical, qui laisse du temps à la personne, permet à certaines femmes de faire part de leurs difficultés.

Nous notons un doublement du nombre de bénéficiaires de la CMU, en lien avec une précarisation de la population locale.

Le nombre d'entretiens pré ou post IVG a augmenté considérablement, 130% environ (132 en 2012 et 303 en 2013).

Animations collectives ou groupes de travail

Groupe de réflexions sur la parentalité

Nous avons mis en œuvre notre projet de réunir tous les partenaires locaux qui travaillent auprès des enfants et des familles. Ces réunions ont lieu chaque mois depuis juin 2013 et réunissent des professionnels de l'éducation nationale, de la prévention spécialisée, la maison des adolescents, la maison de quartier, l'accueil maternel Nord Isère, le RARE (Réseau d'Acteurs pour la Réussite Educative)...

Le travail mis en place va dans le sens d'une meilleure orientation des familles. L'intérêt que chacun porte aux rencontres de ce groupe montre indéniablement qu'il faut les maintenir. Aujourd'hui il y a une vraie prise de conscience d'un partenariat possible, au service des usagers.

Travail dans les établissements scolaires

- Le travail avec les écoles élémentaires se poursuit toujours avec une demande pressante des écoles qui sont fidèles à nos interventions.
- Dans les collèges et les lycées, même si les thèmes peuvent varier d'un endroit à l'autre, il nous arrive souvent de traiter le thème de la relation parent-enfant.
- Depuis le début d'année 2013, nous assurons une permanence d'écoute dans un lycée professionnel, le LERAP Bonnevaux de St Jean de Bournay. Cet établissement est en zone rurale (situé à 20 km de Villefontaine), les élèves viennent de communes très diverses et souvent éloignées des infrastructures. La permanence mensuelle du CPEF est synonyme de constance, de continuité du lien. Les demandes sont motivées par des questions sur la contraception, les relations garçons/filles, la grossesse et l'IVG.
- Au Lycée Delorme de l'Isle d'Abeau nous avons souhaité développer des projets valorisant l'éducation par les pairs au lycée général. Ainsi, la journée mondiale de Lutte contre le SIDA a été préparée pour et avec les élèves, l'infirmière a réuni un groupe d'une vingtaine de volontaires. Ceux-ci sont donc allés à la rencontre des autres lycéens pour les sensibiliser aux IST, le CPEF n'étant là qu'en soutien.

Le CPEF participe toujours mensuellement au « P'tit café » à la Maison de Quartier des Fougères à Villefontaine. Une CCF y anime un groupe de discussion depuis 14 ans. Les questions qui se posent lors des échanges sont toujours proposées par les femmes. En voici quelques exemples : Comment parler de sexualité avec mes enfants, mes petits-enfants ? Comment faire accepter mon nouveau compagnon par mes enfants ? Comment gérer les conflits dans le couple au sujet de l'éducation des enfants ? Comment faire face aux mariages de ses enfants ?

Ces questionnements sont à l'image de notre société en évolution.

Groupe de femmes enceintes

Nous organisons ces groupes au CPEF avec la sage-femme de PMI afin d'offrir un espace de parole à des femmes enceintes primipares et pour les informer sur des aspects concrets concernant le déroulement de la grossesse.

Maison des adolescents de Bourgoin-Jallieu

Avec nos collègues d'autres institutions, nous assurons des permanences pour les jeunes entre 11 et 22 ans ou pour des parents. Deux CCF du CPEF assurent une permanence une fois tous les quinze jours. Les problématiques abordées sont très variées : échec scolaire, décrochage scolaire, problème d'addictions diverses, en particulier à l'ordinateur (parfois il s'agit seulement d'une question de limites difficiles à poser), de confiance en soi...

Perspectives 2014

Pour 2014, nous avons d'ores et déjà plusieurs projets qui découlent du travail amorcé sur 2013 ou qui viennent ouvrir d'autres perspectives pour le Centre de planification.

L'an prochain nous souhaitons axer notre **travail sur les violences intrafamiliales**. En effet, nous sommes régulièrement confrontées dans des entretiens individuels et familiaux et lors d'animations collectives à des formes de violence et de maltraitance. Nous souhaitons ainsi mettre l'accent sur la prévention de ces violences en mettant en place des actions dans ce sens.

Les projets engagés en 2013 **autour de la parentalité** vont continuer notamment le travail amorcé avec le groupe de professionnels dans le but de permettre aux parents de se sentir réassurés dans leur fonction parentale.

Un travail de partenariat a été engagé par les centres de planification de Bourgoin Jallieu et de Villefontaine afin de remettre en place des **permanences d'écoute par des conseillères conjugales et familiales au Centre d'orthogénie de l'Hôpital Pierre Oudot de Bourgoin Jallieu**. Ce projet est aujourd'hui en cours de discussion.

Enfin, nous souhaitons engager une réelle présence du **Centre de planification sur internet**. « Moderniser » notre mode de communication afin de le rendre plus attractif pour les jeunes peut faire accéder une population plus large à notre service.

Pour cela, nous travaillons activement à l'ouverture d'un blog et d'une page Facebook qui pourraient permettre au public sur le secteur couvert par le CPEF, de trouver facilement des informations sur le fonctionnement du centre (horaires, lieu, équipe, missions...) mais également sur l'actualité liée à la sexualité, le droit des femmes, la contraception, la famille et le couple. Enfin, il pourrait permettre à un public plus jeune ou éloigné géographiquement du centre de nous contacter.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification et d'Education Familiale de Villefontaine
Adresse : Centre Simone Signoret - Carré Léon Blum BP 3 - 38091 Villefontaine Cedex
Nombre de lieux de consultation : 1
Téléphone : 04 74 96 78 99
Fax : 04 74 96 78 99
Email : cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : 350

Jours d'ouverture et horaires :

Mardi de 10h à 17h

Mercredi de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 17h

Vendredi de 9h à 18h.

Les ccf peuvent recevoir sur rendez-vous en dehors de ces plages horaires

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 50

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2013 (congrés payés inclus)
Médecins	Total : 0.43 ETP	Total : 772 heures
Delphine Lenoir	0.26 ETP	452 heures
Aurélie Pierre	0.05 ETP	84 heures
Abigaïl Audran	0.13 ETP	236 heures
Pharmacien	Total : 0.02 ETP	Total : 52 heures
Delphine Lenoir	0.02 ETP	52 heures
Secrétaires	Total : 1.2 ETP	Total : 5995 heures
Sandra Morel	0.76 ETP	1382 heures
Escalier Evelyne	0.06 ETP	101 heures
Gaborieau Emmanuelle	0.11 ETP	209 heures
Germilhac Stéphanie	0.10 ETP	177 heures
Quenouillère Sophie	0.11 ETP	209 heures
Wendenbaum Métilde	0.05 ETP	98 heures
Conseillères conjugales	Total : 3.29 ETP	Total : 5995 heures
Pascale Dussupt-Ballet	0.58 ETP	1059 heures
Nadine Lecomte	0.93 ETP	1687 heures
Myriam Chastel	0.63 ETP	1153 heures
Anne Meyroux	0.47 ETP	847 heures
Arlette Gadoud	0.50 ETP	910 heures
Delphine Mellon	0.19 ETP	339 heures

Nom du médecin directeur : Dr Lenoir Delphine

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 27h

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	74	176	318	473	44	1085

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : ...4
Soit ...12,23..... heures par semaine Soit 407... heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 51
- Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):

Formation 21h...

Mise en place logiciel dossiers médicaux : 6h

Réunion partenaires : 20h

Statistiques/ rapports activités 4h

▪ Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	161	
Contraception	342	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	111	
Consultations pré IVG	31	
Consultations faisant suite à une IVG	14	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	54	
Autres	21	
Total	734	
Autres (entretiens téléphoniques)		

Patientes non venues en consultation : 202

Consultations effectuées par une sage-femme : permanence sage femme PMI en co animation avec une ccf

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1
Soit3... heures par semaine Soit ...75..... heures réellement effectuées sur l'année

▪ Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique		
Contraception		
Problème gynécologique (IST, douleurs...)		
Consultations pré IVG		
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	54	
Autres		
Total	54	
Non venue	14	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 788

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 130

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 63

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 3

▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	90	123	313	0	526
Garçons	6	4	15	0	25
				<i>Total</i>	551

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	276	270	0	546
Non assurés (non ayant droit)	11	9	0	20
C.M.U.	9	158	0	167
A.M.E.	0	1	0	1
Non renseigné	0	1	0	1

2 – Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre

Détails disponibles au secrétariat du Planning Familial

3- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : **803**

Dont mineurs : **131**

Dont personnes de sexe masculin : **85**

▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	203	22	
- Contraception	441	103	2
- IST – SIDA	107	37	1
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	354	57	138 + 2 familles
Grossesse	197	1	
- Autre	66	15	9
TOTAL	1368	235	152

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **1755**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **210**

Entretiens non venus, non prévenus : **194**

4 - Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	282
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	21

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 303

Dont entretiens destinés à des mineurs : 47

5 - Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	1295
- entretiens pré-consultations	261
Total des entretiens	1556

6- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. :34

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. :18

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. :

- 3 pour hors délai IVG méd
- 1 droit sécu non ouverts
- 8 Pas de place au CPEF, redirigé le plus souvent vers libéral (pers. limite délai, vacances du med., 1 seul med formé.)
- 3 changements de choix
- 1 contre- indication

Nombre total d'entretiens : 52

Nombre total de consultations médicales : 29

7 - Autres activités

Motif	Temps passé	Nombre et type de personnel concerné
Réunion équipe hebdomadaire 1.5h	396h	5 ccf + 1 ccf 1 sem /2 + 1 secrétaire 1 sem/2
Réunion mensuelle ccf/médecins	120h	5 ccf + 1 secrétaire + 2 médecins
Analyse de la pratique mensuelle 2h/mois	120h	6 ccf
Réunions avec employeur (Y compris par Skype)	186h	Ccf secrétaire ou médecin selon la réunion
Formation continue ou congrès	149h	ccf et médecin
Administratif	140h	6 ccf et secrétaire
Accueil	1000h	ccf
Accueil de 5 stagiaires ccf et 1 psycho et 2 internes	65	Ccf ou médecin
Réunions partenaires : pour connaissance des services, et amélioration des liens de partenariat	208h	Ccf, parfois médecin
Travail de sensibilisation de professionnels aux questions de sexualité	34h	2 ccf
Organisation d'une Rencontre service Adoption CG / CPEF Nord Isère	21h	1 ccf pour l'organisation et 6 ccf + médecin pour la rencontre
Rencontres avec les financeurs CAPI et CG	18h	Ccf médecin ou secrétaire selon les réunions
Rencontres inter CPEF organisées par le CG	14h	1 ou 2 ccf, + médecin
Temps de liaison avec les partenaires autour de situations individuelles	56h	ccf
Communication sur le CPEF	25h	Ccf et secrétaire
Réunion Parentalité	22h	ccf
Téléphone	3000 tél soit 250h	Ccf, medecin, secrétaire